

Faculté de philosophie, arts et lettres

Construire un Moyen Âge belge.

Le cas du roman du *Faux Baudouin*, de Jules de Saint-Genois

Auteur : Valéry Dehayé

Promoteur : Gilles Lecuppre

Lecteurs : Paul Bertrand, Baudouin Van den Abeele

Année académique 2024-2025 – session de septembre

Master [120] en histoire, à finalité spécialisée : communication de l'histoire

**Déclaration sur l'honneur, mémoires/TFE de la Faculté de philosophie, arts et lettres,
UCLouvain**

Je déclare qu'il s'agit d'un travail original et personnel, que toutes les sources référencées ont été indiquées dans leur totalité et ce, quelle que soit leur provenance, et que l'utilisation des outils d'intelligence artificielle est conforme aux consignes générales d'utilisation publiées par l'UCLouvain et disponible à cette adresse :

<https://cdn.uclouvain.be/groups/cms-editors-p1/portail/reglement/Consignes-ChatGPT-version-etudiante.pdf?itok=SebXXm87>

Je suis conscient-e que le fait de ne pas citer une source, de ne pas la citer clairement et complètement, de ne pas annoncer dans une partie spécifique en début du mémoire l'utilisation que j'ai faite des outils d'intelligence artificielle ou de les utiliser de manière contraire à ce qui est prévu dans la note institutionnelle constituent des irrégularités graves au regard du Règlement des études et des examens de l'Université catholique de Louvain (Chapitre 4, section 7, article 107 à 114) au sein de l'Université. J'ai notamment pris connaissance des risques de sanctions académiques et disciplinaires encourues.

Au vu de ce qui précède, je déclare sur l'honneur ne pas avoir commis de plagiat ou toute autre forme de fraude et de n'avoir pas utilisé les outils d'intelligences artificielles en dehors de ce qui est accepté à l'UCLouvain.

Nom, Prénom : *Debaye Valéry*

Date : *05/08/2025*

Signature de l'étudiant-e :

Debaye

ANNÉE ACADÉMIQUE : 2024-2025

SESSION : septembre

NOM : Dehaye

PRÉNOM : Valéry

TITRE DU MÉMOIRE : Construire un Moyen Âge belge. Le cas du roman du *Faux Baudouin*, de Jules de Saint-Genois

PROMOTEUR : Gilles Lecuppre

Résumé du mémoire en 12 lignes :

L'objectif de ce mémoire est de mettre en évidence de quelle manière le Moyen Âge est représenté dans le roman du *Faux Baudouin* de Jules de Saint-Genois, et comment il s'inscrit dans l'esprit de son temps. Ce roman, constituant la source principale de cette étude, relate l'épisode historique du faux Baudouin, une tentative de coup d'Etat de la noblesse de Flandre et Hainaut, frustrée de la politique pro-française de leur comtesse. Il ressort de cette étude qu'à travers son œuvre, l'auteur belge fait écho à la révolution belge et au thème de l'indépendance nationale. Ainsi, les principaux acteurs du récit de Saint-Genois font référence à des acteurs de la révolution belge. D'un côté, la France du XIII^e siècle fait référence aux Pays-Bas du premier XIX^e siècle, perçus comme une nation étrangère exerçant une domination sur le peuple belge. De l'autre, le camp des conjurés fait référence aux révolutionnaires belges, tentant d'obtenir l'indépendance nationale. Dans l'ensemble, l'auteur belge cerne bien le contexte et les mécanismes de l'épisode du faux Babouin, bien qu'il commette quelques anachronismes et erreurs factuelles.

Il est demandé aux étudiants qui déposeront leur mémoire pour la prochaine session d'examens de bien vouloir rédiger un résumé (12 lignes maximum), à insérer en début de mémoire.

Ce résumé doit faire état de la problématique, des sources utilisées et des principaux résultats obtenus.

Remerciements

À Gilles Lecuppre, mon promoteur, pour m'avoir proposé ce sujet de mémoire, mais aussi pour ses conseils et l'encadrement qu'il a assuré tout au long de la rédaction de cette étude.

À ma mère, pour avoir passé de longues heures à relire et à corriger les fautes d'orthographe et les mauvaises tournures de phrases.

Introduction

A. Préambule

En septembre 2023 est sorti le roman *The Armour of Light*, de Ken Follett, clôturant la saga *Kingsbridge*, comptant entre autres le monument *The Pillars of the Earth*. Le succès de cette saga témoigne de l'engouement du public pour le genre du roman historique, très populaire depuis sa naissance. En effet, déjà au XIXe siècle, Walter Scott, père de ce genre littéraire, connut un succès d'envergure internationale. L'œuvre que nous étudierons se situe dans les premiers balbutiements de cette mode, encore nouvelle au tournant du XIXe siècle. Il s'agit du roman du *Faux Baudouin*, de Jules de Saint-Genois.

B. Définition des termes et bornes du sujet

L'objet de notre étude est la compréhension du roman du *Faux Baudouin*, de Jules de Saint-Genois, s'inscrivant dans un double contexte historique : celui du XIIIe siècle, durant lequel se déroule l'intrigue, et celui du XIXe siècle romantique en Belgique, au sein duquel l'œuvre fut réalisée. Au cours de cette analyse, nous nous bornerons à ces deux périodes. Avant toute chose, il convient de définir quelques termes indispensables à la compréhension de cette étude. Nous développerons dès lors une brève biographie de notre auteur avant de nous attaquer au concept du roman historique.

Jules Dominique de Saint-Genois des Mottes (1813-1867) étudia au collège de Malines avant d'entamer des études en philosophie et lettres à l'Université de Malines. Il y obtint un doctorat en droit, et passionné par l'histoire, rédigea sa première œuvre, *Histoire des anciennes avoueries en Belgique*, couronnée par l'Académie Royale de Belgique.¹

A l'issue de son doctorat, il accéda en 1836 au poste d'archiviste de la province de Flandre-Orientale. Plus tard, en 1842, dans un souci d'édification de la nation belge, la chambre des représentants fit appel à lui pour participer à la réalisation d'une *Histoire de nos anciennes assemblées nationales*. Il partit donc à Vienne pour rassembler et analyser les archives de nos contrées. L'année suivante, il quitta le poste d'archiviste de la Flandre-

¹ DE DECKER Pierre, « GENOIS DES MOTTES (Jules-Ludger-Dominique-Ghislain, baron de SAINT-) », dans *Biographie Nationale*, Bruxelles, Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, vol. 7, 1883, p. 601-602.

Orientale pour celui de professeur et bibliothécaire de l'Université de Gand, qu'il conserva jusqu'à sa mort.²

En 1846, il fut nommé membre de l'Académie royale de Belgique, où, à la fin de sa carrière, il prit part à l'organisation de la publication de la *Biographie Nationale* en tant que président de la commission chargée de la tâche. Enfin, à sa mort, désireux de continuer son entreprise de consolidation de la nation belge à titre *post mortem*, il fonda le prix Baron de Saint-Genois, décerné par l'Académie royale de Belgique en récompense aux meilleurs travaux sur l'histoire et la littérature belge.³

Fervent patriote, Jules de Saint-Genois contribua durant sa jeunesse à la consolidation de la nation belge à travers ses romans. La carrière littéraire de Saint-Genois commença modestement avec la publication régulière de feuilletons dans le *Journal de Flandre*. Il publia ensuite une série de romans historiques, entre 1846 et 1853,⁴ dans le but de vulgariser l'Histoire de la Belgique et consolider le sentiment national. Le roman du *Faux Baudouin* est la troisième œuvre de cette série.⁵

Le roman du *Faux Baudouin* est un roman historique. Jules de Saint-Genois l'explicite d'ailleurs très clairement dans l'avant-propos : « *Veillez nous tenir compte des recherches que nous livrons à l'appréciation du lecteur, car le roman historique exige souvent autant d'étude que l'Histoire raide et sévère.* »⁶

Selon Laetitia Xhrouet, ayant déjà travaillé un sujet similaire, tous les auteurs ne s'accordent pas quant à la définition du roman historique. « L'historien Georges Lamoine le caractérise en tant qu'intrigue dans un cadre historique avéré ou presque, autour de personnages principaux vraisemblables, voire ayant réellement vécu. Pour lui, la trame du roman doit respecter l'exactitude des événements historiques, auxquels l'auteur peut ajouter des détails romanesques pour mieux captiver ses lecteurs⁷ Jean Molino, quant à lui, explique que le roman historique tient logiquement à la fois du roman et de l'Histoire, mais que ces

² *Ibid.*, p. 602.

³ *Ibid.*, p. 603.

⁴ Ces ouvrages sont respectivement *La cour de Jean IV* (1837), *Le Faux Baudouin* (1840), *Le Château de Wildenborg* (1846), et *Hembyse* (1853).

⁵ DE DECKER Pierre, « Notice sur la vie et les travaux M. le baron Jules de Saint-Genois, membre de l'académie », dans *Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, Bruxelles, Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 1869, p.151-155.

⁶ DE SAINT-GENOIS Jules, *Le faux Baudouin (Flandre et Hainaut)* 1225, t. 1, Bruxelles, Librairie polytechnique / Gand, Librairie générale, 1840, p. VIII.

⁷ LAMOINE Georges, « Le début du roman historique au XVIIIe siècle », dans *Caliban*, n°28, 1991, p. 61-70.

deux concepts ne sont ni figés ni intemporels. Dans ce cas, il est impossible de donner une définition précise et fixe.⁸ »⁹

Le genre littéraire du roman historique est né au début du XIXe siècle, avec *Waverley*, de Walter Scott. (1814). Bien sûr, avant la publication de cette œuvre, il existait des romans dont l'intrigue se déroulait dans un passé historique. Toutefois, les mœurs et la psychologie des personnages de ces romans « historiques » étaient celles de l'époque durant laquelle le roman était écrit. La nouveauté de Walter Scott est donc la mise en scène de personnages avec une mentalité et des mœurs du passé.¹⁰

C. Contexte

Comme précisé préalablement, le roman du *Faux Baudouin* est à replacer dans un double contexte. Celui du XIIIe siècle, durant lequel se déroulent les faits racontés, et celui du premier XIXe siècle, durant lequel se concrétise la réalisation du roman. Nous nous pencherons donc dans un premier temps sur le contexte médiéval pour ensuite passer au contexte du XIXe siècle.

L'histoire prend place au début du XIIIe siècle, période durant laquelle Baudouin de Constantinople, comte de Flandre et de Hainaut, partit en croisade sans en revenir. Les comtés de Flandre et de Hainaut échurent alors à sa fille aînée, Jeanne de Flandre. C'est alors que survint un épisode curieux au cours duquel entra en scène un imposteur prétendant être Baudouin de Constantinople, revenu de croisade.

L'apparition du faux Baudouin fut précédée par quelques événements annonciateurs. En 1222, Arnoul de Gavre, en visitant Valenciennes, reconnut par hasard son oncle disparu en croisade. Ce dernier lui révéla que lui-même et certains de ses compagnons étaient revenus d'Orient, pour mener une vie de piété en tant que frères franciscains dans nos contrées. Cette révélation se transforma rapidement en rumeur et commença à tourner dans la région.¹¹ Peu après, un mystérieux étranger fit son apparition à Valenciennes et annonça le retour de

⁸ MOLINO Jean, « Qu'est-ce que le roman historique ? », dans *Revue d'histoire littéraire de la France*, n° 75/2, 1975, p. 195-234.

⁹ XHROUET Laetitia, *La Belgique romantique et le passé médiéval. La cour du Duc Jean IV. Chronique brabançonne, 1418-1421, de Jules de Saint-Genois (1837)*, Université Catholique de Louvain, 2022, [Mémoire de maîtrise de Histoire.

¹⁰ LUKACS Georges, *Le roman historique*, Paris, Payot, 1965, p.17. trad. de l'anglais par Sailley Robert

¹¹ LEE WOLFF Robert, « Baldwin of Flanders and Hainaut, First Latin Emperor of Constantinople : His Life, Death, and Resurrection, 1172-1225. », in *Speculum*, n°27, 1952, p. 294.

Baudouin de Constantinople en distribuant de grandes sommes d'argent. Il est probable que cet événement soit orchestré par les participants du complot visant à déchoir Jeanne de ses droits sur les comtés de Flandre et de Hainaut, dans le but de préparer le terrain à la venue du faux Baudouin. En 1224, un ermite fut découvert dans le village hennuyer de Mortaigne, et la noblesse locale se persuada qu'il s'agissait de Baudouin de Constantinople, malgré les démentis de l'ermite. Finalement, en 1225, l'ermite prétendit, ou fut contraint de prétendre qu'il était bien Baudouin de Constantinople.¹²

Il embrassa alors pleinement le rôle et fit une entrée triomphante à Valenciennes. Se comportant en souverain, il envoya une lettre à Jeanne, lui annonçant officiellement son retour de croisade et la reprise de ses fonctions. Doutant de son identité, la comtesse envoya Arnoul d'Audenarde inspecter le prétendu Baudouin, et ce dernier revint convaincu qu'il s'agissait bien de Baudouin de Constantinople. Apprenant lui aussi la nouvelle, le roi de France Louis VIII envoya à son tour quatre hommes de confiance pour vérifier l'identité du prétendu comte de Flandre, et une enquête fut mise sur pied. On convoqua le plus grand nombre possible de membres de l'entourage de Baudouin l'ayant côtoyé avant son retour de croisade, auquel le faux Baudouin fut présenté. Nul ne le reconnut.¹³

Suite à cette enquête jetant le discrédit sur le faux Baudouin, une guerre civile éclata entre les partisans de Jeanne et ceux du faux Baudouin, ce dernier recevant le soutien du peuple, de la quasi-totalité des villes et d'une fraction de la noblesse, parmi laquelle on compte les ducs de Brabant, de Louvain et de Limbourg.¹⁴

Jeanne fut alors contrainte de se réfugier à Paris, tandis que le faux Baudouin, triomphant, exerça le pouvoir sur les terres usurpées, adoubant des chevaliers et scellant des actes officiels. Il reçut même une lettre du roi d'Angleterre Henri III lui proposant de renouer l'alliance antifranaise.¹⁵ Pendant ce temps, à Paris, Jeanne négocia avec le roi de France une intervention militaire pour récupérer ses terres. Le roi la lui concéda en échange du remboursement complet des frais engendrés par la campagne.¹⁶

Toutefois, avant l'assaut, le roi organisa une rencontre à Péronne pour trancher sur l'identité du faux Baudouin. Des questions d'ordre personnel furent alors posées au vieillard, comme la date et le lieu où il fut adoubé chevalier. Naturellement, ce dernier fut incapable d'y

¹² *Ibid.*, p. 295.

¹³ *Ibid.*, p. 296.

¹⁴ *Ibid.*, p. 296-297.

¹⁵ *Ibid.*, p. 296.

¹⁶ *Ibid.*, p. 297.

répondre. De plus, les évêques d'Orléans et de Beauvais reconnurent dans les traits du faux Baudouin un jongleur, du nom de Bertrand de Rays, ayant tenté dans le passé de se faire passer pour le comte Louis de Blois. Pris de court, le faux Baudouin s'échappa de la ville à la faveur de la nuit. Le roi trancha dès lors la question en reconnaissant le faux Baudouin comme un imposteur, et nombre des partisans de ce dernier l'abandonnèrent.¹⁷

Le faux Baudouin se réfugia d'abord à Valenciennes, mais la ville fut capturée par les Français. Il fuit alors de nouveau à Cologne, puis à Besançon. C'est dans cette ville qu'il fut capturé et livré à Jeanne de Constantinople, qui le fit torturer puis pendre. Ainsi s'acheva la curieuse épopée du faux Baudouin.¹⁸

Les auteurs des sources médiévales concernant l'épisode du faux Baudouin sont divisés entre les partisans de Jeanne et ses détracteurs, les uns soutenant que l'identité de Baudouin de Flandre a été usurpée en vue d'un complot visant à saper le pouvoir de la comtesse, les autres soutenant à l'inverse que la comtesse est l'auteure d'un parricide.¹⁹

La querelle renaît au XIXe siècle, et c'est Sismondi qui ouvre le bal avec son *Histoire des Français*, publiée en 1823, dans laquelle Jeanne de Constantinople tient le mauvais rôle. L'auteur manque toutefois de rigueur, car il ne se base que sur des sources hostiles à la comtesse.²⁰ Quelques années plus tard, une réponse se fait entendre, et Emile Gachet, érudit belge, publie un article dans la *Revue du Nord* en 1835, au sein duquel il attaque directement Sismondi,²¹ en l'accusant de jeter sur « *une ombre pure et vertueuse les dégoutants lambeaux que [ses] tyrans de mélodrames ont mille fois salis.* »²² En 1840, Jules de Saint-Genois se mêle au débat et publie son roman du *Faux Baudouin*. Il y reconstitue l'épopée sur base de chroniques de l'époque, et se place du côté des défenseurs de Jeanne. Un an plus tard est publiée la *Biographie Histoire de Jeanne de Constantinople, comtesse de Flandre et de Hainaut*, s'attellant tout comme l'œuvre précédente à restaurer la mémoire de Jeanne de Constantinople. Finalement, l'historiographie du XIXe siècle et le développement de

¹⁷ *Ibid.*, p. 297-298.

¹⁸ *Ibid.*, p. 298-299.

¹⁹ LECUPPRE Gilles, « Jeanne de Constantinople face au fantôme du père », dans DESSAUX Nicolas (éd.), *Jeanne de Constantinople, comtesse de Flandre et de Hainaut*, Paris, Somogy Éditions d'Art, 2009, p. 37.

²⁰ *Ibid.*, p. 39.

²¹ *Ibid.*, p. 39.

²² GACHET Emile, « Bertrand de Rais. 1225. », dans *Revue du Nord*, t. IV, 1835, p. 164-175. Cité par LECUPPRE Gilles, *ibid.*, p. 40.

l'Histoire en tant que science mirent fin aux débats du XIX^e siècle et eurent raison des détracteurs de la comtesse.²³

En dehors de ces considérations historiographiques, la réalisation de ce roman s'inscrit dans un contexte d'ébullition nationale. En 1830 éclate la révolution belge, qui engendre un an plus tard l'État belge. La nation belge est alors exaltée partout dans le nouvel Etat, et certains auteurs s'attèlent à la célébration et la consolidation de l'identité nationale à travers la littérature et l'Histoire. C'est le cas de Jules de Saint-Genois. L'auteur exprime clairement cet objectif dans l'introduction de son roman : « *Jusqu'ici, ce que nous avons cherché dans les écrits que nous avons publiés, c'est d'entretenir le lecteur sur notre chère Belgique, de répandre le goût pour notre histoire, de redemander au passé les souvenirs de gloire et de dignité dont nous devons tous être fiers.* »²⁴

L'écriture de ce roman s'inscrit aussi dans le contexte du romantisme. Selon le dictionnaire *Les 100 mots du romantisme*, ce mouvement est, au sens large, « *une crise de la conscience européenne au moment du basculement dans le monde moderne.* »²⁵ Dès lors, dans ce contexte de crise des valeurs, d'instabilité politique et de prise de conscience nationale, engendré par la Révolution française, différents auteurs de tous bords s'intéressent au Moyen Âge, comme période fondatrice des peuples modernes, mais aussi comme matrice idéologique, chacun y puisant ses idéaux.²⁶ Le classicisme et son modèle antique se tarissent pour laisser place au romantisme et à son modèle médiéval. C'est donc dans ce modèle médiéval que s'inscrit le roman du *Faux Baudouin*.

²³ *Ibid.*, p. 40.

²⁴ DE SAINT-GENOIS Jules, *Le faux Baudouin...*, *Op. Cit.*, t. 1, p. VI.

²⁵ VIARD Bruno, *Les 100 mots du romantisme*, Paris, Presses universitaires de France, 2010, p. 3.

²⁶ SAINTES Laetitia, « [R]animer par un nouveau sang d'anciens souvenirs », dans CORBELLARI Alain (Ed.), MAILLET Fanny (Ed.), *Le Médiévisme érudit en France : De la Révolution au Second Empire*, Genève, Droz, 2021, p.31.

D. Problématique

Selon Claudie Bernard, « *Le roman historique a pour fonction la représentation (fictionnelle) du passé (effectif)*. »²⁷ Dans cette tâche, la représentation du passé est influencée par les événements présents.²⁸ Il est alors logique de se demander de quelle manière le Moyen Âge est représenté dans le roman du *Faux Baudouin* de Jules de Saint-Genois, et comment il s'inscrit dans l'esprit de son temps. Dès lors, trois pistes de recherche se distinguent.

Le roman du *Faux Baudouin* relate une tentative de coup d'État visant à détrôner la comtesse Jeanne de Flandre et de Hainaut. Rapidement, deux partis se créent. Le parti de Jeanne, pro-français, et le parti du faux Baudouin, pro-indépendance. Dans cette étude, nous porterons notre regard sur le complot en lui-même, sur le parti pro-Jeanne et sur le parti du faux Baudouin via ces trois chapitres respectifs : « *Le complot de 1225, un avatar de la révolution de 1830 ?* », « *Jeanne et la France* », et « *Le parti du faux Baudouin, de mauvaise foi ?* ». En comparant le contexte du XIXe siècle et le récit de Saint-Genois, nous verrons si Saint-Genois tente de faire passer un message à travers son roman.

Dans le premier chapitre, « *Le complot de 1225, un avatar de la révolution de 1830 ?* », nous verrons dans quelle mesure Saint-Genois fait référence à la révolution belge à travers le complot du faux Baudouin de 1225. Ce chapitre sera divisé en deux parties. Dans la partie « *La cause de l'indépendance nationale* », nous comparerons le complot du faux Baudouin et la révolution belge. La comparaison de ces deux remises en question du pouvoir fait intervenir la notion de sentiment national. En effet, si la révolution belge éclate en grande partie sous l'impulsion d'un sentiment national, qu'en est-il du complot du faux Baudouin ? Nous verrons donc dans la partie « *La conception qu'ont les révolutionnaires belges du Moyen Âge* » de quelle manière Saint-Genois conçoit le sentiment national des médiévaux des Pays-Bas.

Dans le récit de Saint-Genois, Jeanne de Constantinople et Louis VIII font front commun contre le faux Baudouin et les conjurés. Nous nous concentrerons sur le camp de la comtesse et du roi dans ce chapitre intitulé « *Jeanne et la France* ». Ce chapitre sera divisé en deux parties, consacrées respectivement à Jeanne de Constantinople et à la France.

²⁷ BERNARD Claudie, *Le Passé recomposé. Le roman historique du dix-neuvième siècle*, Paris, Hachette, 1996, p. 7-8.

²⁸ *Ibid.*, p. 8.

La première partie, consacrée à Jeanne de Constantinople, est elle-même divisée en trois sous-parties. Dans la première sous-partie, « *Jeanne, soumise à la France ?* », nous verrons par quels leviers d'influence le roi exerce un contrôle sur la comtesse. Saint-Genois a-t-il bien cerné ces différents leviers ? Dans la deuxième sous-partie, « *Baudouin IX, un prince regretté ?* », nous comparerons le principat de Jeanne à celui de son prédécesseur, Baudouin IX. Dans son roman, Saint-Genois affirme que le principat de l'ancien comte est regretté, et radicalement opposé à celui de Jeanne en termes de relations avec la France. En effet, contrairement à Jeanne, Baudouin IX tenait tête à la France. Les sujets de la comtesse demeurent donc mécontents. Saint-Genois a-t-il bien cerné la situation ? La troisième sous-partie, « *Le pouvoir au féminin* », est consacrée à la dimension féminine du pouvoir de la comtesse. Saint-Genois dépeint cette figure d'autorité. L'auteur belge saisit-il les enjeux politiques relatifs au pouvoir féminin ? Laisse-t-il transparaître les conceptions de genre de son temps ? La problématique liée au sexe de la comtesse se subdivise en trois points : le partage du pouvoir avec son mari, et enfin son rôle dans les affaires de la guerre.

La deuxième partie est dédiée à la France telle que la représente Saint-Genois à travers son œuvre. Comme nous l'avons déjà vu, l'auteur belge associe la conjuration du faux Baudouin à la révolution belge. À partir de ce constat, une question se pose : la France que Saint-Genois dépeint dans son récit est-elle une représentation d'un acteur de la révolution belge ? Cette partie sera divisée elle-même en deux sous-parties, consacrées à deux candidats susceptibles de résoudre cette interrogation : la France et les Pays-Bas.

Dans la première sous-partie, nous explorerons l'hypothèse selon laquelle la France du XIII^e siècle serait une représentation de la France du XIX^e siècle. Cette hypothèse repose sur une similarité entre les deux contextes. Au Moyen Âge comme lors de la révolution belge, la France lance une opération militaire en Belgique, intervient dans le mariage du dirigeant des territoires belges et dispose d'un parti pro-français agissant à l'intérieur même du territoire belge. Toutefois, une différence de contexte majeur subsiste quant à la position française en ce qui concerne l'indépendance belge / falmando-hennuyère.

Dans la seconde sous-partie, nous explorerons l'hypothèse selon laquelle la France du XIII^e siècle serait une représentation des Pays-Bas du XIX^e. Cette hypothèse repose sur la relation de domination entre les deux acteurs. La France médiévale, tout comme les Pays-Bas d'avant 1830 exercent une domination sur la Belgique / les comtés de Flandre et Hainaut.

Dans le chapitre « *le parti du faux Baudouin* », nous verrons de quelle manière Saint-Genois représente les opposants de la comtesse. Le chapitre est divisé en deux parties. La première partie est dédiée à « *Bouchard d'Avesnes, l'âme de la conjuration.* » Selon le récit de Saint-Genois, ce personnage personnifie le parti pro-indépendance et donc, par analogie, les révolutionnaires belges de 1830. Dans cette partie, nous analyserons la manière dont Saint-Genois dépeint le personnage par rapport à la réalité historique. La seconde partie du chapitre est intitulée « *Les conjurés, de mauvaise foi ?* ». Nous nous pencherons sur l'implication de la noblesse dans l'imposture du faux Baudouin. La question relève d'une importance toute particulière en considérant le récit que propose Saint-Genois, où les partisans du faux Baudouin, incarnant les révolutionnaires belges de 1831, se situent dans le « mauvais camp », celui de l'imposteur. La troisième partie, « *L'imposteur et ses atouts* », est dédiée à l'imposteur en lui-même. En comparant la littérature scientifique au récit de Saint-Genois, nous verrons à quel point l'auteur belge parvient à cerner le personnage historique et ses atouts lui permettant de maintenir la mascarade.

E. Le roman historique dans son environnement historiographique : de querelles historiographiques

La compréhension du roman du *Faux Baudouin* dans son contexte historique est au cœur de notre recherche. Cette œuvre constitue donc notre source principale. Réalisé par Jules de Saint-Genois et publié en deux tomes à Gand et Bruxelles en 1840, pour un total de 594 pages, le roman met en scène l'épisode du faux Baudouin. Il s'agit du troisième opus d'une série de quatre romans historiques portant chacun sur un épisode de l'histoire belge. Dans un souci de perfectibilité, Jules de Saint-Genois expose dans l'introduction de son roman que, prenant en considération les critiques de ses deux précédentes œuvres, il ne retombera pas dans les défauts qui les ont déparées.²⁹ S'inscrivant dans une optique de création d'une littérature belge, les quatre romans de Saint-Genois ont obtenu un grand succès dans nos régions et ont été salués par la presse belge.³⁰ Fort de son succès, le roman du *Faux Baudouin* fut même traduit en flamand par Caspar Hendrik van Boeckel sous le titre de *Bertrand van Rains*.³¹

²⁹ DE SAINT-GENOIS Jules, *Le faux Baudouin... Op. Cit.*, t. 1, p. VIII.

³⁰ DE DECKER Pierre, « Notice ... », dans *Annuaire de l'Académie royale des sciences...*, *Op. Cit.*, p.155.

³¹ *Ibid.*, p.154.

Les sources concernant l'épisode du faux Baudouin et sa réception au XIXe siècle peuvent être divisées en deux catégories. Dans la première catégorie se retrouvent les sources médiévales, à partir desquelles Jules de Saint-Genois et les auteurs de son temps se sont basés pour la réalisation de leurs œuvres respectives. Ensuite, dans la seconde catégorie, se trouvent les sources du XIXe siècle, produites par les historiens débattant de l'identité du protagoniste principal de l'épisode du faux Baudouin. Afin de mieux comprendre l'œuvre de Saint-Genois, il convient de la replacer dans son contexte historiographique. Nous présenterons donc brièvement les sources médiévales avant de passer à la présentation approfondie des sources du XIXe siècle.

Les auteurs des sources médiévales concernant l'épisode du faux Baudouin sont divisés entre les partisans de Jeanne et ses détracteurs, les uns soutenant que l'identité de Baudouin de Flandre a été usurpée dans le cadre d'un complot visant à saper le pouvoir de la comtesse, les autres soutenant à l'inverse que la comtesse est l'auteure d'un parricide.³² Parmi les nombreuses sources médiévales, la *Chronique rimée*, de Philippe Mousket, reste, selon Gilles Lecuppre, le meilleur témoignage concernant l'épisode du faux Baudouin.³³ En effet, ayant vécu à Tournai au début du XIIIe siècle, l'auteur de la source est non seulement contemporain des faits, mais aussi témoin du climat de tension géopolitique entre Jeanne et son prétendu père. Le seul reproche pouvant être fait à la source est le même élément qui en fait une source de qualité. Il s'agit du lieu de vie de Philippe Mousket. Au XIIIe siècle, la rive droite de la ville de Tournai était sous la juridiction du comté de Flandre, tandis que la rive gauche relevait du comté de Hainaut.³⁴ Or, ces deux territoires étaient gouvernés par Jeanne de Constantinople. Il est donc naturel que Mousket se place du côté des défenseurs de la thèse de l'imposture.

En traversant les siècles, l'épisode du faux Baudouin connut trois mises en récit ultérieures, à la fin du Moyen Âge et au cours de l'Époque moderne. Il s'agit plus précisément d'un roman du XVe siècle et de deux travaux d'histoires du XVIIe siècle. Là où l'auteur du roman accuse Jeanne de parricide, les deux historiens du XVIIe siècle soutiennent la thèse de l'imposture.³⁵ Ces trois sources ne sont pas pertinentes à notre recherche. D'une part, elles sont largement postérieures aux faits et ne constituent donc pas un témoignage fiable de

³² LECUPPRE Gilles, *Op. Cit.*, p. 37.

³³ *Ibid.* p. 34.

³⁴ MONTBAZET Thibault, *La chronique de Philippe Mousket*, Université Paris-IV Sorbonne, 2011, p. 17. [Mémoire de maîtrise en histoire médiévale] <en ligne> <https://www.memoireonline.com/08/13/7284/La-chronique-de-Philippe-Mousket.html>

³⁵ LECUPPRE Gilles, *Op. Cit.*, p. 38-39.

l'épisode du faux Baudouin. D'autre part, rédigées aux XVe et XVIIe siècles, elles ne s'inscrivent pas dans le contexte d'écriture du roman du *Faux Baudouin*, prenant place dans le premier XIXe siècle. Cependant, le roman du XVe siècle, intitulé *le Livre de Baudouin de Flandre*, a été réédité en 1836 à Bruxelles.³⁶ Dès lors, bien que cette source fût réalisée à la fin du Moyen Âge, elle contribua à envenimer les débats du premier XIXe siècle.

La division des auteurs médiévaux est à l'origine des débats du XIXe siècle. Au cours de cette période, la naissance de l'Etat belge et la construction d'une identité belge poussent les intellectuels de nos contrées à « construire » un Moyen Âge belge. Comptée comme une des figures incarnant ce nouveau Moyen Âge, Jeanne de Constantinople ressurgit du passé et fait l'objet de controverses. A l'instar des auteurs médiévaux, ceux du XIXe siècle sont tout autant divisés entre les défenseurs et les dénigreurs de la mémoire de la comtesse.³⁷ De manière générale, la comparaison du récit de Jules de Saint-Genois avec les versions des autres auteurs de son temps permet de mettre en lumière où se situe Jules de Saint-Genois dans le débat.

Le premier auteur à déterrer la figure Jeanne de Constantinople est Sismondi, avec son *Histoire des Français*,³⁸ dans laquelle il consacre cinq pages à l'épisode du faux Baudouin. Son récit, assez bref, ne relate pas l'entièreté de l'épisode.

Jean Charles Léonard Simonde de Sismondi (1773-1842) fut un homme de lettres libéral progressiste suisse, membre du groupe Coppet. Titulaire de la chaire de philosophie morale et professeur honoraire d'Histoire à l'université de Genève, il vit dans le Moyen Âge le berceau de la civilisation moderne.³⁹

Dans sa version des faits, Jeanne de Constantinople est dépeinte sous un mauvais jour. Tyrannique, « elle redoutoit tout partage de son autorité, toute censure qui pourroit contenir ou dévoiler les irrégularités de sa conduite. »⁴⁰ Pour maintenir sa mainmise sur ses terres, elle n'hésitait pas à recourir à des stratagèmes immoraux. D'une part, elle laissa sciemment son mari prisonnier en France, sans payer la rançon pendant plus de dix ans, et d'autre part,

³⁶ SERRURE Raymond Constant, *Le livre de Baudouyn, conte de Flandre: suivi de fragments du roman de Trasignyes*, Bruxelles, Berthot et Périchon, 1836. <en ligne> https://books.google.be/books?id=XoxUAAAACAAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false

³⁷ LECUPPRE Gilles, *Op. Cit.*, p. 39-40.

³⁸ *Ibid.*, p. 39.

³⁹ ANELLI Boris « Jean Charles Léonard Simonde de Sismondi », dans *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*. <en ligne> <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/016007/2013-05-16/> Consulté le 07/04/2024.

⁴⁰ DE SISMONDI Jean Charles Léonard Simonde, *Histoire des Français*, t. VI, Paris, Treuttel et Wurtz, 1823, p. 561. <en ligne> <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6140319p/f630.item.texteImage.zoom> Consulté le 07/04/2024.

elle refusa de reconnaître Baudouin de Constantinople -qui, dans cette version, est bel et bien revenu de croisade- comme étant son père.

Dans cette version de l'histoire, le roi de France n'est pas non plus sans reproche. Il jugea en effet que l'identité de Baudouin de Constantinople avait été usurpée non pas dans un souci de vérité, mais parce que cela servait ses intérêts.⁴¹ Il en va de même pour Henri III, qui reconnut Baudouin de Constantinople par intérêt politique.

A l'inverse, le faux Baudouin est présenté ici comme le véritable Baudouin de Jérusalem, victime des machinations de sa fille Jeanne et du roi de France Louis VIII. Lors de l'examen de Péronne, Sismondi affirme que le vieillard répondit correctement à toutes les questions du juge, sauf à trois d'entre elles (le lieu où il prêta hommage à Philippe Auguste, le lieu où il fut adoubé et le lieu où il fut marié), sa mémoire lui faisant défaut.⁴² Enfin, pris par la colère, le roi de France chassa Baudouin de Péronne.⁴³ Nous sommes bien loin de la version faisant consensus aujourd'hui, selon laquelle le prétendu Baudouin s'est échappé de la ville à la faveur de la nuit.⁴⁴

Selon Gilles Lecuppre, Sismondi s'appuie exclusivement sur des sources hostiles à Jeanne pour construire son récit.⁴⁵ Ainsi, il ne cite nullement la *Chronique rimée* de Philippe Mousket, source la plus complète concernant les événements. S'agit-il d'un manque de rigueur ou d'une volonté d'orienter l'histoire ?

De nationalité suisse, Sismondi ne trahit pas de sentiment francophile particulier dans l'introduction de son ouvrage. De plus, il n'hésite pas à critiquer les historiens des époques précédentes qui ont altéré l'histoire pour des raisons nationalistes.⁴⁶ Il semble vouloir écrire une histoire de France objective, affranchie de toute censure, dans un objectif pédagogique. Comme il l'affirme, « *Ce n'est point ainsi que l'Histoire a toujours été considérée en France. On toujours voulu la faire servir à établir les droits ou des rois, ou des ducs et pairs, [...] ou du peuple ; au lieu de lui demander compte des erreurs de tous les pouvoirs pour les éviter à* »

⁴¹ *Ibid.*, p. 562. <en ligne> <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6140319p/f630.item.texteImage.zoom> Consulté le 07/04/2024.

⁴² *Ibid.* p. 564. <en ligne> <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6140319p/f630.item.texteImage.zoom> Consulté le 07/04/2024.

⁴³ *Ibid.*, p. 564-565. <en ligne> <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6140319p/f630.item.texteImage.zoom> Consulté le 07/04/2024.

⁴⁴ LEE WOLFF Robert, *Op. Cit.*, p. 298.

⁴⁵ LECUPPRE Gilles, *Op. Cit.*, p. 39.

⁴⁶ DE SISMONDI Jean Charles Léonard Simonde, *Histoire des Français*, t. I, Paris, Treuttel et Wurtz, 1821, p. XII-XIII. <en ligne> https://books.google.be/books?id=1WFSAAAACAAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false Consulté le 07/04/2024.

l'avenir. »⁴⁷ Aussi, son *histoire des Français* n'a pas pour objectif d'éclairer uniquement l'histoire de France, mais plutôt l'histoire européenne. En effet, tous les pays d'Europe occidentale ayant été influencés par la France à un moment ou à un autre de leur histoire. Une histoire de France est donc nécessaire à la compréhension des autres histoires nationales.⁴⁸ Sismondi ne semble pas non plus vouloir faire l'éloge des rois de France à travers son histoire, étant donné le portrait non sans reproche qu'il dresse de Louis VIII lors de l'épisode du faux Baudouin. Il en va de même pour les portraits de Jeanne de Flandre et de Henri III.⁴⁹ Les représentants de la France, de la Belgique et de l'Angleterre recevant tous les trois le même traitement, Sismondi ne prend pas parti pour une nation en particulier, et sa version erronée de l'histoire, selon laquelle Baudouin de Constantinople serait victime de machinations politiques de sa fille et du roi de France semble être le fruit d'erreurs historiques, et non d'une volonté d'orienter l'Histoire en faveur d'une nation, bien que l'utilisation exclusive de sources hostiles à Jeanne demeure suspecte. Peut-être, a-t-il, dans un souci d'objectivité, sciemment évité de se référer aux sources issues des zones contrôlées par Jeanne de Constantinople et Louis VIII, dont les auteurs sont naturellement unanimes à propos de l'imposture de Baudouin de Flandre ?

Dix ans après la publication de Sismondi, l'épisode du faux Baudouin est adapté sur les planches dans un mélodrame intitulé *Jeanne de Flandre*, signé Louis-Marie Fontan⁵⁰ et Victor Herbin.⁵¹

Dans cette version, Jeanne est aussi dépeinte sous un mauvais jour. Débauchée et mauvaise dirigeante, elle entretient une relation avec Raoul de Mauléon, ayant assassiné son mari. Lors du retour de Baudouin de Constantinople, qui est ici véritablement lui-même, elle l'enferme et envisage de le faire exécuter, en vue de se marier avec le roi de France Louis

⁴⁷ *Ibid.*, p. X-XI. <en ligne> https://books.google.be/books?id=1WFSAAAACAAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false Consulté le 07/04/2024.

⁴⁸ *Ibid.*, p. I-II. <en ligne> https://books.google.be/books?id=1WFSAAAACAAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false Consulté le 07/04/2024.

⁴⁹ DE SISMONDI Jean Charles Léonard Simonde, *Op. Cit.*, t. VI, p. 561-562. <en ligne> <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6140319p/f630.item.texteImage.zoom> Consulté le 07/04/2024.

⁵⁰ Aucune biographie sérieuse ayant été faite à son sujet, Victor Herbin demeure un auteur mal connu.

⁵¹ Louis Marie Fontan (1801-1839) fut un journaliste et homme de lettres libéral français, ayant publié pas moins de vingt-sept pièces de théâtre au cours de sa carrière. En 1829, ayant écrit un article contre Charles X, il tenta de s'exiler en Belgique, mais l'accès au territoire lui fut refusé. Le mélodrame *Jeanne de Flandre* constituerait-il une vengeance personnelle contre le nouvel Etat ? (PALADILHE, « Fontan (Louis-Marie) », dans TRIBOUT DE MOREMBERT Henri (dir.) *Dictionnaire de biographie française*, vol. XIV, Paris, Letouzey et Ané, 1979, p. 319-320.)

VIII. A la fin du récit, le peuple se révolte et libère Baudouin de Constantinople.⁵² Dans les deux derniers actes, Raoul explique à Jeanne que le peuple veut leurs têtes, mais que Baudouin a demandé grâce pour sa fille, et l'a obtenue. Tandis que Baudouin et les révoltés sont en marche vers le lieu d'action, Raoul assassine Jeanne, et lorsque Baudouin entre en scène, ce dernier déplore avec douleur le meurtre de sa fille.⁵³

Il est important de garder à l'esprit que cette source est une pièce de théâtre, dont le scénario se déroule bien loin des autres versions du XIXe siècle, tenues tant par les détracteurs que les défenseurs de la mémoire de la comtesse. Ainsi, l'objectif des auteurs n'est pas de faire de l'Histoire, mais de divertir et émouvoir le public. Aussi, bien que la pièce soit un mélodrame, le meurtre de Jeanne à la fin trahit une volonté des auteurs de s'inspirer des codes de la tragédie. L'Histoire est donc déformée pour produire une histoire. Cependant, même si les faits présentés par ce drame n'appartiennent pas du tout au registre de l'Histoire, on peut mettre le récit du côté des détracteurs de la mémoire de la comtesse. Dans cette version, tout comme celle de Sismondi, Jeanne de Flandre est dépeinte sous un mauvais jour et l'identité de Baudouin de Constantinople n'est pas usurpée.

Cette source, offrant un portrait moral des différents acteurs du complot de 1225, peut être mise en comparaison avec le roman du *Faux Baudouin* et les autres ouvrages du XIXe siècles portant sur Jeanne de Flandre. Même si les auteurs de la pièce de théâtre n'ont pas pour objectif de retracer les faits historiques, leur œuvre trahit quand même la réception des figures de Jeanne de Constantinople et des autres personnages historiques de l'épisode du faux Baudouin au XIXe siècle.

Suite à l'*Histoire des Français* de Sismondi et la pièce de théâtre *Jeanne de Constantinople* de Louis-Marie Fontan et Victor Herbin, dépeignant la comtesse sous un mauvais jour, l'historien Emile Gachet⁵⁴ réagit avec son article *Bertrand de Rais. 1225*, dans la *Revue du Nord*.⁵⁵ De nationalité française, Gachet fit carrière en Belgique, où il se fut

⁵² LECUPPRE Gilles, *Op. Cit.*, p. 39.

⁵³ FONTAN Louis-Marie, HERBIN Victor, *Jeanne de Flandre*, Bruxelles, Neirinckx et Laurel, 1835, acte IV, scènes VI et VII, p. 53-56. <en ligne> https://books.google.be/books?id=IVNUAAAACAAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false

⁵⁴ Emile Gachet (1809-1857) fut un historien et philologue né à Lille et mort à Bruxelles. De nationalité française, Gachet fit carrière en Belgique, où il devint chef du bureau paléographique à Bruxelles et attaché à la Commission royale d'histoire. Au cours de sa carrière, il se consacra exclusivement à l'étude l'histoire de la Belgique (STAPPAERTS Félix, « GACHET (Emile) », dans *Biographie Nationale*, vol. VII, Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 1883, p. 406-412.)

⁵⁵ LECUPPRE Gilles, *Op. Cit.*, p. 39.

« en quelque sorte naturalisé lui-même par son mariage ».⁵⁶ L'historien semble même être animé par un certain patriotisme belge. En effet, au sein de son article, il défend la mémoire de la comtesse en tant que figure tutélaire de la Belgique naissante, et fait référence à Jeanne de Constantinople en l'appelant *notre comtesse*.

Emile Gachet divise son article en trois parties. La première partie est une brève introduction, au sein de laquelle il s'indigne des publications des auteurs relayant les calomnies sur la comtesse.

Dans la seconde partie, constituant le cœur de son article, il reconstitue les faits de l'épisode du faux Baudouin, en se basant sur plusieurs sources, dont la *Chronique rimée*. Toutefois, Gachet manquerait de rigueur aux yeux d'un historien moderne car il ne cite pas toutes ses sources, posant par exemple des citations sans les référencer. En ce qui concerne sa version des faits, Gachet s'accorde sur certains points avec son adversaire Sismondi. Ainsi, selon les deux auteurs, lors du procès de Péronne, le faux Baudouin fut contraint de s'en aller, chassé par le roi de France.⁵⁷ Cette version diffère de celle de Lee Wolff, faisant consensus, selon laquelle le faux Baudouin se serait échappé de la ville à la faveur de la nuit.⁵⁸

Dans la troisième partie, il pose la question de la mauvaise réputation de la comtesse et l'explique par le sentiment antifrçais des Flamands. Regrettant Baudouin de Flandre qui s'était opposé au roi de France Philippe Auguste à Bouvines, les Flamand voyaient leur comtesse comme une femme trop faible pour s'opposer au roi. La réapparition miraculeuse de Baudouin de Flandre avait donc de quoi galvaniser le peuple. D'autre part, les Flamands avaient un autre intérêt à suivre le faux Baudouin : son alliance avec le roi d'Angleterre leur serait profitable. Gachet reprend aussi Sismondi, qui prétend que Jeanne de Flandre a sciemment ignoré la rançon de son mari pour ne pas avoir à partager le pouvoir. L'historien démontre que la comtesse n'avait pas les moyens de payer les 40 000 livres parisis exigés par le roi de France.⁵⁹ Enfin, il termine son article en attaquant directement les détracteurs de la comtesse « *Allez, vous avez été les échos de la haine et de l'envie ;⁶⁰ vous avez été dupes plutôt que méchants.* »⁶¹

⁵⁶ STAPPAERTS Félix, « GACHET (Emile) », dans *Biographie Nationale*, vol. VII, Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 1883, p. 407.

⁵⁷ DE SISMONDI Jean Charles Léonard Simonde, *Op. Cit.*, t. VI, p. 564-565. <en ligne> <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6140319p/f630.item.texteImage.zoom> Consulté le 07/04/2024. Et GACHET Emile, *Op. Cit.*, p. 169. <en ligne> <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k57244745?rk=64378;0>

⁵⁸ LEE WOLFF Robert, *Op. Cit.*, p. 298.

⁵⁹ GACHET Emile, *Op. Cit.*, p. 171. <en ligne> <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k57244745?rk=64378;0>

⁶⁰ La *Haine et l'envie* font références aux chroniqueurs médiévaux hostiles à la comtesse.

⁶¹ GACHET Emile, *Op. Cit.*, p. 174. <en ligne> <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k57244745?rk=64378;0>

Dans le même numéro de la *Revue du Nord*, l'article d'Emile Gachet côtoie celui de Lebon, la *Notice sur Baudouin et Jeanne de Constantinople*. L'auteur divise son article en deux parties. La première partie est consacrée à la restitution des faits de l'épisode du faux Baudouin, tandis que la seconde partie est consacrée à la critique des sources. N'étant mentionné dans aucune biographie, Lebon demeure un auteur mal connu. Toutefois, nous pouvons affirmer avec certitude que, tout comme Gachet, Lebon était un fervent patriote belge. Ainsi, à la fin de son article, il affirme être flamand « *de cœur et d'origine* ». ⁶²

Lebon entame son article en dressant un contexte général de la situation qui précède l'épisode du faux Baudouin. Il expose notamment le sentiment antifrçais du peuple et les relations Franco-Flamandes du début du XIIe siècle, éléments indispensables à la compréhension l'épisode du faux Baudouin. Il passe ensuite à la restitution des faits. Parmi toutes les sources du XIXe siècle, hormis le roman du *Faux Baudouin*, son récit est le plus détaillé. Il expose par exemple la manière dont la noblesse locale de Mortagne a pris l'ermite de Glançon pour Baudouin de Jérusalem. Toutefois, ces détails ne sont pas appuyés par des notes bibliographiques indiquant d'où il tire ces informations. Pour construire son article, Lebon s'appuie sur des sources de natures variées. Il se sert, bien sûr, des chroniques médiévales, mais, aussi de documents officiels tels que la lettre du roi d'Angleterre au faux Baudouin visant à renouveler leur alliance. ⁶³

Dans la seconde partie de son article, Lebon nous offre une critique des sources remarquable. Il y démontre pourquoi la chronique de Mathieu Paris, ⁶⁴ la chronique de Tours ⁶⁵ et les celle des gestes de Louis VIII, ⁶⁶ toutes trois hostiles à Jeanne de Constantinople, ne sont pas fiables. Enfin, il expose les raisons de la réalisation de son article. « *C'est pour venger la mémoire injustement outragée du père et de la fille, pour rétablir les faits dans toute leur pureté, que nous avons pris la plume.* » ⁶⁷ A travers cet article, il vise particulièrement Sismondi. « *Nous avons nommé nos autorités et déduit nos raisonnements. M. Sismondi a*

⁶² LEBON, « Notice sur Baudouin et Jeanne de Constantinople », dans *Revue du Nord*, t. IV, 1835, p. 336. <en ligne> <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k57244745?rk=64378;0>

⁶³ RYMER Thomas, « De foedere com Baldwino (verone an ficto) Comite Flandrie ineundo français », dans *Foedera*, p. 95. <en ligne> https://books.google.be/books?id=AhiFvgAACAAJ&printsec=frontcover&redir_esc=y#v=onepage&q&f=false

⁶⁴ PARIS Mathieu, *Chronica Maiora*, MGH, SS, XXVIII, p. 107-389. <en ligne> https://www.dmgh.de/mgh_ss_28/#page/107/mode/lup

⁶⁵ *Chronique de Saint Marin de Tours*, MGH, SS, XXVI, p. 458-479. <en ligne> https://www.dmgh.de/mgh_ss_16/#page/471/mode/lup

⁶⁶ « Gesta Ludovici VIII », dans DELISLE Léopold, *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. 17, 2e ed., Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 1877, p. 302-312.

⁶⁷ LEBON, *Op. Cit.*, p. 336. <en ligne> <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k57244745?rk=64378;0>

*indiqué ses garants et exposé les motifs de son récit. C'est au lecteur à vérifier, comparer et juger. »*⁶⁸

Aux articles de Lebon et Gachet succède le roman du *Faux Baudouin*, publié en 1840, que nous avons déjà présenté. Un an après la parution de ce roman est publiée une nouvelle étude assez conséquente sur Jeanne de Constantinople de pas moins de 200 pages, intitulée *Etudes historiques sur Jeanne de Constantinople*,⁶⁹ et réalisée par Jacques de Mersseman.⁷⁰

L'auteur divise son examen de l'épisode du faux Baudouin en trois parties. D'abord, il restitue les faits en comparant les chroniques, sans pencher d'un côté ou de l'autre par rapport au débat sur la comtesse. Ensuite, il tente de démêler le vrai du faux. Enfin, il nous présente la conclusion de son travail.

Dès le début de son étude, Mersseman fait part au lecteur du flou concernant la moralité de la comtesse et l'identité de l'ermite de Glançon, les chroniques médiévales étant très divisées à ce sujet. L'historien se propose alors d'apporter un éclairage sur les événements en restant le plus neutre possible, contrairement à d'autres auteurs de son temps, animés par un certain patriotisme. Ainsi, il considère autant les chroniques favorables à la comtesse que celles qui lui sont hostiles. « *Nous ne repousserons l'examen d'aucune allégation, nous attribuerons sa valeur à chacune d'entre elle, pour la rejeter quand elle paraîtra absurde, ou l'admettre comme vraisemblable quand nous pourrons l'appuyer sur quelques documents respectables.* »⁷¹ Loin de se limiter aux chroniques de l'époque, Mersseman mobilise d'autres types de sources ; des documents officiels tels que les actes de fondation de monastère et la lettre de Henri III au prétendu Baudouin de Constantinople, et les références à ces sources ne manquent pas.

Au terme de son étude, Mersseman en vient à la conclusion que l'ermite de Glançon était bien Baudouin de Jérusalem et que, par conséquent, Jeanne est l'auteure d'un parricide.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 336. <en ligne> <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k57244745?rk=64378:0>

⁶⁹ DE MERSSEMAN Jacques, *Etudes historiques sur Jeanne de Constantinople*, Bruges, Imprimerie de Vandecasteele-Werbrouck, 1841. <en ligne> https://books.google.be/books?id=YtbAAAAQAAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gsbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false

⁷⁰ Jacques-Olivier-Marie De Mersseman (1805-1853) fut un médecin brugeois. Cumulant les distinctions, il fut notamment membre de la commission médicale de la Flandre occidentale, mais aussi membre de l'Académie royale de médecine de Belgique. Bien qu'il ne fût pas diplômé en histoire, De Mersseman était reconnu comme « *Doué d'une aptitude spéciale pour les recherches historiques* », ce qui lui permit de publier des articles dans la revue d'histoire *Annales de la Société d'émulation de Bruges*. (DE BUSSCHER Edmond, « De Mersseman (Jacques-Olivier-Marie) », dans *Biographie Nationale*, vol. V, Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 1876, p. 512-516.)

⁷¹ DE MERSSEMAN Jacques, *Etudes ...*, Op. Cit., p. 7. <en ligne> https://books.google.be/books?id=YtbAAAAQAAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gsbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false

L'auteur justifie cette position notamment par le fait que durant la seconde moitié de son principat, la comtesse s'est évertuée à fonder une multitude de monastères, et que les clercs, seuls détenteurs de l'écriture à l'époque, se montrèrent reconnaissants et la défendirent à travers leurs écrits.⁷² Cette vision des événements se pose en opposition avec la thèse communément admise aujourd'hui, selon laquelle l'identité de Baudouin de Constantinople a été usurpée.

En plus des *Etudes historiques sur Jeanne de Constantinople*, l'année 1841 voit paraître une biographie de la comtesse, intitulée *Histoire de Jeanne de Constantinople, comtesse de Flandre et de Hainaut*, et signée Edward le Glay⁷³. L'auteur y consacra un chapitre entier à l'épisode du faux Baudouin.

En ce qui concerne ses sources, Le Glay se place du côté des défenseurs de la mémoire de la comtesse et nous assure dès le début de son article que « *C'est aux écrivains contemporains [de l'épisode du faux Baudouin] et dignes de foi que nous emprunterons toutes les circonstances qu'on va lire.* »⁷⁴ Ces écrivains en question sont Jacques de Guise, auteur des *Annales Hennuyères* et Philippe Mousket, auteur de la *Chronique rimée*, se plaçant évidemment tous les deux du côté des défenseurs de la comtesse.

Dans son ouvrage se voulant scientifique, Le Glay insère des conversations entre les protagonistes de l'épisode du faux Baudouin. Ces conversations n'ont évidemment pas été réellement tenues. Il justifie ce mode de narration en citant un autre historien, Prosper de Barante, défendant l'insertion de dialogues fictifs comme un « *moyen de faire connaître le caractère des personnages et l'esprit du temps* ».⁷⁵ En plus des conversations fictives, Le Glay insère de nombreux détails dans son récit, probablement inventés eux aussi, tels que les conditions de vies des frères franciscains de retour de croisade, le tout accompagné de quelques rares citations et notes bibliographiques. Enfin, le chapitre sur l'épisode du faux Baudouin se termine sur une bibliographie assez courte. En somme, l'insertion de dialogues et

⁷² *Ibid.*, p. 200. <en ligne> https://books.google.be/books?id=YytbAA-AAQAAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false

⁷³ Originaire de Cambrai, Edward le Glay (1814-1894) fut un historien, archiviste et fonctionnaire français. Au cours de sa carrière d'historien, il fut nommé conservateur en chef adjoint des archives du département du Nord, et publia de nombreuses éditions de sources et travaux consacrés à l'histoire de sa région, dont l'*Histoire de Jeanne de Constantinople, comtesse de Flandre et de Hainaut*. En parallèle à sa carrière d'historien, il fit aussi carrière dans l'administration, et remplit notamment la fonction de sous-préfet de Tournon. (DE MOREMBERT Henri Tribout, « LE GLAY (Edward-André Joseph) », dans *Dictionnaire de Biographie française*, vol. XX, Paris, Letouzey et Ané, 2007, p. 974-975.)

⁷⁴ LE GLAY Edward, *Histoire de Jeanne de Constantinople, comtesse de Flandre et de Hainaut*, Lille, Vanackère, 1841, p. 78. <en ligne> <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9737616f/f1.item>

⁷⁵ DE BARANTE Prosper, *Histoire des ducs de Bourgogne*, vol. 1, Amsterdam, A. J. van Tetroode, 1825, p. XLIII. Cité par LE GLAY Edward, *Op. Cit.*, p.78. <en ligne> <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9737616f/f1.item>

de détails, ainsi que la rareté des notes de bas de page donnent à l'ouvrage soi-disant scientifique de Le Glay des allures de roman historique. Ainsi, les frontières entre les deux genres se brouillent.

L'œuvre de Le Glay fut par la suite l'objet d'une note critique intitulée *Examen critique de l'Histoire de Jeanne de Constantinople' par Edward Le Glay*, et publiée par Jacques de Mersseman.⁷⁶ Dans son compte rendu, ce dernier taille le travail de Le Glay, relevant de nombreuses d'erreurs historiques dans ses propos. Pire encore, il lui reproche de l'avoir paraphrasé sans le citer, et pour ainsi dire, de lui voler ses découvertes.

F. Présentation de l'historiographie

Notre sujet, qui, pour rappel, traite de la manière dont le Moyen Âge est représenté dans le roman du *Faux Baudouin*, ainsi que de la manière dont l'œuvre s'inscrit dans l'esprit de son temps, se décline en deux grands axes historiographiques. D'abord, la réception de la figure de Jeanne de Constantinople et de l'épisode du faux Baudouin dans le premier XIXe siècle. Ensuite, l'action de Saint-Genois dans ce contexte de construction de l'identité nationale belge à travers l'Histoire et la littérature. Nous aborderons donc dans un premier temps l'historiographie concernant Jeanne de Constantinople et l'épode du faux Baudouin pour ensuite s'attaquer à celle concernant Saint-Genois et son action dans le cadre de la construction de l'identité belge.

Concernant la mémoire de Jeanne de Constantinople et la réception de l'épisode du faux Baudouin, une question historiographique se pose quant à la fiabilité des travaux. En effet, de nombreuses œuvres voient le jour à diverses périodes du développement de l'histoire en tant que science, entre les XIXe et XXe siècles. À partir de quand peut-on considérer l'historiographie à propos de Jeanne de Constantinople comme fiable ? Pour éclairer cette question, il convient de faire un tour d'horizon sur l'historiographie des XIXe et XXe siècles.

Notre source, ainsi que de nombreuses autres œuvres portant sur Jeanne de Constantinople sont issues du premier XIXe siècle, plus précisément la monarchie de Juillet (1830-1848) pour la France et les débuts du nouvel Etat pour la Belgique. Cette période est marquée par le Romantisme. Ce courant littéraire remet au gout du jour l'Histoire du Moyen Âge, longtemps méprisée. Ce n'est donc pas un hasard si la polémique autour de Jeanne de

⁷⁶ DE MERSSEMAN Jacques, *Examen critique de l'Histoire de Jeanne de Constantinople' par Edward Le Glay*, Bruges, Imprimerie de Vandecasteele-Werbrouck, 1841. <en ligne> https://books.google.be/books?id=F59zQFe6YUEC&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false

Constantinople renaît précisément à ce moment-là. Les publications du registre de l'histoire sont de natures variées. Comme le précise Châteaubriand en 1831, « *Tout prend aujourd'hui la forme de l'histoire : polémique, théâtre, roman, poésie...* »⁷⁷ Aussi, la période romantique est marquée par l'imaginaire.⁷⁸ Ainsi, il est tout fait acceptable d'ajouter des dialogues et détails fictifs dans les romans comme dans les articles scientifiques. Dès lors, la frontière entre les différents genres littéraires se brouille.

Paradoxalement, la période romantique est aussi une époque marquant les débuts de l'histoire en tant que discipline scientifique universitaire. En France, son institutionnalisation est encouragée par l'Etat sous la monarchie de Juillet, et, les régimes suivants, -le Second Empire et la Troisième République-, continuent ce processus d'institutionnalisation,⁷⁹ menant peu à peu vers le positivisme, avec les révolutions qu'apportent succinctement l'Ecole méthodique puis l'Ecole des Annales.

Concernant les débats autour de Jeanne de Constantinople, les publications du registre de l'Histoire ne manquent pas et parsèment les XIXe et XXe siècles. À partir de quand peut-on se fier à ces travaux ? Il est clair que les œuvres écrites dans le contexte de l'Histoire romantique ne constituent pas des travaux fiables pour notre recherche. Dès lors, les publications entre 1800 et 1848 ne seront pas utilisées. Il en va de même pour les publications du second XIXe siècle. Elles appartiennent à une époque de l'historiographie que nous ne jugeons pas assez mûre pour engendrer une œuvre assez sérieuse sur le sujet, bien que certaines publications se démarquent par leur qualité, telle que celle du père Arsène Cahour⁸⁰ comme l'atteste Gilles Lecuppre, dans son article *Jeanne de Constantinople face au fantôme de son père*.⁸¹ Les trois principaux travaux sur Jeanne de Constantinople et l'épisode du faux Baudouin sont issus des XXe et XXI siècles. Il s'agit des publications des chercheurs Théo Luykx, Robert Lee Wolff et Gilles Lecuppre, qui seront présentés succinctement.

Avec sa monographie, Luykx offre un formidable outil de travail pour quiconque s'intéresse à Jeanne de Constantinople. Il y aborde tous les aspects de son principat. L'ouvrage est divisé en deux parties. La première partie retrace la biographie de la comtesse

⁷⁷ DE CHATEAUBRIAND François-René, *Études ou Discours historiques, Œuvres complètes*, vol. IV, Paris, Ladvocat, 1831, p. LXXVIII. Cit par POIRRIER Philippe, *Introduction à l'historiographie*, Paris, Belin, 2009, p. 31-32.

⁷⁸ POIRRIER Philippe, *Introduction à l'historiographie*, Paris, Belin, 2009, p. 31-32.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 31.

⁸⁰ CAHOUR Arsène, *Baudouin de Constantinople: chronique de Belgique et de France en 1225*, Paris, Librairie de Mme Ve Poussielgue-Rusand, 1850.

⁸¹ LECUPPRE Gilles, *Op. Cit.*, p 40.

période par période. Un chapitre entier est consacré à l'épisode du faux Baudouin, et se décline en cinq sections, apportant un éclairage sur les points suivants : le faux Baudouin dans la littérature et dans les sources, l'identité de l'ermite de Glançon, les causes de la montée du faux Baudouin, son succès et sa chute. La seconde partie, quant à elle, propose une vue d'ensemble de la politique menée par la comtesse. Le premier chapitre se révèle très intéressant. Il y aborde les relations des comtés de Flandre de Hainaut avec l'étranger.

Dans la section consacrée à l'identité de l'ermite de Glançon, Luykx soutient l'hypothèse de l'imposture. Plusieurs arguments sont avancés, issus d'un examen des sources et du contexte. D'abord, sur les six chroniqueurs contemporains à l'épisode du faux Baudouin, cinq se rangent du côté de Jeanne et une seule chronique, -la chronique de saint Martin de Tours-, rend la comtesse coupable de parricide. Aussi, la plupart des autres sources hostiles à la comtesse ne sont pas dignes de foi.⁸² Ensuite, au procès de Péronne, les chroniqueurs défendant le faux Baudouin affirment que ce dernier s'est abstenu de répondre aux questions du roi non pas par ignorance, mais par dignité. Certes, mais dans tous les cas, il a faussé compagnie au roi et à la cour, et ses partisans l'ont abandonné. Pour Luykx, il est difficile de croire que le procès aurait pu aussi mal tourner si l'ermite de Glançon était véritablement le comte Baudouin.⁸³ Enfin, l'auteur examine le contexte et les sources relatives à la disparition de Baudouin en Orient, et en conclut avec certitude que l'empereur est bien mort dans les prisons bulgares.⁸⁴

Bien que la monographie de Luykx soit d'une grande qualité, son analyse de la question de l'identité de l'ermite de Glançon est supplantée par l'article de Lee Wolff, publié quelques années plus tard, en 1953. La publication, intitulée *Baldwin of Flanders and Hainaut, First Latin Emperor of Constantinople: His Life, Death, and Resurrection, 1172-1225*, est divisée en trois parties. Les deux premières parties sont dédiées à la carrière de Baudouin de Flandre en Occident et à ses ancêtres, mais aussi à l'impact de sa mort dans nos régions. Ces deux parties sont indispensables à la compréhension de l'épisode du faux Baudouin car elles le remettent dans son contexte. Cet épisode fait justement l'objet de la troisième partie, dans laquelle l'historien restitue les faits. L'article se termine par un espace réservé aux notes bibliographiques, très précises et abondantes, dans laquelle il porte une

⁸² LUYKX, Théo, *Johanna van Constantinopel, gravin van Vlaanderen en Henegouwen: : haar leven (1199/1200-1244), haar regeering (1205-1244) vooral in Vlaanderen*, Antwerpen, Standaard, 1946, p. 221.

⁸³ *Ibid.*, p. 222.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 222-223.

critique remarquable des sources et dresse un résumé des querelles historiographiques autour de la comtesse.

Dans son article, Wolff fait aussi le point sur l'identité de l'ermite de Glançon. Son analyse est plus fine que celle de Luykx, et fait toujours autorité aujourd'hui, comme l'atteste Gilles Lecuppre dans son article *Jeanne de Constantinople face au fantôme de son père*.

Dans son analyse, l'historien évoque l'hypothèse selon laquelle il y aurait un complot de la part de la noblesse hostile à la politique pro-française de Jeanne de Constantinople, qui aurait fait passer Bertrand de Rais pour l'empereur Baudouin de Constantinople. Il semble probable qu'au début de l'épisode, les conspirateurs aient préparé le terrain au retour de l'empereur en envoyant le « mystérieux étranger » répandre la nouvelle de son retour à Valenciennes, pour ensuite faire entrer en jeu l'ermite de Glançon. Il est en revanche tout aussi probable que la reconnaissance de l'ermite ait été faite par hasard et de bonne foi, et que les opposants à la comtesse s'en soient servis seulement par la suite pour monter le complot, en constatant qu'il s'agit d'une arme capable de faire tomber la comtesse. Dans tous les cas, les détails du complot ne seront jamais connus.⁸⁵

Wolff évoque aussi l'hypothèse inverse, selon laquelle l'ermite de Glançon serait bien Baudouin de Jérusalem et que Jeanne serait l'auteure d'un parricide. Selon le chercheur, pour que cette hypothèse soit vraie, il faut considérer un complot visant à éliminer le vrai Baudouin de Constantinople en le faisant passer pour un imposteur. Ce complot impliquerait non seulement Jeanne de Constantinople et Louis VIII, mais aussi les évêques d'Orléans, de Beauvais et de Liège, en plus des nobles flamands ayant abandonné l'ermite alors même qu'ils étaient hostiles à la comtesse. Toujours pour considérer cette hypothèse comme vraie, il faudrait considérer comme fausses les sources rapportant les aveux du faux Baudouin au seuil de la mort, son incapacité de répondre aux questions de Louis VIII lors du procès de Péronne, les deux évasions de villes lui étant favorables, et le fait que sa propre sœur ne l'ait pas reconnu.⁸⁶

Wolff soutient que cette hypothèse n'est pas impossible et fait aussi remarquer que, selon l'auteur de la chronique de Saint Marin de Tours, aucun des chroniqueurs prétendant que l'ermite de Glançon est Bertrand de Rais n'est digne de confiance, car « *All were talking to please Jeanne* »⁸⁷

⁸⁵ LEE WOLFF Robert, *Op. Cit.*, p. 295.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 299

⁸⁷ *Ibid.*, p. 299.

Cependant, l'historien a aussi consulté des sources non flamandes fiables qui rapportent que Baudouin est bien mort en captivité en Orient, et ces sources semblent exclure un retour du comte en Occident.⁸⁸ Wolff conclut alors « *Absolute scientific certainty on the point is perhaps not attainable ; but it would appear that there is not even the barest possibility that the hermit was really the Emperor of Constantinople and Count of Flanders and Hainaut.* »⁸⁹

L'une des dernières études en date sur l'épisode du faux Baudouin est l'article de Gilles Lecuppre, *Jeanne de Constantinople face au fantôme de son père*⁹⁰. L'auteur dresse d'abord un contexte de la Flandre avant le principat de Jeanne pour s'attaquer ensuite à l'épisode du faux Baudouin, qu'il restitue d'abord du point de vue de l'ermite, puis du point de vue de la comtesse. Dans sa version, Lecuppre soutient comme Wolff qu'il y a eu un complot de la noblesse derrière l'imposture de Baudouin de Constantinople, mais ne s'attarde pas sur le sujet. Il termine son article en exposant les péripéties que la mémoire de la comtesse a connu au fil des siècles, du Moyen Âge à aujourd'hui. Dans cet exposé, il offre un très bon panorama des débats du XIXe siècle autour de la comtesse, dont nous nous sommes servis dans la partie *Présentation des sources* de notre étude. Enfin, Lecuppre fait le point sur les publications scientifiques concernant l'épisode du faux Baudouin et salue les travaux de Luykx et de Wolff, dont nous avons parlé précédemment.

Notre étude n'a pas pour ambition de réexaminer l'épisode d'imposture du faux Baudouin, dont s'est déjà chargé Wolff, mais de la replacer dans son contexte de production. Jusque-là, les chercheurs s'étant penchés sur la réception de l'épisode du faux Baudouin au XIXe siècle ont dressé un panorama de la situation, sans approfondir la question. Notre contribution vise à compléter ces travaux précédant en se concentrant sur le cas de Saint-Genois.

Le second axe historiographique de notre sujet porte sur la construction du sentiment national belge à travers le roman historique. Comme précisé dans l'introduction, le *Faux Baudouin* est la troisième œuvre d'une série de quatre romans historiques, que Jules de Saint-Genois a réalisés au cours de sa carrière. Au moyen de ces romans, l'auteur s'attèle à édifier la nation belge. Les deux premières œuvres de Saint-Genois, *La cour du Duc Jean IV* et *Hembyse*, ont fait l'objet de deux mémoires que nous allons présenter succinctement.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 299.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 299-300.

⁹⁰ LECUPPRE Gilles, *Op. Cit.*, p 33-41.

Le mémoire de Catherine Thoreau, intitulé *Roman historique et identité nationale : un enjeu pour la Belgique*, étudie le sentiment national belge dans nos régions autour des années 1830, à travers le genre du roman historique, dans une perspective romaniste. Pour mener à bien sa recherche, Thoreau mobilise deux sources principales : *Hembyse*, de Jules de Saint-Genois, et *Le gueux de mer*, de Henri Moke. Ces deux œuvres sont révélatrices d'un genre nouveau, le roman historique, que la Belgique s'approprie dès sa naissance⁹¹ L'objet de recherche est sous-tendu par plusieurs interrogations. La Belgique serait-elle un accident de l'Histoire, ou le produit de la reconnaissance d'une entité préexistante ? Comment envisager les productions culturelles littéraires de cette nouvelle nation ? Serait-ce ces productions culturelles qui ont permis l'émergence du sentiment national belge, ou est-ce le nouvel Etat, qui, pour se légitimer, a créé cette culture nationale ?⁹²

Pour répondre à sa question de recherche, Thoreau divise son plan en trois parties. La première partie se penche sur le double contexte : celui d'écriture des romans, le XIXe siècle, et celui dans lequel se déroule l'intrigue des romans, le XIVe siècle. Dans cette partie, une attention est portée à la manière dont les deux romans historiques, *Hembyse* et *Le Gueux de la mer*, sont marqués par le courant romantique et son implication nationaliste.⁹³

La seconde partie est dédiée à l'Histoire, en tant que discipline, dans le premier XIXe siècle. D'abord, Thoreau se penche sur les interactions entre fiction et Histoire, typique du courant romantique. Ensuite, en partant du modèle original du roman historique, dont Walter Scott est le représentant, la mémorante expose les modifications au genre qu'ont effectué Saint-Genois et Moke en s'appropriant ce nouveau modèle. Ces remaniements trahissent une ambition de construction de la nation.⁹⁴

Enfin, la dernière partie se penche sur les mythes nationaux belges et leurs occurrences dans les romans *Hembyse* et *Le Gueux de la mer*.⁹⁵

Tout comme nous, Thoreau traite dans son étude d'un roman de Saint-Genois. Toutefois, une différence majeure s'opère entre notre objet d'étude et celui de Thoreau. Là où nous portons notre attention sur un roman en particulier, pour dégager la manière dont il s'inscrit dans son contexte de production, Thoreau se penche sur le sentiment national belge

⁹¹ THOREAU Catherine, *Roman historique et identité nationale : un enjeu pour la Belgique au XIXe siècle*, Université catholique de Louvain, 2011-2012, p. 2. [Mémoire de maîtrise en romanes]

⁹² *Ibid.*, p. 1-2.

⁹³ *Ibid.*, p. 3

⁹⁴ *Ibid.*, p. 3.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 3.

dans la littérature belge du premier XIXe siècle, et utilise un roman de Saint-Genois comme source. Contrairement à nous, Thoreau ne fait pas d'un roman en particulier son objet d'étude.

Une autre différence s'opère entre nos deux recherches. Thoreau réalise ce mémoire dans le domaine de l'étude des langues romanes, tandis que nous opérons notre recherche dans le domaine de l'Histoire. Même si nous partageons une certaine méthodologie qu'est le commentaire de texte, les accents sont mis sur des thèmes différents. Par exemple, contrairement à Thoreau, nous comparons le récit de Saint-Genois aux faits historiques du XIIIe siècle, pour ensuite expliquer raisons des divergences ou convergences entre la vision de l'auteur belge et l'historiographie actuelle.

D'autres thèmes, en revanche, sont connexes aux deux mémoires. Dans le mémoire de Thoreau, un lien est clairement établi entre le récit de *Hembyse* et la révolution belge.⁹⁶ Or, il se trouve que Saint-Genois fait aussi allusion à la révolution belge dans son roman du *Faux Baudouin*. Nous verrons donc de quelle manière et dans quel but il fait référence à cet épisode de l'histoire du XIXe siècle.

Dix ans après la défense du mémoire de Thoreau, un nouveau mémoire à propos d'une autre œuvre de Saint-Genois arrive à terme. Ce mémoire porte sur le roman *La cour du Duc Jean IV. Chronique brabançonne, 1418-1421*. S'agissant d'un roman historique, Xhrouet porte son analyse à la fois sur le roman en lui-même, mais aussi sur les sources que Saint-Genois a consultées pour réaliser son œuvre. En ce qui concerne la méthodologie, Xhrouet procède tout au long du mémoire à des commentaires de texte. En ce qui concerne son corpus de sources, elle distingue sa source principale, *La cour du Duc Jean IV*, et les sources secondaires. Ces sources secondaires sont constituées de sources médiévales dont Saint-Genois s'est inspiré pour son roman. Xhrouet fait aussi remarquer que *La cour du Duc Jean IV* a été écrit dans l'esprit du romantisme belge, marqué par une volonté de valorisation de l'identité nationale. Ainsi, elle pose la question de recherche suivante. « De quelle manière et dans quel but Jules de Saint-Genois retrace-t-il l'histoire de Jean IV de Brabant en fonction de l'esprit de son époque et des sources à sa disposition ? » Pour y répondre, elle propose un plan suivant la chronologie du roman, composé de deux parties, chacune divisée en deux chapitres.

La première partie se concentre sur la manière dont Saint-Genois plante le décor de son histoire et aborde la question de la représentation du Moyen Âge depuis le XIXe siècle romantique. Ainsi, le premier chapitre traite de la manière dont Saint-Genois présente le

⁹⁶ *Ibid.*, p. 99-101.

contexte historique de son roman, en décrivant les « méchants » de l'histoire, et en plantant un décor aux « couleurs locales ».

La seconde partie se concentre sur le thème de la révolte, et observe comment Saint-Genois, via la révolte dépeinte dans son roman, semble faire écho à la révolution belge. Le premier chapitre, « la diète », présente les personnages en opposition à Jean IV, en dressant un parallèle avec la révolution belge, tandis que la seconde partie, « la révolte », analyse la conclusion du roman de Saint-Genois.⁹⁷

La cour du Duc Jean IV et le *Faux Baudouin* ont été écrits par le même auteur, avec seulement quelques années d'intervalle. Notre recherche présente donc de grandes similarités avec le mémoire de Laetitia Xhrouet. En effet, Xhrouet fait état des correspondances entre, d'un côté, le contexte médiéval, avec la révolte sous Jean IV, et de l'autre côté, le contexte du XIXe siècle, avec la révolution belge. Notre recherche comptera aussi un parallèle entre le contexte médiéval et celui du XIXe siècle. Ce parallèle portera sur le thème de la révolte/révolution, mais aussi sur les relations diplomatiques entre la France et nos régions.

En définitive, Saint-Genois, en tant qu'auteur, n'a pas été délaissé par l'historiographie. Ses deux premières œuvres ont fait l'objet des deux mémoires respectifs de Xhrouet et Thoreau. Sa troisième œuvre sera au centre de ce mémoire, qui s'inscrit donc dans la suite logique des travaux de Xhrouet et Thoreau. Comme nous l'avons vu, certains thèmes seront connexes aux trois études. Notre question de recherche, portant sur la manière dont le roman du *Faux Baudouin* s'inscrit dans le contexte de son époque, ne changera pas la perspective par rapport aux travaux déjà existants, mais complètera l'étude critique de la carrière d'écrivain de Saint-Genois.

⁹⁷ XHROUET Laetitia, *Op. Cit.*, p. 16.

1 Première partie. Le complot de 1225, avatar de la révolution belge de 1830 ?

1.1 La cause de l'indépendance nationale

Selon Saint-Genois, l'épisode du faux Baudouin est beaucoup plus qu'une tentative de rébellion de seigneurs mécontents de la politique menée par la comtesse. L'auteur belge explique son point de vue sur la nature de la rébellion à la fin de son roman.

« Si l'opinion que l'ermite de Glançon était le véritable empereur, Baudouin IX, pouvait encore se soutenir, il semble que le grand nombre d'ouvrages qui adoptent l'autre version [...] devraient suffire pour prouver que cet homme n'est qu'un vulgaire imposteur. Nous en sommes d'autant plus convaincus que nous avons rencontré dans cet épisode [...], toute une révolution politique qui en réussissant, eût peut-être, dès cette époque, arraché à l'influence de la France, cette Flandre si puissante, que nos voisins ont constamment cherché par la suite, à soumettre à leur domination. -La prétendue réapparition du héros de la cinquième croisade fut le prétexte qui mit aux mains des seigneurs les armes de la rébellion. Venger Bouvines, s'allier avec l'Angleterre contre la France, voilà le véritable but qui avait guidé les ennemis de Jeanne de Flandre et les partisans de l'indépendance nationale. »⁹⁸

Saint-Genois présente donc la conjuration du faux Baudouin comme une révolution à caractère national, visant à obtenir l'indépendance. Comme nous le verrons dans la partie « *La conception de la nation au Moyen Âge du point de vue des révolutionnaires belges* », les médiévaux des Pays-Bas disposaient d'une conscience identitaire régionale rattachée à leur principauté. Les Français étaient vus comme des étrangers et il apparaît donc tout à fait concevable que les seigneurs flamands et hennuyers aient des motivations nationalistes à défaire l'influence française sur leurs comtés.

Du côté de l'historiographie moderne, il n'est aucunement fait mention des motivations nationalistes comme cause du soulèvement de la noblesse flamande et hennuyère face à Jeanne de Constantinople. Les recherches les plus récentes présentent d'autres causes à l'impopularité de la comtesse et à la tentative de prise de pouvoir qui en découle. D'abord, un scandale domestique ternit l'image de Jeanne aux yeux de tous : elle approuve le second

⁹⁸ DE SAINT-GENOIS Jules, *Le faux Baudouin...* Op. cit., t. 2, p. 292.

mariage de Marguerite de Flandre avec Guillaume de Dampierre alors que d'une part, le premier mariage de Marguerite n'est pas officiellement annulé, et que d'autre part, le mariage présente un degré de consanguinité discutable, même pour les mœurs médiévales. Ensuite, la guerre privée entre Jeanne et Bouchard d'Avesnes a causé des ravages et une famine en Flandre. Aussi, la condition féminine de la comtesse contribue à la rendre impopulaire aux yeux de ses sujets.⁹⁹ Enfin, l'influence française pesant sur la comtesse de Flandre suite à la défaite de Bouvines contribue à attirer à la comtesse la colère d'une partie de la noblesse hostile à la France « *dont les intérêts sont d'avantage liés vers l'Angleterre.* »¹⁰⁰

En somme, les nobles flamands et hennuyers ont plus d'une raison de se révolter : la condition féminine de leur comtesse, son approbation d'un mariage discutable, les ravages causés par la guerre, la politique francophile imposée à la comtesse, et enfin, probablement un esprit nationaliste. Or, dans l'esprit de Saint-Genois, ce sont les motivations nationales qui priment. Cette situation est-elle comparable à la révolution belge ?

Les griefs qui ont mené à la révolution belge sont assez différents de ceux de 1225. Entre 1828 et 1829, nombre de pétitions sont envoyées aux Etats Généraux de la part des Belges. Jaques Logie résume assez bien les griefs des Belges à l'égard du pouvoir : « *On y réclamait le rétablissement du jury dans les procès de presse (supprimés par arrêtés de 1814), la liberté de l'enseignement et de la presse, l'inamovibilité des magistrats, la responsabilité ministérielle, l'abolition de la mouture [un impôt sur les céréales] , la liberté de l'emploi et des langues, [Le néerlandais était imposé en Flandre dans l'administration et la justice, tandis que les élites y parlaient le français, et le peuple, leurs dialectes respectifs.], l'égalité des Belges et des Hollandais dans les emplois publics [Une disproportion régnait dans les postes à responsabilité de l'Armée et de l'Etat], un régime plus favorable aux intérêts économiques des provinces du Sud.* »¹⁰¹ En 1830, la révolution de Juillet à Paris contribua à enflammer les esprits, et un mois plus tard, Bruxelles suivit l'exemple. Les Belges se révoltèrent face au sentiment d'injustice engendré par la politique menée par le roi des Pays-Bas. Mais surtout, la révolution était animée par un sentiment national belge, existant depuis la séparation des Pays-Bas du Nord et du Sud au XVI^e siècle.¹⁰²

⁹⁹ WOLFF Robert Lee, « Baldwin of Flanders ... », in *Speculum, Op. cit.*, p. 294.

¹⁰⁰ LECUPPRE Gilles, « Jeanne de Constantinople face au fantôme du père », dans DESSAUX Nicolas (éd.), *Jeanne de Constantinople, comtesse de Flandre et de Hainaut*, Paris, Somogy Éditions d'Art, 2009, p. 34.

¹⁰¹ LOGIE Jean, *1830 : De la régionalisation à l'indépendance*, Paris, Duculot, 1980, p. 19.

¹⁰² STENGERS Jean, *Les Racines de la Belgique : Histoire du sentiment national en Belgique des origines à 1918*, t. 1, Bruxelles, Racine, 2000, p. 170-188.

Dans l'ensemble, et les raisons qui poussèrent les conjurés de 1225 et les Belges de 1830 à contester l'autorité sont assez différents. Le seul point commun se joue sur l'aspect nationaliste de la contestation. Dans le cas de la révolution de 1830, les motivations nationalistes sont incontestablement présentes, et attestées par les recherches de Stengers. En revanche, dans le cas de la conjuration de 1225, s'il est probable qu'un sentiment national flamand et hennuyer anime les rebelles, rien n'est moins sûr quant à la place de ce sentiment national à la tête des motivations des conjurés. Les recherches les plus récentes mettent en avant d'autres causes à la tentative de renversement de la comtesse. Or, dans l'esprit de Saint-Genois, ce sont les motivations nationales qui priment. À partir de ce constat, nous pouvons conclure que l'auteur belge voit la conjuration du faux Baudouin à travers le prisme de son temps et conçoit la révolution belge comme un écho de la conjuration du faux Baudouin. Ainsi, dans le roman du faux Baudouin, les « *partisans de l'indépendance nationale* » derrière la conjuration du faux Baudouin, font référence aux révolutionnaires belges de 1830.

1.2 La conception de la nation au Moyen Âge du point de vue des révolutionnaires belges

Comme nous venons de le voir, à travers son roman, Saint-Genois fait directement référence au contexte de son époque. Les Flamands et Hennuyers, se révoltant sous l'impulsion d'un sentiment nationaliste, renvoient aux révolutionnaires belges de 1830, qui se révoltent eux aussi pour des raisons nationalistes. Seulement une question se pose : les médiévaux peuplant les Pays-Bas avaient-ils une conscience nationale hennuyère, flamande, voire « belge » ? Saint-Genois commet-il un anachronisme en attribuant des motivations nationalistes aux conjurés du XIII^e siècle ? Pour répondre à cette interrogation, nous verrons d'abord si les Belges de 1830 voyaient déjà une nation belge au XIII^e siècle. Nous nous attarderons ensuite sur le cas précis de Saint-Genois.

Selon Stengers, la conception qu'ont les Belges du XVIII^e et du début du XIX^e siècle de la nation ne se fonde pas sur la langue -les nationalismes flamand et wallon n'apparaissent que vers le milieu du XIX^e siècle-, mais sur le sentiment patriotique.¹⁰³ Aussi, lorsqu'un peuple dispose d'une conscience de soi, il cherche des racines dans le passé. Or, pour le cas de la Belgique, la question mène à une impasse. Si la nation se fonde sur le sentiment d'appartenance, il est compliqué de retrouver une nation belge au plus profond du Moyen

¹⁰³ *Ibid.*, t. 1, p. 15-16.

Âge. Déjà au XIX^e siècle, les historiens avaient conscience qu'il n'existait pas de patriotisme belge lors de la période médiévale.¹⁰⁴ Pour reprendre les mots de Stengers, « *Il y avait en Belgique suffisamment d'hommes instruits de l'histoire pour éclater d'un grand rire si l'on avait voulu faire de Godefroid de Bouillon [...] un patriote belge du XI^e siècle.* »¹⁰⁵

Sur ce point, les historiens belges du premier XIX^e siècle ne s'écartent pas du consensus actuel à propos de l'identité nationale dans les Pays-Bas médiévaux. Toujours selon Stengers, la première forme d'identité nationale à laquelle on peut plus ou moins rattacher le futur sentiment national belge naît au XV^e siècle. Ce sentiment d'identité commun aux différentes principautés des Pays-Bas est dû à l'unification politique opérée par les ducs de Bourgogne. Les sujets d'un même prince ont tendance à se rapprocher étant donné qu'ils partagent le même destin politique, et un sens de la communauté se crée. Dans ce cas-ci, l'Etat crée la nation.¹⁰⁶

Si les sujets des différentes principautés des Pays-Bas ne sont pas animés d'une conscience nationale transfrontalière avant l'unification menée par les ducs de Bourgogne, le sentiment national est bien présent à l'intérieur même des comtés et duchés.¹⁰⁷ Comme pour le sentiment d'identité collective se développant sous les ducs de Bourgogne, le sentiment national au sein des principautés naît du partage d'une même destinée politique. Cette conscience nationale éclot d'abord dans l'esprit des intellectuels -les ecclésiastiques- avant de se répandre dans le reste de la population.¹⁰⁸ On retrouve des manifestations de conscience nationale flamande dès le XI^e siècle sous la plume du poète Petrus Pictor. Dans son poème *De Laude Flandriae*, il fait l'éloge de la Flandre et de ses comtes. La prise de conscience nationale se renforce et s'affirme ensuite en 1302, à la bataille des Eperons d'Or, durant laquelle les milices flamandes repoussèrent l'occupant français.¹⁰⁹

La principauté n'a toutefois pas le monopole du sentiment d'appartenance médiéval. Au sein de ces mêmes principautés se trouvent des zones où les liens entre les habitants sont particulièrement étroits, et où les individus disposent d'intérêts politiques et économiques propres : les villes. De ces réseaux et de ces intérêts communs naissent les nationalismes

¹⁰⁴ *Ibid.*, t. 1, p. 16.

¹⁰⁵ *Ibid.*, t. 1, p. 16.

¹⁰⁶ *Ibid.*, t. 1, p. 55.

¹⁰⁷ WILS Lode, *Histoire des nations belges : Belgique, Flandres, Wallonie : quinze siècles de passé commun*, Trad. du Néerlandais par Kesteloot Chantal, Bruxelles, Labor, 2005, p. 27.

¹⁰⁸ BROECKX Jan, DE CLERCQ Charles, DHONDT Jan, NAUWELAERTS Marcel Augustijn Maria, *Flandria nostra : ons land en ons volk, zijn standen en beroepen door de tijden heen*, vol. 5, Antwerpen, Standaard Boekhandel, 1960, p. 13.

¹⁰⁹ WILS Lode, *Histoire des nations belges... Op. cit.*, p. 28.

urbains, faisant concurrence aux nationalismes relatifs aux principautés.¹¹⁰ En somme, pour les historiens du XIXe siècle comme pour les historiens actuels, il n'y avait pas de sentiment d'identité commun dans les Pays-Bas avant la fin du Moyen Âge.

Si les Belges du XIXe siècle ne peuvent enraciner la nation belge telle qu'ils la conçoivent, - c'est-à-dire sur base du sentiment d'appartenance à la communauté -, dans le Moyen Âge, ils doivent trouver une autre solution pour légitimer leur peuple par l'ancienneté. Cette solution, ils la trouvent dans les mots de César : « *Horum omnium fortissimi sunt Belgae* ». Il s'agit, tout comme le dirigeant romain, de donner aux Belges un caractère immuable, depuis l'Antiquité jusqu'au temps présent. On conçoit le caractère belge comme un amour de la liberté, défendue avec zèle si elle est mise en danger. Cette conception du caractère belge immuable est largement répandue lors de la révolution de 1830 : ne s'agit-il pas, une fois de plus, de défendre avec zèle un amour pour la liberté ? ¹¹¹

En somme, les Belges de 1830 conçoivent la nation comme une population partageant un sentiment patriotique, mais, ce sentiment patriotique ne peut se retrouver dans des racines séculaires. Dès lors, ils conçoivent non pas une « nation » ayant traversé les siècles du Moyen Âge jusqu'au temps présent, mais un « caractère belge » immuable trouvant son origine dans l'Antiquité.

Si les historiens du premier XIXe siècle, -à défaut de projeter un sentiment patriotique d'appartenance à la nation dans le Moyen Âge-, conçoivent un caractère national traversant les siècles, qu'en est-il de Saint-Genois ? Nous verrons dans un premier temps la manière dont il aborde la question du nationalisme au Moyen Âge. Dans un second temps, nous verrons si, comme les historiens de son temps, il attribue aux Belges un caractère immuable traversant les siècles.

¹¹⁰ BROECKX Jan, DE CLERCQ Charles, DHONDT Jan, NAUWELAERTS Marcel Augustijn Maria, *Flandria nostra...* *Op. cit.*, vol. 5, p. 14.

¹¹¹ STENGERS Jean, *Les Racines de la Belgique ... Op. cit.*, t. 1, p. 16-19.

1.2.1 La nation au Moyen Âge

Pour cerner la manière dont Saint-Genois conçoit le sentiment d'appartenance à la nation au Moyen Âge, analysons la manière dont il emploie les termes « patrie » et « nation ». Dans le roman du *Faux Baudouin*, le terme « patrie » apparaît sept fois. Parmi les sept occurrences du mot « patrie », deux sont assez révélatrices de la manière dont Saint-Genois conçoit ce terme.

Dans le chapitre 1, « *Le retour* » les croisés revenus d'Orient parlent en ces termes de leur comté en revoyant les côtes de Flandre pour la première fois depuis des années : « *Salut, terre de Flandre, voici enfin notre patrie tant aimée !* »¹¹²

Dans le chapitre 9, « *Wulfrid* », c'est dans la bouche du personnage de Wulfrid que se retrouve le mot patrie. Dans une tirade à propos de l'imposture du comte de Flandre, il pose une question rhétorique : « *La Flandre et le Hainaut, la patrie tout entière ne sont-ils pas en jeu dans cette circonstance ?* »¹¹³

Ici, la patrie apparaît comme un territoire : le Hainaut et la Flandre. Mais dans le chapitre 4, « *Les deux sœurs* », Marguerite de Constantinople parle de l'influence française sur le Hainaut et la Flandre comme « *l'asservissement de notre patrie* ». Or, un territoire physique ne peut pas être asservi. Plus qu'un territoire géographique, la patrie se compose aussi de ses habitants, qui, eux, subissent cet asservissement.

Le terme nation / national n'apparaît que trois fois dans le texte. Dans le chapitre VIII, « *L'ermite de la forêt de Glançon* », le soi-disant comte de Flandre raconte son aventure en Orient aux seigneurs de la noblesse flamande et hennuyère. Il prétend qu'après avoir été réduit un certain temps en esclavage, il tombe sur des Flamands. « *Oh ! Qui saurait peindre la joie que j'éprouvais en cet instant, si loin de mon pays, [...], entendre le langage de ma nation, les chants qu'on répétait sur les bords de l'Escaut, dans cette Flandre qui m'avait vu naître !* »¹¹⁴ Le terme « nation » est ici employé pour parler d'une population. En l'occurrence, la population de Flandre.

Dans le même chapitre, le faux Baudouin prononce une seconde fois le mot « nation » : « *Tout ce qu'il me faut maintenant, c'est revoir mon pays, c'est de vivre au milieu*

¹¹² DE SAINT-GENOIS Jules, *Le faux Baudouin ... Op. cit.*, t. 1, p. 18.

¹¹³ *Ibid.*, t. 1, p. 187.

¹¹⁴ *Ibid.*, t. 1, p. 166.

d'une nation à laquelle j'appartiens. »¹¹⁵ Dans ce passage, le faux Baudouin ne précise pas si la nation fait référence aux Flamands, aux Hennuyers, ou aux deux populations. Dans tous les cas, ce passage nous indique que pour Saint-Genois, les médiévaux des contrées septentrionales ont une conscience nationale.

Dans le chapitre 6, « *Les Conjurés* », un seigneur mécontent de la politique menée par Jeanne engage un discours pro-Avesnes. « *Mes seigneurs, poursuivit-il [...] Bouchard d'Avesnes représente le parti national !* »¹¹⁶ En continuant son discours, il compare le seigneur d'Avesnes à Jeanne de Constantinople : « *Jeanne, qui n'a rien de nos mœurs ni de nos affections, qui a renié son origine flamande pour se vendre à la France* »¹¹⁷ ici, le terme nation semble faire référence à une population partageant les mêmes mœurs.

En somme, Saint-Genois distingue les termes « patrie » et « nation », auxquels il donne des sens différents. Par le terme patrie, il entend un territoire géographique, mais aussi ses habitants. La patrie constitue donc la Flandre, le Hainaut et les sujets de ces comtés. Par le terme nation, Saint-Genois n'entend pas un territoire, mais une population partageant les mêmes mœurs et disposant d'une conscience de soi. Avec seulement trois occurrences du terme, il est difficile d'interpréter avec certitude sa définition. La nation semble faire référence aux sujets flamands, et éventuellement hennuyers. En revanche, Saint-Genois ne fait en aucun cas référence à une nation belge du XIII^e siècle. Le mot belge / Belgique n'est d'ailleurs pas cité dans le roman.

1.2.2 Le caractère belge immuable

Les penseurs du XIX^e siècle envisagent la nation belge comme un peuple ayant un sentiment patriotique belge. Si Saint-Genois parle aussi de nation pour la période médiévale, il ne projette pas la conception moderne dans le XIII^e siècle. Les Flamands et éventuellement les Hennuyers sont envisagés comme une nation, mais dans une acception différente de celle qui est admise en Belgique au XIX^e siècle. À défaut de représenter un peuple animé d'un sentiment national belge, les Flamands et Hennuyers sont envisagés comme un peuple vivant sur le même sol et partageant les mêmes mœurs. S'ils disposent d'une conscience nationale flamande et hennuyère, aucun personnage du roman ne se revendique comme Belge.

¹¹⁵ *Ibid.*, t. 1, p. 171.

¹¹⁶ *Ibid.*, t. 1, p. 128.

¹¹⁷ *Ibid.*, t. 1, p. 128.

Voyons maintenant si Saint-Genois attribue, tout comme les autres intellectuels du XIXe siècle, un caractère immuable aux Belges. Pour rappel, ce caractère immuable est conçu comme amour pour la liberté, défendue avec zèle si elle est mise en danger.

Saint-Genois enracine son intrigue dans le XIIIe siècle, à un moment de l'histoire où la liberté si précieuse aux yeux des Belges est menacée. Comme nous le verrons dans la partie « *Les relations franco-flamandes au XIIIe siècle* », la Flandre et le Hainaut sont soumis à l'influence française, chose inconcevable pour les seigneurs hennuyers. Saint-Genois transmet à l'écrit cette volonté d'indépendance par rapport à la domination française :

« *Délivrer le Hainaut et la Flandre de la domination étrangère ; mettre à la tête des deux comtés un homme qui ne soit point soumis à l'influence de la France, qui venge la journée de Bouvines, voilà ce que nous cherchons !* »¹¹⁸

Dans la définition du caractère belge, l'amour de la liberté, est accompagné d'un caractère belliqueux. Ainsi, selon les penseurs nationalistes du XIXe siècle, les Belges, tout au long de leur histoire, n'ont jamais hésité à prendre les armes pour défendre leur liberté. Là encore, Saint-Genois enracine son récit dans un épisode historique durant lequel les habitants des contrées septentrionales recourent à la force armée pour se libérer d'un joug étranger. L'auteur belge dépeint à plusieurs reprises cet esprit belliqueux dans son roman. Dans cet exemple issu du chapitre 6, « *Les Conjurés* », Bouchard d'Avesnes annonce à ses partisans

« *Dès demain, je rassemblerai l'ost de mes vassaux, pour rendre aux comtés de Flandre et Hainaut le noble prince qui se dérobe à nos affections ; dussé-je être seul à commencer cette périlleuse entreprise, je l'essaierai, et seul aussi je partagerai la gloire du triomphe ou l'honneur de la défaite.* »¹¹⁹

En somme, le roman du *Faux Baudouin* est assez représentatif de la conception que les Belges du XIXe siècle ont de la Belgique médiévale. Saint-Genois ne s'écarte pas des représentations propres à son temps. Tout comme les autres intellectuels belges du premier XIXe siècle, il conçoit les médiévaux des Pays-Bas comme un peuple épris de liberté, n'hésitant pas à se battre pour la conserver.

¹¹⁸ *Ibid.*, t.1, p. 162.

¹¹⁹ *Ibid.*, t. 1, p. 125.

1.2.3 Conclusion

Au cours de ce chapitre, nous avons d'abord vu que les Belges de 1830 conçoivent la nation comme une population partageant un même sentiment patriotique. Aussi, ils reconnaissent que cette conception de la nation belge ne peut pas être appliquée au Moyen Âge, sachant bien que les médiévaux des différentes principautés correspondant aux Pays-Bas ne se sentaient pas « belges ». En revanche, si les Belges de 1830, ne conçoivent pas de « nation » belge ayant traversé les siècles, du Moyen Âge jusqu'au temps présent, ils conçoivent un « caractère belge » immuable trouvant son origine dans l'Antiquité : ce caractère est marqué par l'amour de la liberté et le recours aux armes lorsque celle-ci est mise en danger.

Saint-Genois ne s'écarte pas de cette conception propre aux révolutionnaires belges de 1830, tant au niveau de la nation belge qu'au niveau du caractère immuable des Belges. D'abord, par le terme nation, Saint-Genois entend une population partageant les mêmes mœurs et disposant d'une conscience de soi. S'il ne parle pas de nation belge transcendant les frontières des principautés des Plats Pays, il conçoit au moins une nation flamande et éventuellement hennuyère. Ensuite, pour ce qui est du caractère immuable des Belges, Saint-Genois dépeint un peuple attaché à son indépendance, qui se rebelle contre sa dirigeante pour se défaire d'une influence étrangère.

2 Seconde partie. Jeanne et la France

Dans le récit du faux Baudouin, Jeanne de Constantinople et Louis VIII font front commun contre le faux Baudouin et les conjurés. Cette partie se concentre sur le camp de la comtesse et du roi. Dans un premier temps, nous nous pencherons sur la comtesse Jeanne de Constantinople. Nous verrons dans quelle mesure Saint-Genois parvient à cerner ce personnage historique, ainsi que la manière dont il le dépeint. Dans un second temps, nous nous pencherons sur la France. Comme nous l'avons vu dans le chapitre « *Le complot de 1225, avatar de la révolution belge de 1230 ?* », pour Saint-Genois, la conjuration du faux Baudouin est une préfiguration de la révolution belge. Nous verrons donc si la France du roman du faux Baudouin est une représentation d'un acteur de la révolution belge.

2.1 Jeanne

2.1.1 Jeanne, soumise à la France ?

Dans le roman du *Faux Baudouin*, le roi de France entend assurer sa domination sur la Flandre et le Hainaut. Saint-Genois l'expose d'ailleurs explicitement dans le chapitre 21, « *L'évêque de Senlis* ».

« *Louis avait trop d'intérêt à conserver son influence prépondérante sur la Flandre pour ne pas comprendre combien il était nécessaire qu'il volât au secours de Jeanne.* »¹²⁰.

Sur ce point, l'auteur belge est assez fidèle à l'histoire : au XIII^e siècle, et plus particulièrement lors du principat de Jeanne de Constantinople, la Flandre est soumise par contrainte à la couronne française. Voyons en détail en quoi le principat de la comtesse est marqué par l'influence française, et par la même occasion, dans quelle mesure Saint-Genois parvient à cerner les leviers d'influence française sur la comtesse.

¹²⁰ DE SAINT-GENOIS Jules, *Le faux Baudouin ... Op. cit.*, t. 2, p. 130.

2.1.1.1 Premier levier : la tutelle et le mariage

Lorsque Baudouin IX part en croisade en 1200, il confie la régence de Flandre et de Hainaut à un conseil composé « *du chancelier de Flandre, de Guillaume, oncle de Baudouin, de Gérard, prévôt de Lille, de Guillaume, chatelain de Saint Omer, et de Guillaume, chatelain de Lille* ». ¹²¹ La tutelle de ses deux filles, Jeanne et Marguerite, est confiée à son frère, Philippe de Namur. Avec deux héritières encore trop jeunes pour régner et un prince absent, la Flandre et le Hainaut se retrouvent dans une position de faiblesse par rapport à leur voisine méridionale. Le roi de France Philippe Auguste, saisit cette chance et, invoquant ses droits de suzerain, il réclame la tutelle des deux fillettes à Philippe de Namur. Aussi, le roi propose en échange la main de sa fille, Marie de France. Le comte, intimidé, accepte le marché, et les deux fillettes passent aux mains du roi. Ce passage de tutelle représente une perte d'autonomie pour la Flandre et le Hainaut dans la mesure où les deux héritières sont, dans un sens, des otages garantissant la fidélité des vassaux flamands et hennuyers. ¹²²

Jouissant de la tutelle des héritières de Flandre et de Hainaut, le roi de France entend étendre sa mainmise sur les deux comtés. Il intervient ainsi dans le choix des prétendants pour les deux princesses. A l'issue d'une négociation avec Philippe de Namur, « *le roi de France s'engage à ne pas les marier avant leur majorité sans le consentement du comte de Namur, qui promet de ne pas s'opposer au choix du roi. Enfin, au cas où l'une ou l'autre des deux sœurs refuserait le candidat de Philippe Auguste, l'accord prévoit qu'elle serait remise au comte de Namur, et s'engagerait à servir le roi et à lui verser une compensation financière* ». ¹²³ Disposant d'un pouvoir dans le choix des prétendants de la comtesse, Philippe Auguste opte pour Ferrand de Portugal, fils du roi Sanche de Portugal. Ce dernier ne dispose d'aucun lien avec la Flandre, et est étranger aux mœurs des Plats Pays. Le roi s'assure ainsi que le nouveau comte de Flandre, venant de l'étranger, n'acquière pas une autorité trop importante auprès de ses sujets. Un vassal faible est en effet moins enclin à se rebeller. ¹²⁴ Saint-Genois a bien compris ce levier d'influence. Dans le chapitre 4 « *Les deux sœurs* », il pointe du doigt l'éducation française de Jeanne de Constantinople, et l'influence de Philippe Auguste concernant le choix de son époux.

¹²¹ SIVERY Gérard, « Jeanne et Marguerite de Constantinople ... », dans DESSAUX Nicolas (éd.), *Jeanne de Constantinople... Op. cit.*, p. 17.

¹²² *Ibid.*, p. 17-18.

¹²³ *Ibid.*, p. 18.

¹²⁴ PIRENNE Henri, *Histoire de Belgique*, t. 1, Bruxelles, Maurice Lamertin, 1920 – 1932, p. 149.

*« Lorsque la nouvelle de la mort de leur père se fut répandue, les deux jeunes princesses quittèrent la cour de France où elles avaient reçu une partie de leur éducation. Peu après son retour en France, l'aînée épousa Ferrand, fils du roi de Portugal, union fatale que les barons de Flandre envisageaient comme une calamité, car elle résultait d'une influence secrète du roi de France. »*¹²⁵

Plus loin dans le récit, il dépeint les barons flamands comme hostiles au nouveau comte, qu'ils considèrent comme un étranger. En témoigne ce passage, issu du chapitre 6, « *Les Conjurés* ». Selon un noble hennuyer,

*« Dès l'instant où cet étranger a foulé le sol de nos comtés, nous avons été rabaissés. »*¹²⁶

Bien que le mariage ait été approuvé par le roi, le Ferrand de Portugal, devenu comte de Flandre, ne se montre pas fidèle à son suzerain. La cause de cette mésentente réside dans la prise des villes flamandes d'Aire et Saint Omer en 1212 par le prince héritier de France, le futur Louis VIII, invoquant l'héritage de sa mère, Isabelle de Hainaut. Arrivé dans ses nouveaux comtés aux côtés de Jeanne, Ferrand de Flandre entre ouvertement en rébellion face au roi de France, aux côtés du roi d'Angleterre Jean sans Terre et de l'empereur Otton IV. La guerre se solde par une défaite de la coalition à Bouvines.¹²⁷

Les conséquences de cette défaite pour la Flandre et le Hainaut sont lourdes : Ferrand est retenu captif en France, et Jeanne gouverne désormais deux comtés sur lesquels l'état français se referme. Si la Flandre est à la merci du roi de France, ce dernier ne l'annexe pas au domaine royal pour une raison stratégique. La Flandre est constituée d'un conglomerat de possessions qui ne relèvent pas toutes du suzerain français. Avec le succès de Bouvines, la mainmise du roi s'étend désormais sur ces régions où sa suzeraineté ne s'exerçait pas. Ces régions, relevant de l'autorité impériale, sont en effet ouvertes à l'influence française, en raison de la faiblesse de l'empereur. Une division avec la couronne flamande ne permettrait pas d'étendre l'influence française sur ces zones.¹²⁸

¹²⁵ DE SAINT-GENOIS Jules, *Le faux Baudouin ... Op. cit.*, t. 1, p. 69.

¹²⁶ *Ibid.*, t. 1, p. 120.

¹²⁷ LUYKX, Théo, *Johanna van Constantinopel ... Op. cit.*, p. 433.

¹²⁸ *Ibid.*, p. 433.

2.1.1.2 Deuxième levier : la captivité de Ferrand

Après le succès ou la défaite de Bouvines -tout dépend du point de vue-, l'influence française pèse sur les deux comtés par la pression que le roi Philippe Auguste exerce sur Jeanne, via la captivité de Ferrand. La comtesse, sans descendance, ne peut espérer continuer sa dynastie avec un mari absent. Pour se sortir de l'impasse, elle tente en 1224 de faire annuler son mariage avec le prince portugais, afin de se remarier avec Pierre Mauclerc, duc de Bretagne. La tentative se révèle infructueuse pour Jeanne, qui n'a d'autre choix que de se soumettre au roi de France pour espérer revoir son mari et engendrer une descendance.¹²⁹

Saint-Genois a bien conscience de ce levier d'influence français. Dans le chapitre 4, « *Les deux sœurs* », une dispute éclate entre les deux filles de Baudouin IX à propos du mariage de Marguerite de Constantinople et Bouchard d'Avesnes. S'adressant à sa sœur, Marguerite s'exprime en ces termes :

« *Bouchard a dit trop haut que la captivité de Ferrand, votre époux, était le premier degré de l'asservissement de notre patrie* ». ¹³⁰

Il semble que Saint-Genois fasse encore allusion à la captivité de Ferrand comme moyen de pression français dans le chapitre 6, « *Les Conjurés* ». Le chapitre débute sur un dialogue entre Jeanne et Arnould d'Audenarde à propos de la meilleure manière de combattre Marguerite de Flandre.¹³¹ C'est alors qu'ils eurent l'idée de faire courir le bruit de la mort de Bouchard. Si elle y croit, elle cessera de résister et ils pourront la marier à Guy de Dampierre. Au cours de la discussion, Jeanne dit qu'une fois cela fait,

« *nous n'aurons plus rien à craindre et le roi de France cessera de nous menacer* ». ¹³²

Si Saint-Genois ne donne pas d'éclairage sur la nature des menaces auxquelles Jeanne fait allusion, l'étude du contexte diplomatique du premier XIII^e siècle nous pousse à suggérer que l'auteur belge fait référence de la captivité de Ferrand de Flandre. Le roi de France fait chanter la comtesse dans le but de se débarrasser de Bouchard d'Avesnes, qui, comme nous le verrons dans la partie « *Bouchard d'Avesnes, l'âme de la conjuration* », constitue une menace pour l'influence française.

¹²⁹ SIVERY Gérard, « Jeanne et Marguerite de Constantinople, ... », dans DESSAUX Nicolas (éd.), *Jeanne de Constantinople ... Op. Cit.*, p. 19, 22.

¹³⁰ DE SAINT-GENOIS Jules, *Le faux Baudouin ... Op. cit.*, t. 1, p. 75.

¹³¹ Voir partie « *Bouchard d'Avesnes, l'âme de la conjuration* » pour plus de détails sur le conflit entre les deux sœurs.

¹³² DE SAINT-GENOIS Jules, *Le faux Baudouin ... Op. cit.*, t. 1, p. 110.

2.1.1.3 Troisième levier : l'influence à la cour

L'influence française ne s'arrête pas à la captivité de Ferrand. En effet, Philippe Auguste s'assure que la noblesse flamande « d'esprit français »¹³³ se voie confier un rôle dominant à la cour de Flandre. De 1214 à 1224, le parti français à la cour est dirigé par Jean de Nesle, châtelain de Bruges. Ensuite, à partir de 1224, Arnould d'Audenarde prend le relais.

En 1212, Jean de Nesle se rebelle contre le comte de Flandre, Ferrand de Flandre, son suzerain. Il se range alors aux côtés du roi de France dans la guerre opposant la France à la Flandre et au Hainaut. Après la victoire française de Bouvines, le comte et la plupart des nobles flamands sont capturés par les Français. Jean de Nesle réintègre la cour de Flandre, et y acquiert un poids considérable, d'autant plus que la comtesse est encore mineure en 1214. Favori du roi de France et meneur du parti français, Jean de Nesle se voit investi de la charge de bailli de Flandre et de Hainaut. Il est très probable que le roi de France, jouant de son influence sur Jeanne, soit à l'origine de la promotion du chatelain de Bruges. En plus de son titre de bailli, Jean de Nesle doit aussi au roi de France la châteltenie de Bruges, qu'il reçoit après la bataille de Bouvines. La puissance nouvellement acquise du vicomte se manifeste lors d'un litige avec Jeanne de Flandre en 1224. Cherchant à acheter la châteltenie de Bruges à Jean de Nesle, elle conteste la somme trop élevée qui lui a été versée. A l'issue d'une réunion de la *curia regis* à Melun, le roi donne raison à son favori. Jeanne conteste la décision et demande un second procès d'appel, dont l'issue demeure la même que celle du procès précédent. Par ce procès, le roi de France démontre une fois de plus sa supériorité par rapport à la comtesse.¹³⁴ Après la revente de la châteltenie de Gand, Jean de Nesle disparaît de la scène politique de Flandre et laisse sa place à Arnould d'Audenarde, conseiller proche de la comtesse avec qui elle se montre complaisante.

Arnould d'Audenarde est un des premiers prisonniers libérés après Bouvines, et a certainement reçu des sommes du roi de France avant comme après la bataille. Aussi, « *A la tête d'un véritable réseau, il était l'un des plus fermes membres du parti francophile de Belgique.* »¹³⁵ Le conseiller de la comtesse reste d'ailleurs dans les bonnes grâces du roi de France lors de l'épisode du faux Baudouin. A l'issue des négociations entre le roi de France et Jeanne de Constantinople à propos de l'intervention militaire de la France pour remettre la

¹³³ Le terme original, utilisé dans la monographie de Luykx est « *franschgezinde* ». (LUYKX, Théo, *Johanna van Constantinople ... Op. Cit.*, p. 434.)

¹³⁴ LUYKX, Théo, *Johanna van Constantinople, ... Op. cit.*, p. 434. Et SIVERY Gérard, « Jeanne et Marguerite de Constantinople ... », dans DESSAUX Nicolas (éd.), *Jeanne de Constantinople, ... Op. cit.*, p. 21.

¹³⁵ SIVERY Gérard, « Jeanne et Marguerite de Constantinople ... », dans DESSAUX Nicolas (éd.), *Jeanne de Constantinople ... Op. Cit.*, p. 20.

comtesse à la tête de ses comtés, un contrat est signé, dans lequel il est stipulé qu'après s'être de nouveau rendue maîtresse de la Flandre, Jeanne devra démolir toutes les forteresses de Flandre, excepté celles autour du château d'Arnould d'Audenarde.¹³⁶

Saint-Genois semble avoir bien compris ce système d'influence à la cour, comme le suggèrent certains passages de son roman. Dans le chapitre 2, « *Le retour* », un groupe de sept chevaliers croisés revenant d'Orient foulent le sol de Flandre pour la première fois depuis longtemps. Les croisés s'arrêtent à une auberge et y rencontrent des chevaliers flamands restés dans le pays. Les croisés demandent alors aux chevaliers laïcs ce qu'ils pensent de la comtesse. Leur avis est bien tranché. Jeanne est manipulée par ses courtisans.

*« Quant à Arnould d'Audenarde et à Rase de Gavre, interrompit Roger de Ghistelle, c'est à eux que nous devons en partie l'humiliante abjection de la Flandre. Sans ces flatteurs ambitieux, sans ces courtisans corrompus qui entourent Jeanne, la vérité arriverait jusqu'à elle. La vérité austère, terrible qui montrerait à ses regards épouvantés que l'influence de la France, à laquelle elle reste soumise, est le gouffre béant où elle roulera quelque jour avec nous. »*¹³⁷

Dans un autre passage, issu du chapitre 6, « *Les Conjurés* », Saint-Genois souligne le caractère francophile des courtisans de Jeanne à travers les paroles du personnage de Bouchard d'Avesnes. Ce dernier expose son plan à sa femme, Marguerite de Constantinople. S'ils parviennent à remettre Baudouin de Flandre sur le trône,

*« L'orgueilleuse Jeanne sera renversée, et avec eux ces courtisans odieux, vendus à la France, qui entourent votre sœur ».*¹³⁸

Dans le récit de Saint-Genois, le personnage de Bouchard d'Avesnes et les partisans du faux Baudouin sont persuadés que les conseillers de Jeanne sont corrompus par la France. Mais le sont-ils vraiment ? L'auteur belge donne-t-il raison à ses personnages ? Au premier abord, il semble que les conseillers de la comtesse laissent transparaître un sentiment amical envers la France. Dans le chapitre 18, « *Les deux Conseils* », un des conseillers de la comtesse lui propose de faire intervenir le roi de France pour régler le problème du faux Baudouin. Il avance

¹³⁶ LUYKX, Théo, *Johanna van Constantinopel*, ... *Op. cit.*, p. 233.

¹³⁷ DE SAINT-GENOIS Jules, *Le faux Baudouin* ... *Op. cit.*, t. 1, p. 28.

¹³⁸ *Ibid.*, t.1, p. 113.

« *La Flandre relève du roi de France, madame, le suzerain doit protection et secours à son vassal. Louis VIII est votre allié, votre cousin, votre ami [...]* »¹³⁹

Toutefois, ce passage constitue la seule marque de sympathie pour la France de la part des conseillers de la comtesse. Il est donc difficile d'en conclure que Saint-Genois dépeigne volontairement les conseillers de Jeanne comme francophiles.

Si les conseillers de la comtesse sont éventuellement présentés comme francophiles, Saint-Genois ne les dépeint pas corrompus par la France. Le personnage d'Arnould d'Audenarde, -qui, selon l'historiographie, est à la tête du parti français-, est amoureux de la comtesse, et lui voue une fidélité inconditionnelle. Saint-Genois ne le présente pas comme un agent au service du roi de France, et le personnage ne tente à aucun moment du récit d'influencer la comtesse en faveur du royaume de France. Sa fidélité revient exclusivement à Jeanne de Constantinople. Les motivations du personnage sont clairement exposées au chapitre 3, « *La foire de Thourout* », durant lequel il déclare à la comtesse

« *Hélas ! Oui, madame, ce secret vous le connaissez depuis longtemps, je vous aime Jeanne, et, cruelle que vous êtes, vous repoussez mon cœur. Ma fidélité et mon dévouement sont autant de preuves de mon amour : je mourrai à l'instant pour vous, Jeanne. [...]* »¹⁴⁰

En somme, Saint-Genois a bien compris les enjeux historiques de l'influence française à la cour de la comtesse, et place les courtisans de la comtesse dans une position particulière. Ces derniers sont accusés de corruption par les partisans du faux Baudouin. Mais s'ils sont éventuellement présentés comme amicaux envers la France, ils ne sont pas pour autant corrompus. Leur fidélité va à la comtesse et ils ne sont pas dépeints comme des traites à la nation.

¹³⁹ *Ibid.*, t. 2, p. 82-83.

¹⁴⁰ *Ibid.*, t. 1, p. 45.

2.1.1.4 Conclusion

En somme, Saint-Genois semble avoir bien cerné le contexte diplomatique de la période du principat de Jeanne, et les trois leviers d'influence française sur la Flandre et le Hainaut. Le premier levier d'influence, l'éducation et le mariage de Jeanne à la cour de France, ne s'avère que partiellement efficace. Si le pouvoir comtal s'affaiblit grâce à l'intronisation d'un prince étranger, l'éducation française de Jeanne ne la pousse pas vers une orientation politique francophile. En effet, le couple comtal s'éloigne rapidement du suzerain français jusqu'à entrer en rébellion. L'année 1214 marque un tournant décisif dans les relations franco-flamandes. Après la bataille de Bouvines, le roi exerce une véritable mainmise sur la Flandre et le Hainaut. Comme nous venons de le voir, l'influence française s'exerce désormais par un double système : le développement d'un parti français en Flandre et la pression exercée par la captivité de Ferrand. Face à cela, la comtesse n'a d'autre choix que de rester fidèle à son suzerain.

2.1.2 Dans l'ombre de Baudouin IX

A plusieurs reprises, Saint-Genois fait référence à la période de principat de Baudouin IX en Flandre, avant qu'il ne prenne la croix et parte pour l'Orient en 1202. Les sujets de Jeanne regrettent cette époque, durant laquelle les comtés de Flandre et de Hainaut jouissaient d'une fière indépendance. Ce dialogue issu du chapitre 2, « *Le Retour* », illustre assez bien la nostalgie des Flamands concernant leur ancien comte. Au cours d'une discussion, des croisés revenus d'Orient demandent à des chevaliers restés sur place ce qu'ils pensent du principat de Jeanne.

« - *On est donc bien mécontent* [du principat de Jeanne] ? [...]

- *Comment voulez-vous qu'il en soit autrement ?* reprit Gérard de Lisseweghe. *Il n'y a plus ni guerre, ni expéditions lointaines, ni fière indépendance. Les joutes et les tournois se ressentent même dans l'état d'abjection où la Flandre végète !*

- *Par ma foi, nous sommes las de ce régime de quenouille.*

- *Le sire de Lisseweghe a raison, répliqua Roger de Ghistelle. Depuis que feu l'Empereur est allé en terre, le courage comme l'épée est devenu un meuble inutile. »*

Comme on peut le constater, Saint-Genois dépeint le principat de Baudouin de Flandre comme une période marquée par la guerre et une « *fière indépendance* » par rapport à la France. L'auteur du XIX^e siècle a-t-il bien cerné le contexte géopolitique lors du principat de Baudouin IX ?

Pour bien cerner la question des relations entre la France et les comtés de Flandre et Hainaut sous le principat de Baudouin IX, il convient de remonter quelque temps avant son accession au pouvoir. En 1180, le comte de Hainaut Baudouin V donne sa fille, Isabelle de Hainaut en mariage au roi de France Philippe II, avec une dot disproportionnée : l'Artois, qui, via ce mariage, est rattaché au domaine royal.¹⁴¹

Cette amputation constitue une des causes de la discorde, menant à l'hostilité entre la France et les Pays-Bas. Lorsque Baudouin IX accède au pouvoir en 1181 et 1182 en tant que comte de Flandre et de Hainaut, il doit prêter hommage au roi de France Philippe Auguste, et remplit son devoir cérémoniel en 1196. Malgré son serment de fidélité, Baudouin entend reprendre l'Artois et entre en guerre avec la France. Dans son entreprise, il tente de chercher les soutiens du roi d'Angleterre Henri II. Lorsque ce dernier meurt en 1189, il laisse place à Richard Cœur de Lion, avec qui Baudouin conclut une alliance. L'alliance est ensuite perpétuée en 1199 lorsque Jean sans Terre arrive sur le trône d'Angleterre. Baudouin IX rencontre un certain succès dans son entreprise de reconquête. Après avoir infligé une série de défaites à Philippe Auguste, il lui impose le traité de Péronne,¹⁴² par lequel le roi de France doit céder la partie nord de l'Artois : les châtelainies d'Aire et Saint-Omer.¹⁴³

Saint-Genois fait d'ailleurs référence à ces événements dans le chapitre 21, « *L'évêque de Senlis* », durant lequel, pour se préparer à l'entrevue de Péronne, les conseillers du faux Baudouin rappellent à leur prince ses anciens exploits.

« *Et, interrompit vivement Guillaume d'Oosterzele, vous oubliez ces jours glorieux où le roi d'Angleterre, Richard Cœur de Lion, ce modèle des chevaliers, vint chercher la puissante alliance de notre comte, comme aujourd'hui le roi Henri la vient demander... Et ce premier traité à Péronne, où vous dictâtes les lois à Philippe-Auguste, monseigneur, n'est-ce pas encore une des plus grandes époques de votre vie ?* »¹⁴⁴

¹⁴¹ WOLFF Robert Lee, « Baldwin of Flanders and Hainaut, ... », in *Speculum*, *Op. cit.*, p. 282.

¹⁴² *Ibid.*, p. 283.

¹⁴³ LUYKX, Théo, *Johanna van Constantinopel ... Op. cit.*, p. 431.

¹⁴⁴ DE SAINT-GENOIS Jules, *Le faux Baudouin ... Op. cit.*, t. 2, p. 148.

Après le traité de Péronne, Baudouin quitte ses terres pour partir en croisade, avec un bilan positif concernant ses années de principat en Occident. Habile diplomate, il est parvenu à conclure une alliance avec l'Angleterre. Fin stratège, il a réussi à vaincre le roi de France Philippe Auguste sur de multiples champs de bataille. Ces succès lui valurent la restitution d'une partie des terres perdues en 1180.¹⁴⁵ En plus d'exceller sur le plan diplomatique et militaire, Baudouin de Hainaut s'est révélé être aussi un bon administrateur. Il fit rédiger deux chartes régissant le droit de succession et le droit pénal en Hainaut, figeant ainsi les coutumes non écrites.¹⁴⁶

En somme, tout comme le souligne Saint-Genois à travers son roman, le principat de Baudouin IX est radicalement opposé à celui de Jeanne en termes de relations avec la France. Là où l'empereur de Constantinople s'impose comme un prince indépendant et puissant face au roi de France, la comtesse demeure soumise à son suzerain.

La distinction entre Jeanne et Baudouin s'exprime aussi par les liens qu'ils entretiennent avec le roi de France. Bien que Baudouin IX ait affirmé son indépendance face à la couronne française, il reste, tout comme Jeanne, vassal du roi de France. C'est pourquoi le faux Baudouin est amené à rendre hommage au roi Louis VIII. Seulement, contrairement à Jeanne de Flandre, le faux Baudouin jouit d'un statut rendant cette relation de suzeraineté particulière. Saint-Genois illustre cette relation par une scène du chapitre 23, « *Péronne* », durant laquelle le prétendu comte de Flandre rend hommage au roi de France Louis VIII.

« - *Salut, empereur et comte, dit Louis, s'inclinant devant le comte, tant à cause de son âge, qu'à cause de sa dignité impériale, salut, notre cher oncle.*

[...]

- *Monseigneur, poursuivit Louis, lorsqu'il eut fait asseoir le vieillard sous le dais royal, mais plus bas que lui, je sais qu'un empereur est au-dessus d'un roi, comme une montagne au-dessus d'une colline, mais un vassal est moins haut qu'un suzerain, c'est pourquoi vous ne pouvez prendre place ici que parmi les pairs de notre royaume.*

- *Sire, je connais assez bien les droits d'un suzerain pour ne point m'offenser de cette distinction. J'obéis.* »¹⁴⁷F

¹⁴⁵ WOLFF Robert Lee, « Baldwin of Flanders ... », in *Speculum, Op. Cit.*, p. 283.

¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 284.

¹⁴⁷ DE SAINT-GENOIS Jules, *Le faux Baudouin ... Op. cit.*, t. 2, p. 176.

Louis VIII et Baudouin de Constantinople entretiennent une relation double de subordination : bien que le comte de Flandre rende hommage au roi de France, ce dernier s'incline aussi face au comte de Flandre. Cette relation particulière illustre la différence de poids entre Jeanne et Baudouin de Constantinople. Tous deux sont obligés de mettre un genou à terre devant leur suzerain, mais là où Jeanne fait preuve d'une soumission complète, Baudouin de Flandre, par son prestige, parvient à faire s'agenouiller aussi le roi de France face à lui. Encore une fois, Baudouin IX se révèle être un comte de Flandre bien plus imposant que Jeanne de Constantinople.

2.1.3 Un pouvoir féminin

Jeanne de Flandre, en tant que femme, soulève la problématique du pouvoir féminin. A travers ce chapitre, nous étudierons la manière dont Saint-Genois dépeint cette figure d'autorité. L'auteur belge saisit-il les enjeux politiques relatifs au pouvoir féminin ? Laisse-t-il transparaître les conceptions de genre de son temps ? La problématique liée au sexe de la comtesse se subdivise en trois points. La légitimité de la comtesse, le partage du pouvoir avec son mari, et enfin son rôle dans les affaires de la guerre.

2.1.3.1 Un régime de quenouille : droit légal de régner pour les femmes et perception du pouvoir féminin

Dans le chapitre 2, « *Le retour* », un groupe de croisés revenus d'Orient demande à des chevaliers flamands et hennuyers ce qu'ils pensent de la comtesse.

« - *Que dit-on de Jeanne ?*, demanda Jean de Trith

- *Elle règne toujours*, répliqua sèchement Roger, seigneur de Ghistelle

- *Pour notre malheur ! ajouta plus bas le jeune homme [...] qui se nommait Gérard de Lisseweghe [...]*

- *Comment cela ?*

- *Depuis que Monseigneur Ferrant de Portugal, l'époux de la comtesse, a été fait prisonnier à la bataille de Bouvines, nous sommes gouvernés par une femme comme des femmes.*

- *On est donc bien mécontent ? [...]*

- Par ma foi, nous sommes las de ce régime de quenouille. [...] »¹⁴⁸

Le *régime de quenouille* renvoie à l'expression « *tomber en quenouille* ». Cette expression, de nature péjorative, désigne l'état d'une principauté ou d'un royaume échéant entre les mains d'une femme par héritage. A travers cette expression, Saint-Genois retranscrit assez bien la réalité politique de l'époque.

Si le pouvoir féminin était mal perçu, les femmes n'étaient pas tout à fait exclues de la succession d'un fief. De manière générale, dès la fin du haut Moyen Âge, « *la succession des filles dans les fiefs était devenue une pratique courante dans la société féodale, tant dans le Nord que dans le Sud de l'Europe. Des investitures de fiefs apparurent bien vite à partir du Xe siècle dans le Midi de la France. Elles se développèrent partout durant les siècles suivants.* »¹⁴⁹ En revanche, bien que les femmes ne soient pas exclues de la succession d'un fief, elles demeuraient tout de même désavantagées par rapport aux hommes. En effet, « *la société féodale reconnaissait aux filles la succession des fiefs en l'absence de fils* »¹⁵⁰.

Il s'agit là de tendances propres à l'Occident médiéval. Chaque région dispose de sa propre coutume, évoluant parfois à travers les siècles. Penchons-nous dès lors sur la coutume relative au comté de Flandre. Selon Raymond Monier, en Flandre et en Hainaut, la coutume n'exclut pas les femmes de l'héritage d'un fief. Ainsi, en 1177, Philippe d'Alsace, faute de descendance, désigna sa sœur, Marguerite d'Alsace comme héritière du comté de Flandre. A la mort de son frère, en 1191, Marguerite devient donc comtesse de Flandre, et, pour reprendre les mots de Monier, « *Ce n'est pas à titre personnel mais en tant que mari de la comtesse que le comte Baudouin V de Hainaut prit la qualification de comte de Flandre (Baudouin VIII).* »¹⁵¹ Dès lors, à la mort de la comtesse en 1194, son mari cesse de porter le titre de comte de Flandre, la couronne échouant entre les mains de leur fils Baudouin IX.¹⁵² Enfin, après la disparition du comte, le titre échoit à son héritière, Jeanne de Flandre.

En somme, l'exercice du pouvoir de la comtesse était tout à fait légal. Les contestations de son autorité ne sont en rien orchestrées sur le plan juridique, la coutume étant

¹⁴⁸ DE SAINT-GENOIS Jules, *Le faux Baudouin ... Op. cit.*, t. 1, p. 25-26.

¹⁴⁹ GUERRA MEDICI Maria Teresa, « Les femmes, la famille et le pouvoir », dans BOUSMA Eric (éd.), DUMONT Jonathan (éd.), MARCHANDISSE Alain (éd.), SCHNERB Bertrand, (éd.), *Femmes de pouvoir, femmes politiques durant les derniers siècles du Moyen âge et au cours de la première Renaissance*, Bruxelles, De Boeck, 2012, p. 617-618.

¹⁵⁰ *Ibid.*, 625.

¹⁵¹ MONIER Raymond, *Les institutions centrales du Comté de Flandre : de la fin du IXe s. à 1384*, Paris, Domat-Montchrestien, 1944, p. 34.

¹⁵² *Ibid.*, p. 34.

du côté de Jeanne. Les opposants à la comtesse ont donc recouru au complot, sortant évidemment de la légalité. Mais si le droit était du côté de la comtesse, les conceptions de la féminité de l'époque sont contre elle.

Comme nous l'avons vu, l'expression « régime de quenouille » désigne l'état d'une principauté ou un royaume échéant entre les mains d'une femme par héritage. Outre la question du droit des femmes à régner, cette expression, par son caractère péjoratif, traduit une certaine hostilité au pouvoir féminin. Dans l'extrait du chapitre 2, « *le retour* », le chevalier ayant qualifié le principat de la comtesse de « *régime de quenouille* » enchaîne « *nous sommes gouvernés par une femme comme des femmes* ». Ces attitudes misogynes face au pouvoir féminin se retrouvent à plusieurs reprises dans l'œuvre de Saint-Genois. Au chapitre 13, « *Le triomphe* », alors que le faux comte de Flandre apparaît en public, Saint-Genois dépeint une discussion entre un homme et une femme du peuple. Selon l'homme,

*« Par ma foi ! dit un homme manchot, [...] je souhaite de toute mon âme que monseigneur Baudouin soit promptement réintégré dans ses villes, châteaux et pays. A-t-on jamais vu une quenouille tenir lieu de sceptre ? Un homme a seul le droit de commander »*¹⁵³

Cette prise de parole reflète bien la conception médiévale du pouvoir féminin. Si la femme a le droit légal de régner sous certaines conditions, certains sujets demeurent hostiles à l'autorité féminine. En effet, au Moyen Âge, les femmes sont perçues par certains comme incapable d'exercer le pouvoir, en témoigne la conception du pouvoir féminin du juriste civil Baldo degli Ubaldi, se résumant en cinq points. Premièrement, selon le juriste, les femmes sont incapables de porter les armes. Or, l'exercice du pouvoir féodal implique de commander l'armée en cas de guerre. Deuxièmement, la sphère du pouvoir étant essentiellement masculine, la gestion d'un fief implique la fréquentation d'hommes, ce qui est considéré comme dangereux pour l'honnêteté et la vertu de la dirigeante. Cette conception a sans doute participé à la diffusion de la rumeur selon laquelle Jeanne de Constantinople entretiendrait une liaison avec Arnould d'Audenarde, membre éminent de sa cour. Troisièmement, toujours selon le juriste, à cause de la légèreté de leur âme, les femmes seraient incapables de donner des conseils justes et fermes. Quatrièmement, les femmes seraient particulièrement enclines aux plaisirs de la chair. Cette conception a certainement aussi participé à la diffusion de la rumeur selon laquelle en l'absence de son mari retenu captif, Jeanne entretient une liaison adultère avec Arnould d'Audenarde. Enfin, cinquièmement, les femmes seraient incapables de

¹⁵³ DE SAINT-GENOIS Jules, *Le faux Baudouin ... Op. cit.*, t.1, p. 173-174.

garder des secrets... Défaut compromettant pour les affaires de l'Etat naissant du XIII^e siècle.¹⁵⁴

En somme, comme de nombreux passages le démontrent, Saint-Genois cerne bien le problème de la légitimité de Jeanne de Constantinople au trône de Flandre et Hainaut : légitime sur le plan juridique, mais illégitime sur le plan des mœurs. Telle est la situation complexe d'un « régime de quenouille ».

2.1.3.2 Le partage du pouvoir avec le mari.

Dans le chapitre 3, « *La foire de Turnhout* », alors qu'Arnould d'Audenarde et Jeanne de Constantinople chevauchent côte à côte, le chevalier avoue ses sentiments à la comtesse. En réaction, Jeanne de Constantinople repousse ses avances.

« - *Ecoute une dernière fois, sire d'Audenarde, ce que je veux, c'est la puissance suprême ; que je t'aime ou non, tu ne monteras jamais d'un degré plus haut. Si je te devais donner un autre titre que celui d'ami, il me faudrait porter trop souvent la main sur ma couronne pour m'assurer qu'elle ne chancelle point de ma tête.* »¹⁵⁵

Par la réponse du personnage de Jeanne de Constantinople, Saint-Genois aborde le sujet du pouvoir de la comtesse de Flandre en cas d'absence de mari. Si la comtesse se mariait à Arnould d'Audenarde, son pouvoir serait alors limité. L'auteur belge a-t-il bien cerné le sujet ?

De manière générale, durant le Moyen Âge central et tardif, « *beaucoup de femmes de pouvoir le sont devenues à cause d'un mari absent, [...] ou mort sur le champ de bataille.* »¹⁵⁶

On peut citer à ce titre Blanche de Castille dirigeant la France entre 1226 et 1235, soit entre la mort de son mari et la majorité de son fils. Le cas de Jeanne de Constantinople ne fait pas exception. Selon Jean-François Nieus, en Flandre, la coutume veut que la femme du comte exerce les prérogatives du pouvoir quand l'homme est absent. Ainsi, si Jeanne a pu exercer

¹⁵⁴ GUERRA MEDICI Maria Teresa, « Les femmes ... », dans BOUSMA Eric (éd.), DUMONT Jonathan (éd.), MARCHANDISSE Alain (éd.), SCHNERB Bertrand, (éd.), *Femmes de pouvoir ... Op. cit.*, p. 620. Citant BALDO DEGLI UBALDI, *sextum Codicis librum Commentaria*, Venise, Apud Iuntas, 1559, folio 187v–190v.

¹⁵⁵ DE SAINT-GENOIS Jules, *Le faux Baudouin ... Op. cit.*, t. 1, p. 45.

¹⁵⁶ BEAUNE Colette, « Conclusion », dans BOUSMA Eric (éd.), DUMONT Jonathan (éd.), MARCHANDISSE Alain (éd.), SCHNERB Bertrand, (éd.), *Femmes de pouvoir Op. cit.*, p. 638.

pleinement son autorité sur la Flandre et le Hainaut, c'est par l'absence de son mari, retenu captif à Paris.¹⁵⁷

Outre la question de la marge de pouvoir de la comtesse en cas d'absence de mari, ce passage suscite la question de l'ambition politique de la comtesse. Jeanne de Constantinople est-elle satisfaite de cette situation lui octroyant un grand pouvoir en Flandre et Hainaut ? Certaines langues médisantes affirment que la comtesse aurait retardé la libération de son mari en ne payant pas la rançon, de manière à maintenir son autorité sur les comtés de Flandre et Hainaut. Ces médisances persistent jusqu'au XIXe siècle, comme Saint-Genois l'atteste dans l'introduction de son roman. L'auteur belge cite ironiquement les détracteurs de la comtesse.

« *La voyez-vous, la noble comtesse que dévore le fruit de l'ambition, la voyez-vous, se livrant au déshonneur et à la honte, [...], abandonnant son époux aux mains du roi de France, [...]* »¹⁵⁸

En réalité, les faits jouent en faveur de la comtesse. D'une part, selon Gérard Sivery, il est imprudent d'affirmer que Jeanne a cherché à retarder la libération de Ferrand. La durée de la captivité de Ferrand est à imputer à la politique internationale menée par la couronne de France. D'abord, sous Philippe Auguste, la libération n'est même pas envisagée. Le roi de France tient à garder captif le comte de Flandre à titre d'exemple, pour dissuader une seconde rébellion de ses vassaux.¹⁵⁹ Ce n'est qu'en 1226, sous Louis VIII, que la couronne française daigne envisager une libération. Avec le traité de Melun, la comtesse parvient à obtenir la libération de son mari contre une rançon de 50 000 livres parisis.¹⁶⁰ D'autre part, pendant la captivité de son mari, la comtesse a tenté de faire annuler son mariage pour pouvoir se remarier avec Pierre Mauclerc, duc de Bretagne. (Voir partie *Deuxième levier : la captivité de Ferrand*.)

En somme, comme on peut le constater via ces deux faits, entre 1214 et 1227, soit la durée de la captivité de son mari, la princesse cherchait à retrouver un mari auprès d'elle. Pour cause, Jeanne de Constantinople demeurait sans héritier. La possibilité d'une certaine satisfaction de la comtesse dans la marge de manœuvre politique que lui offrait son mari n'est

¹⁵⁷ NIEUS Jean-François, « Femmes et pouvoir au XIIIe siècle. Le destin d'une cousine de Jeanne de Constantinople. », dans DESSAUX Nicolas (éd.), *Jeanne de Constantinople ... Op. Cit.*, p. 43.

¹⁵⁸ DE SAINT-GENOIS Jules, *Le faux Baudouin ... Op. cit.*, t. 1, p. I.

¹⁵⁹ SIVERY Gérard, « Jeanne et Marguerite de Constantinople, ... », dans DESSAUX Nicolas (éd.), *Jeanne de Constantinople ... Op. Cit.*, p. 20.

¹⁶⁰ *Ibid.*, p. 22.

toutefois pas à exclure, mais, si ambition politique il y a, le souci d'assurer une descendance demeure prioritaire.

Saint-Genois partage-t-il les conclusions de l'historiographie moderne ? Selon l'auteur belge, la comtesse est de nature impérieuse et jalouse de son pouvoir, comme nous le rappelle le passage analysé précédemment. « *ce que je veux, c'est la puissance suprême* » Mais partage-t-il le point de vue des détracteurs de la comtesse en ce qui concerne les accusations selon lesquelles la comtesse retarderait la libération de son mari pour maintenir son pouvoir sans partage ? Sur ce point, Saint-Genois n'exprime pas clairement d'avis. Certains passages suggèrent toutefois l'innocence de la comtesse. Lors du chapitre 4 « *les deux sœurs* », au cours d'une discussion, Jeanne avoue à sa sœur qu'elle souffre de l'absence d'une famille.

« - *C'est vrai Jeanne, tu dois souffrir, de ce bonheur dont tu n'as jamais joui. Tu es plus malheureuse que moi. Le roi de France tient ton époux prisonnier au Louvre, et tu n'as personne autour de toi qui t'appartienne par le sang !*

- *Personne Ô fatal isolement ! reprit Jeanne versant d'abondantes larmes, car dans cet instant, [...] Jeanne sentait qu'un sceptre et une couronne ne peuvent seuls contenter les besoins du cœur. »*¹⁶¹

Saint-Genois dépeint un personnage certes attaché au pouvoir, mais souffrant de l'impossibilité de fonder une famille. Le bonheur familial se situe au-dessus du pouvoir dans l'échelle des valeurs de la comtesse. Dès lors, en toute logique, Jeanne aurait libéré Ferrand si elle en avait le pouvoir.

En dehors du bonheur familial, comme nous l'avons précisé dans la partie « *Deuxième levier : la captivité de Ferrand* », Saint-Genois a bien compris que la captivité de Ferrand constitue un moyen de pression du roi de France sur la comtesse. Sans mari, Jeanne de Flandre ne peut assurer de descendance, prérogative princière que tout bon dirigeant / toute bonne dirigeante se doit d'accomplir. Encore une fois, il n'est pas dans l'intérêt de la comtesse de laisser son mari captif.

« *Bouchard a dit trop haut que la captivité de Ferrand, votre époux, était le premier degré de l'asservissement de notre patrie* »¹⁶²

¹⁶¹ DE SAINT-GENOIS Jules, *Le faux Baudouin ... Op. cit.*, t. 1, p. 72.

¹⁶² *Ibid.*, t. 1, p. 75.

Dès lors, Saint-Genois n'exprime pas directement l'innocence de la comtesse concernant les accusations selon lesquelles elle aurait laissé volontairement son mari choir en prison. Aussi, contrairement à la littérature scientifique, il ne parle pas de la tentative de remariage de la comtesse avec Pierre Mauclerc en 1224.

En somme, Saint-Genois semble partager les conclusions de l'historiographie moderne concernant les accusations selon lesquelles la comtesse aurait laissé volontairement son mari choir en prison : Jeanne est innocente. En revanche, l'auteur belge ne s'exprime pas directement sur l'innocence de la comtesse, mais la sous-entend par les deux passages que nous venons de passer en revue. Selon l'auteur belge, la princesse a doublement intérêt à faire libérer son mari. D'une part pour assurer sa descendance, et d'autre part pour connaître le bonheur familial.

Aussi, si Saint-Genois dresse la même conclusion que l'historiographie, les causes de l'innocence de la comtesse divergent quelque peu. L'historiographie moderne avance des motivations purement politiques dans l'intérêt de la comtesse à faire libérer son mari. Il s'agit d'assurer sa descendance. Dans cette optique, la comtesse a tenté sans succès de se remarier en 1224 avec Pierre Mauclerc. Dans son récit, Saint-Genois prend en considération la prérogative princière liée à la reproduction, mais se permet d'extrapoler une raison affective à l'intérêt de la comtesse : l'absence d'un bonheur familial. Sur ce point, l'historiographie moderne ne peut rien prouver. Ainsi, à travers son œuvre, l'auteur belge investit les trous que l'histoire scientifique ne peut combler.

2.1.3.3 Un portrait guerrier

Dans le chapitre 19, « *Winendale* », Jeanne est acculée. La majorité des sujets de Flandre et de Hainaut sont acquis à la cause du faux Baudouin. Ce dernier, fort de son succès, assiège le château de Winendale, dernier bastion de la comtesse. Jeanne de Flandre prend alors le commandement des forces défensives.

« La comtesse de Flandre avait promptement endossé l'armure guerrière. Sous le sombre reflet d'un heaume, sa figure froide et sévère avait pris une teinte plus austère encore. On voit briller dans ses yeux la volonté ferme de combattre jusqu'à la mort. Jeanne est imposante et belle ainsi ; chacun de ses traits commande le respect ; on comprend que c'est une femme qui va défendre ses droits usurpés, une femme qui a son amour-propre à venger. Ainsi, voyez comme son geste est impérieux, comme son

*regard est fier ; sa voix vibre claire et sonore au milieu des seigneurs qui l'entourent et avec qui elle délibère sur la conduite qu'il faudra tenir [pour défendre le château]. On remarque un rare sang-froid, une présence d'esprit remarquable dans tout ce qu'elle dit, dans tout ce qu'elle fait ; c'est le type de princesse, dont la tête pense et le bras agit. »*¹⁶³

Ainsi, Saint-Genois dresse un portrait guerrier de la comtesse. En plus de son rôle politique en tant que comtesse de Flandre, elle endosse le rôle de cheffe de guerre, menant ses troupes au combat, ferme et droite, prête à affronter la mort. Au vu des normes du XIX^e siècle, il s'agit d'un portrait tout à fait singulier, compte tenu du sexe de la comtesse. En effet, traditionnellement, le domaine de la guerre et les valeurs qui en découlent comme le courage et l'honneur sont associés à la masculinité. Saint-Genois serait-il avant-gardiste dans le domaine de la conception du genre ? En réalité, l'auteur belge résout cette dissonance entre le sexe de la comtesse et son comportement en précisant la nature masculine de l'action qu'elle entreprend.

*« Toutes les mesures se prennent avec une admirable précision ; Jeanne préside à tous les préparatifs de l'assaut qu'elle va soutenir, et par ses mâles paroles, ranime la bravoure de ceux qui la défendront. »*¹⁶⁴

En somme, Saint-Genois ne s'écarte pas de la conception des normes de genre du XIX^e siècle. Si Jeanne de Constantinople endosse un rôle militaire avec succès, ce n'est pas en agissant comme une femme, mais en faisant preuve de virilité. La conception masculine du domaine guerrier n'est donc pas remise en cause.

Ce procédé d'association entre la virilité et une femme brillant par le succès militaire n'est pas nouveau au XIX^e siècle. Déjà au Moyen Âge, on concevait de la même manière les femmes guerrières. Un des exemples les plus parlants est celui de la duchesse consort de Bretagne, Jeanne de Flandre, dit Jeanne la Flamme. A la mort du duc Jean III de Bretagne, en 1341, éclate la guerre de succession de Bretagne, le duché étant revendiqué par Jean de Montfort, demi-frère du duc décédé, et Charles de Blois, époux de sa nièce. Dans ce conflit émerge Jeanne la Flamme, épouse de Jean de Montfort, prenant le relais du commandement de l'armée après la capture de son mari. Elle s'illustre par la libération d'Hennebont. Au siècle suivant, le chroniqueur Pierre le Beaud dépeint alors la duchesse comme une cheffe de guerre

¹⁶³ *Ibid.*, t. 2, p. 97-98.

¹⁶⁴ *Ibid.*, t.2, p. 97.

charismatique, galvanisant ses troupes et les menant à la victoire. Tout comme Jean Froissart, il attribue à la comtesse un cœur d'homme et de lion.¹⁶⁵ En somme, Saint-Genois, en attribuant à Jeanne de Constantinople de « mâles paroles » se situe dans la lignée des chroniqueurs médiévaux.

La mise en évidence d'un portrait guerrier de Jeanne de Constantinople suscite une autre interrogation. Les sources médiévales, aussi bien que la mémoire de la comtesse, ne la décrivent pas comme une femme guerrière transgressant les normes de genre à la manière de Jeanne la Flamme, mais comme une femme politique, tantôt dépeint comme cruelle, tantôt comme juste, en fonction de l'avis de l'auteur sur la question de l'imposture du faux Baudouin. Si Jeanne de Flandre a effectivement été impliquée dans des guerres féodales en tant que comtesse de Flandre et de Hainaut, Saint-Genois est le seul historien à dresser un portrait guerrier de la comtesse. A quoi est due cette divergence ?

A travers son œuvre, Saint-Genois tente de rétablir la vérité sur l'affaire du faux Baudouin, et dresser un portrait fidèle de la comtesse. L'auteur belge est persuadé que « *Jeanne est impérieuse, absolue, ambitieuse, hautaine, Jeanne veut régner, Jeanne a l'esprit qui invente et le bras qui exécute, mais, à coup sûr, elle n'est point criminelle.* »¹⁶⁶ La mise en évidence d'un portrait guerrier de Jeanne de Flandre se situe dans le prolongement de l'idée que Saint-Genois se fait d'elle. Il s'agit d'une femme incarnant la volonté de pouvoir et d'autorité, valeurs associées à la masculinité, tout comme l'est le courage martial.

¹⁶⁵ CHAUDET Elodie, « Femmes guerrières et inversion des genres », dans HANDFIELD Nicolas (éd.), LE GAC Julie, (éd.), POITRAS-RAYMOND Chloé (éd.), *Femmes en guerre : de l'époque médiévale à nos jours*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2022, p. 35.

¹⁶⁶ DE SAINT-GENOIS Jules, *Le faux Baudouin ... Op. cit.*, t. 1, p. II.

2.2 La France

Dans le récit de Saint-Genois, la France tient un rôle de premier plan : d'une part, elle constitue une menace à la l'autorité de Jeanne en tentant de garder une influence politique sur la Flandre et le Hainaut ; d'autre part, elle se pose en sauveur dans la lutte contre l'imposture du faux Baudouin en démasquant publiquement ce dernier à Péronne. Comme nous l'avons vu lors du chapitre 1.1, « *La cause de l'indépendance nationale* » Saint-Genois associe la conjuration du faux Baudouin à la révolution belge. À partir de ce constat, une question se pose : la France que Saint-Genois dépeint dans son récit est-elle une représentation d'un acteur de la révolution belge ? Deux candidats se présentent pour cette question : la France et les Pays-Bas.

L'hypothèse selon laquelle la France du XIII^e siècle serait une représentation de la France du XIX^e siècle repose sur une similarité entre les deux contextes. Au Moyen Âge comme lors de la révolution belge, la France lance une opération militaire en Belgique, intervient dans le mariage du dirigeant des territoires belges et dispose d'un parti pro-français agissant à l'intérieur même du territoire belge. Toutefois, une différence de contexte majeur subsiste quant à la position française en ce qui concerne l'indépendance belge / falmando-hennuyère.

L'hypothèse selon laquelle la France du XIII^e siècle serait une représentation des Pays-Bas du XIX^e repose sur la relation de domination entre les deux acteurs. France médiévale, tout comme la Hollande d'avant 1830, exercent une domination sur la Belgique. Au XIII^e siècle comme au XIX^e siècle, le peuple belge se révolte pour se débarrasser de cette domination.

2.2.1 Une représentation de la France du XIXe siècle ?

2.2.1.1 L'aide militaire française

Après le triomphe du faux Baudouin en Flandre et en Hainaut, Jeanne se rend à Paris et négocie avec le roi de France une intervention militaire pour récupérer ses terres. Le roi la lui concède en échange du remboursement complet des frais engendrés par la campagne. Ensuite, après le procès de Péronne, le faux Baudouin est démasqué et se réfugie à Valenciennes. Lorsque l'armée française est aux portes de la ville, l'ermite fuit une nouvelle fois et la ville se rend. Jeanne en est à nouveau la maîtresse.¹⁶⁷ Saint-Genois évoque brièvement la reconquête entreprise par la comtesse. Dans le chapitre 27, « *Lille* », l'auteur belge affirme qu'après s'être soumis à la comtesse, les Valenciennois se sont rebellés une deuxième fois.

*« Les Valenciennois, poussés par une obstination sans exemple, se jurèrent de défendre la cause de l'ermite de Glançon jusqu'à la dernière goutte de leur sang. »*¹⁶⁸

Mais bien vite,

*« La ville subit un assaut en règle, et ne tarda pas à être réduite. »*¹⁶⁹

Ainsi, peu à peu, Jeanne de Flandre regagne le contrôle de tout son comté. Cette reconquête s'effectue grâce à la mise au jour de l'imposture du faux, Baudouin, mais aussi par la pression et d'autre part via la pression militaire qu'exerce l'armée française sur les villes rebelles.

Du côté du XIXe siècle, le contexte de libération des territoires belges par l'Armée française est assez similaire. Cherchant toujours un roi, le Congrès propose la couronne à Léopold de Saxe-Cobourg Gotha, qui l'accepta sur condition de l'application du traité des XVIII articles¹⁷⁰, accordant le Limbourg et le Luxembourg à la Belgique. Le 2 août, quelques jours après la ratification du traité, le roi des Pays-Bas Guillaume 1^{er} lance une invasion sur le nouveau royaume. Il n'est pas question pour lui d'accepter les XVIII articles. En réaction, le

¹⁶⁷ WOLFF Robert Lee, « Baldwin of Flanders and Hainaut, ... », in *Speculum*, *Op. cit.*, p. 297-299.

¹⁶⁸ DE SAINT-GENOIS Jules, *Le faux Baudouin...* *Op. cit.*, t. 2, p. 270.

¹⁶⁹ *Ibid.*, t. 2, p. 270-271.

¹⁷⁰ Le traité des XVIII articles fut un projet de traité régissant l'indépendance de la Belgique. Longtemps débattu lors de la conférence de Londres, il ne fut jamais signé et mis en application. Le traité prévoyait la fixation des frontières belgo-néerlandaises, la neutralité belge et la répartition de l'ancienne dette publique du Royaume des Pays-Bas d'avant la révolution entre les deux royaumes. (PIRENNE Henri, *Histoire de la Belgique*, *Op. cit.*, t. 4, p. 363-364.)

futur Léopold 1^{er} lance un appel à l'Angleterre et à la France, auquel le voisin du Sud répond. La France met en marche un corps expéditionnaire, l'« armée du Nord » au secours de la Belgique. Le 6 août, l'armée est à la frontière mais ne peut entrer dans le royaume. En effet, selon la Constitution, une armée étrangère ne peut pas entrer sur le territoire sans l'autorisation des Chambres. Cependant l'armée néerlandaise progresse, et, face à l'urgence de la situation, Léopold 1^{er} demande anticonstitutionnellement au maréchal Gérard, général de l'armée du Nord, d'entrer dans le royaume.¹⁷¹ Commence alors la « Campagne des dix jours ». Alors que l'armée française avance depuis le Sud, les Hollandais décident de se replier. Ils avaient en effet pour instruction d'éviter le combat avec l'armée française. Ainsi, l'armée des Pays-Bas quitta la quasi-totalité du territoire belge, laissant dans le jeune royaume une garnison à la citadelle d'Anvers. Le 12 août marque la fin de la campagne. Un cessez-le-feu est signé, et l'armée du Nord rentre en France, sans avoir combattu l'armée hollandaise.¹⁷² Leur retour en France prouve à la communauté internationale la renonciation des Français à l'annexion de la Belgique.

Quelques mois plus tard, les Français reviennent pour une nouvelle campagne en Belgique. Dans le cadre de la mise en application du traité des XXIV articles¹⁷³, la France et l'Angleterre somment le roi des Pays-Bas de faire évacuer ses troupes de la citadelle d'Anvers avant le 12 novembre 1831. Les Pays-Bas refusent de coopérer.¹⁷⁴ En réaction, Léopold 1^{er} lance de nouveau un appel à la France. Le 14 novembre 1832, la décision est prise en France d'intervenir en Belgique pour déloger les Hollandais d'Anvers, avec l'approbation de l'Angleterre.¹⁷⁵ L'armée française de 70 000 hommes passe la frontière belge le 15 novembre et met la citadelle sous siège le 19 novembre. Le 4 décembre, le maréchal Gérard, aux commandes de l'armée française, somme les Hollandais de quitter la forteresse, mais ces derniers refusent. En conséquence, les Français commencent le bombardement de la place forte. Le 23 décembre, après plus de 30 jours de bombardements et de combats, les Hollandais capitulent et quittent la place forte. Les Français remettent alors la citadelle aux

¹⁷¹ *Ibid.*, p.665-666.

¹⁷² PIRENNE Henri, *Histoire de la Belgique*, *Op. cit.*, t. 7, p. 366-367.

¹⁷³ Signé le 19 avril 1839, le traité des XXIV articles acte la reconnaissance internationale de la Belgique indépendante. Supplantant le traité des XVIII articles, le nouveau traité se présente moins avantageux pour la Belgique que son prédécesseur. Le jeune royaume doit en effet céder aux Pays-Bas les parties occidentales des régions de Limbourg et de Luxembourg. (*Ibid.*, t. 4, p. 368.)

¹⁷⁴ *Ibid.*, t. 7, p. 370.

¹⁷⁵ ANTONETTI Guy, *Louis-Philippe*, Paris, Fayard, 1994, p. 703.

Belges avant de quitter le territoire¹⁷⁶, prouvant une fois de plus qu'ils n'avaient aucun projet d'annexion de la Belgique.

2.2.1.2 *Les liens du mariage*

Comme évoqué dans la section « *Premier levier : la tutelle et le mariage* », durant son enfance, Jeanne de Constantinople est sous la tutelle du roi de France, qui profite de l'occasion pour intervenir sur le choix des prétendants de la princesse. Usant de sa position, le roi de France opte pour Ferrand de Portugal, fils du roi Sanche de Portugal. Il s'agit d'un prince étranger au comté de Flandre et de Hainaut. En mariant Jeanne de Constantinople à un tel prince, l'objectif du roi est d'affaiblir l'autorité comtale. En effet, un comte de Flandre et de Hainaut perçu comme un étranger par ses sujets dispose d'une autorité limitée sur ses terres. Saint-Genois évoque l'influence française sur la comtesse dans le chapitre 4, « *Les deux sœurs* ».

*« Lorsque la nouvelle de la mort de leur père se fut répandue, les deux jeunes princesses quittèrent la cour de France où elles avaient reçu une partie de leur éducation. Peu après son retour en France, l'aînée épousa Ferrand, fils du roi de Portugal, union fatale que les barons de Flandre envisageaient comme une calamité, car elle résultait d'une influence secrète du roi de France. »*¹⁷⁷

Dans le contexte de la révolution belge, le roi des Français intervient lui aussi dans le mariage du monarque belge. Une fois sur le trône de Belgique, Léopold 1^{er} doit encore fonder une dynastie, et donc, se marier. Désireux de consolider les relations diplomatiques avec la France, il demande la main de Louise d'Orléans, fille du roi des Français Louis-Philippe. Sa demande est bien accueillie en France, tant par les politiciens que par le roi. Ce n'est pas la première demande en mariage de la part du roi des Belges à une des filles de Louis-Philippe. En effet, l'année précédente, avant que les deux princes ne montent respectivement sur les trônes de France et de Belgique, Louis-Philippe d'Orléans avait refusé la main de sa fille au prince germanique en raison de sa confession luthérienne, de sa liaison avec une danseuse et de l'incertitude de la royauté de Grèce. Lorsque Léopold réitéra sa demande, la situation avait changé : lors des Trois Glorieuses, la France passa d'une monarchie conservatrice à une

¹⁷⁶ « 1832. Siège et prise de la citadelle d'Anvers », dans HUGO Abel (dir.), *France militaire. Histoire des armées françaises de terre et de mer, de 1792 à 1837*, t. 5. Paris, Delloye, p. 343-346. <en ligne> <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k28956d/f351.image>

¹⁷⁷ DE SAINT-GENOIS Jules, *Le faux Baudouin ... Op. cit.*, t. 1, p. 69.

monarchie constitutionnelle. Ainsi, le roi de France Charles X fut destitué, et Louis-Philippe d'Orléans, de la branche cadette des Bourbons monta sur le trône, en tant que roi des Français. Cette nouvelle dynastie libérale connut alors une certaine impopularité au sein des autres cours européennes conservatrices, ne reconnaissant que la branche aînée de la maison Bourbon, dont est issu Charles X. Dans ce contexte, le roi des Français craint qu'aucune maison princière n'accepte la main de ses filles. La demande en mariage de Léopold de Saxe, devenu roi des Belges, représente alors une aubaine pour Louis-Philippe. Après une entrevue à Compiègne et la négociation de la dot, le mariage a lieu le 9 août 1832 à Compiègne.¹⁷⁸ Le mariage entre le roi des Belges et la princesse Louise d'Orléans a pour conséquence un rapprochement des deux royaumes, et ne représente en aucun cas une menace pour l'indépendance belge. Aucune publication scientifique ne fait part d'une quelconque influence politique française sur le roi des Belges à travers son mariage.

2.2.1.3 Un parti pro-français

Comme évoqué dans la partie « *Troisième levier : l'influence à la cour* », au XIII^e siècle, le roi de France exerce un certain contrôle sur la cour comtale de Jeanne de Constantinople, en s'assurant que la noblesse flamande « d'esprit français » se voie confier un rôle dominant à la cour de Flandre. Saint-Genois a bien compris les enjeux historiques de l'influence française à la cour de la comtesse, et place les courtisans de la comtesse dans une position particulière. Ces derniers sont accusés de corruption par les partisans du faux Baudouin. Dans le chapitre 2, « *Le retour* », les détracteurs de la comtesse parlent de

« ces flatteurs ambitieux, [...] ces courtisans corrompus qui entourent Jeanne »¹⁷⁹

Mais s'ils sont éventuellement présentés comme amicaux envers la France, ils ne sont pas pour autant corrompus. Leur fidélité va à la comtesse et ils ne sont pas dépeints comme des traites à la nation.

Le contexte de la révolution belge présente un cas similaire au contexte médiéval. Tout comme au XIII^e siècle, un parti pro-français se développe en Belgique. Dans les premiers mois de la révolution belge naît une tendance politique visant à incorporer la Belgique à la France : le réunisme. Les principaux foyers de ce courant politique se situent à Verviers, à Liège et dans le Hainaut, où de nombreuses pétitions en faveur du rattachement circulent. Ces

¹⁷⁸ DEFANCE Olivier, *Léopold Ier et le clan Cobourg*, Bruxelles, Racine, 2004, p. 119-128.

¹⁷⁹ DE SAINT-GENOIS Jules, *Le faux Baudouin ... Op. cit.*, t. 1, p. 28.

trois régions sont particulièrement actives sur le plan industriel. Verviers est spécialisée dans les draperies, Liège dans les armes et le Hainaut dans la houille.¹⁸⁰ La correspondance entre l'industrialisation et les opinions rattachistes au sein de ces régions n'est pas fortuite. En effet, les patrons soutiennent l'idée qu'une Belgique indépendante n'est pas viable économiquement. Rendre la Belgique indépendante, c'est réduire le marché sur lequel les industriels de ces régions peuvent commercer, les échanges avec le reste du monde étant ralentis par les taxes douanières. A l'inverse, en se rattachant à la France, une barrière douanière saute, et ces industriels auraient accès à un marché bien plus vaste et seraient en mesure de prospérer.¹⁸¹

Dans la ligne idéologique des réunionistes, l'argument économique est le principal. A cela s'ajoutent deux autres arguments mineurs, d'ordres culturel et géopolitique. Au niveau culturel, les réunionistes avancent que la Belgique est française. Les deux peuples partagent les mêmes langues, mœurs et coutumes. Annexer la Belgique à la France, c'est rendre à la France sa frontière « naturelle ». Sur le plan international, les réunionistes affirment que la Belgique indépendante constituerait un Etat trop petit et faible pour perdurer dans le temps, incapable de s'imposer parmi les puissances européennes. Mieux vaut s'intégrer à la France pour sortir de cette position de faiblesse internationale.

Considérer les partisans du réunionisme comme des nationalistes pro-français constituerait une erreur de compréhension du climat révolutionnaire belge de 1831. S'ils étaient combattus par les partisans de l'indépendance à travers les débats du congrès, ils n'étaient pas vus comme des traîtres à la nation : en 1830-1831, l'avenir de la Belgique était incertain, et le nouvel Etat libéral était menacé par les puissances conservatrices de la Sainte-Alliance. Face à cela, le rattachement à la France constituait un moyen sûr de conserver les acquis libéraux de la révolution. Le sacrifice de l'indépendance nationale constituait alors un moindre mal.¹⁸²

Les partisans du réunionisme étaient principalement des industriels et hommes d'affaires, peu nombreux, mais puissants économiquement. Malgré cette puissance économique, le projet ne put tenir tête à la masse, voulant l'indépendance pure et dure. Etant conscients qu'ils ne pourraient pas parvenir à leurs fins, les réunionistes militèrent alors pour un compromis : la montée sur le trône de Louis-Philippe d'Orléans, qui serait alors investi

¹⁸⁰ WILS Lode, *Histoire des nations belges...* *Op. cit.*, p. 110-111.

¹⁸¹ STENGERS Jean, *Histoire du sentiment ... Op. cit.*, t. 1, p. 207-210.

¹⁸² *Ibid.*, t. 1, p. 214.

d'une double couronne : la couronne belge et la couronne française, bien distinctes l'une de l'autre mais assumées par le même monarque. La campagne se déroula sur le mois de janvier 1831. L'opinion fut fermement défendue par les journaux réunionistes et plusieurs pétitions furent remises à l'Assemblée.¹⁸³ L'effort se solda par un échec : malgré l'enthousiasme des partisans du rattachement, le roi des Français fit savoir aux Belges qu'il n'était pas question pour lui ni pour son fils d'accepter la couronne.¹⁸⁴ Après cet échec, le rattachisme connaît un déclin rapide, et, en 1832, l'idée est abandonnée par tous face à un constat simple. Le principal argument des réunionistes était que la Belgique indépendante n'était pas viable. Or, « *la Belgique indépendante vivait.* »¹⁸⁵

En somme, le rattachisme ne peut pas être considéré comme une menace à l'indépendance. Non seulement les révolutionnaires belges de 1830 ne voyaient pas les partisans de ce mouvement comme des traîtres, mais en plus, le rattachisme eut une influence fortement limitée et une vie courte.

2.2.1.4 Des ennemis de l'indépendance belge ?

Comme évoqué dans la partie « *Jeanne, soumise à la France ?* », au XIII^e siècle, et plus particulièrement lors du principat de Jeanne de Constantinople, la Flandre est soumise par contrainte à la couronne française, via le mariage de la comtesse à un prince étranger, la captivité du comte de Flandre et l'influence à la cour comtale. Cette mainmise sur les deux comtés s'inscrit dans un contexte plus large de centralisation du pouvoir royal, passant par la prise d'ascendance du roi de France sur ses vassaux. Saint-Genois a bien compris cette mainmise de la France sur la Flandre et le Hainaut. Dans le chapitre 21, « *L'évêque de Senlis* », il écrit

« *Louis avait trop d'intérêt à conserver son influence prépondérante sur la Flandre pour ne pas comprendre combien il était nécessaire qu'il volât au secours de Jeanne.* »¹⁸⁶.

Dès lors, l'indépendance des comtés de Flandre et de Hainaut est menacée. Mais qu'en est-il du XIX^e siècle ? La France tente-t-elle à nouveau d'étendre son influence sur les terres belges ?

¹⁸³ *Ibid.*, t. 1, p. 209.

¹⁸⁴ ANTONETTI Guy, *Louis-Philippe, Op. cit.*, p. 642-643.

¹⁸⁵ STENGERS Jean, *Histoire du sentiment ... Op. cit.*, t. 1, p. 215.

¹⁸⁶ DE SAINT-GENOIS Jules, *Le faux Baudouin ... Op. cit.*, t. 2, p. 130.

Selon Stengers, du point de vue de l'opinion publique française, la révolution belge est bien accueillie. Les Français, sortant eux-mêmes d'une révolution libérale¹⁸⁷, considèrent la révolution belge comme un affranchissement du joug d'une monarchie conservatrice, et un pas vers la liberté. Ils ignorent le caractère national de la révolte.¹⁸⁸ Dans la classe politique, certains hommes d'Etat voient dans la Belgique, comme Delvaux l'énonce lors d'un discours, « *un territoire sans nationalité, une espèce de terrain vague sans dénomination propre, sans propriétaire fixe, appartenant à qui peut le prendre, passant depuis des siècles d'un conquérant à un autre !* »¹⁸⁹

Toujours selon Stengers, si les révolutionnaires belges désirent l'indépendance, les Français, aussi bien de la masse que de la classe politique, sont persuadés que les Belges désirent la réunion avec la France. Cette erreur de jugement est due à deux facteurs. D'abord, les opinions des rattachistes belges -bruyants quoique minoritaires- retentissent avec force en France. Ensuite, ils sont aveuglés par la nostalgie de l'époque napoléonienne, du retour aux frontières « naturelles », et se persuadent bien vite que les Belges sont du même avis.¹⁹⁰

Dès lors, au lendemain du soulèvement du 25 août 1830, les Français, imprégnés de l'idéologie libérale des barricades, sont unanimes, peu importe leur bord politique : ils veulent une intervention française pour soutenir les révolutionnaires belges, tant pour venger la défaite de 1815 et récupérer les territoires perdus lors du congrès de Vienne que pour aider un peuple opprimé par les monarchies conservatrices de la Sainte-Alliance.¹⁹¹

De son côté, Louis-Philippe d'Orléans, fraîchement couronné roi des Français, n'est pas du même avis. Il renonce à l'annexion de la Belgique, pour éviter un affrontement avec le Royaume-Uni. En effet, un des principes du positionnement international britannique inclut la non occupation des bouches de l'Escaut par la France.¹⁹² Or, l'intérêt du nouveau régime

¹⁸⁷ Les Trois Glorieuses (27, 28 et 29 juillet) constituent un épisode révolutionnaire français marquant le passage du régime de la Restauration conservatrice (1814-1830), à celui de la monarchie libérale de juillet (1830-1848). Ce changement de régime s'accompagne d'un changement de monarque ; Charles X est contraint d'abdiquer au profit de Louis-Philippe d'Orléans, plus libéral que son prédécesseur. (ANTONETTI Guy, *Louis-Philippe, Op. cit.*, p. 545-635.)

¹⁸⁸ STENGERS Jean, *Histoire du sentiment ... Op. cit.*, t. 1, p. 227-228.

¹⁸⁹ « Discours du 7 mars 1898 », dans *Moniteur belge*, 1939. Cité par STENGERS Jean, *Histoire du sentiment ... Op. Cit.*, t. 1, p. 227.

¹⁹⁰ STENGERS Jean, *Histoire du sentiment ... Op. cit.*, t. 1, p. 206-207.

¹⁹¹ Etablie en 1815 à l'issue du congrès de Vienne, la Sainte-Alliance regroupe les puissances européennes conservatrices et a pour but d'empêcher tout débordement révolutionnaire libéral en Europe. Dans les années 1830, elle est composée de l'Empire Russe, du Royaume de Prusse et de l'Empire d'Autriche. (HELLER Michel, « Le "sauveur de l'Europe" », dans HELLER Michel, *Histoire de la Russie et de son empire*, Paris, Perrin, 2015, p. 988-1005. <en ligne> <https://shs.cairn.info/histoire-de-la-russie-et-de-son-empire--9782262064358-page-988?lang=fr>)

¹⁹² ANTONETTI Guy, *Louis-Philippe, op. cit.*, p. 622-623.

libéral français est de contrer les puissances conservatrices de la Sainte-Alliance. Dans ce contexte, un rapprochement avec le Royaume-Uni, monarchie libérale prenant ses distances avec la Sainte-Alliance, se révèle précieux. Ainsi, ce rapprochement aboutit en 1833 à l'entente cordiale, mettant fin à la rivalité pluriséculaire entre les deux Etats. Dans ce contexte de rapprochement, le Royaume-Uni et la France s'alignent sur la solution à adopter pour résoudre la question belge lors de la conférence de Londres¹⁹³ : l'indépendance de la Belgique.¹⁹⁴

Si le roi des Français n'a pas de vues sur la Belgique, les Belges, eux, sont favorables à lui donner la couronne du nouveau royaume. A Bruxelles, dans le courant du mois de novembre 1830, un congrès national est mis sur pied en vue d'établir la constitution belge, et l'assemblée nouvellement établie opte pour une monarchie constitutionnelle. Reste alors à décider qui montera sur le trône. D'emblée, les révolutionnaires belges excluent tout membre de la maison Nassau à la candidature. Le vote en deux tours pour l'élection du nouveau monarque a lieu le 3 février 1831, et le prince Louis d'Orléans, duc de Nemours et fils du roi des Français est élu, avec une majorité absolue. (97 voix sur 191 votants) L'offre est déclinée officiellement par le Roi des Français le 17 février, bien qu'il ait déjà fait savoir aux Belges en janvier 1831 qu'il n'accepterait pas la couronne pour son fils.¹⁹⁵ En effet, le couronnement d'un prince français entrerait en contradiction avec le principe de la non occupation des bouches de l'Escaut adopté par l'Angleterre, ce qui mènerait à un conflit entre le Royaume-Uni et la France.

2.2.1.5 Conclusion

Comme nous venons de le voir, entre les contextes des relations franco-belges des XIII^e et XIX^e siècles, certaines similarités se dessinent. Il est alors tentant de penser que Saint-Genois ait consciemment fait des références à son époque à travers son roman. Passons en revue ces similarités.

D'abord, l'intervention militaire dans les territoires de l'actuelle Belgique. Lors de l'épisode du faux Baudouin, la France mène une campagne militaire en Flandre et en Hainaut pour mater les rebelles soutenant le faux Baudouin et remettre Jeanne de Flandre sur le trône.

¹⁹³ La conférence de Londres se déroula de 1830 à 1833 et de 1838 à 1839. Rassemblant les grandes puissances européennes (La France, le Royaume-Uni, la Prusse, l'Empire Autrichien et l'Empire Russe), son but était de régler la question de l'indépendance belge. (PIRENNE Henri, *Histoire de la Belgique*, *Op. cit.*, t. 4, p. 349-350.)

¹⁹⁴ ANTONETTI Guy, *Louis-Philippe*, *op. cit.*, p. 623-624.

¹⁹⁵ *Ibid.*, p. 642-643.

La France du XIXe siècle intervient aussi militairement sur le territoire belge, cette fois pour chasser l'envahisseur hollandais. Si la France du XIXe et celle du XIIIe siècle interviennent toutes les deux sur le territoire belge, leurs objectifs sont différents. Dans le cas médiéval, il s'agit de remettre sur le trône une comtesse affaiblie et donc de maintenir une certaine influence. Dans le cas du XIXe siècle, au contraire, il s'agit d'assurer l'indépendance du nouvel Etat. Par ailleurs, si Saint-Genois mentionne brièvement les combats menés dans le cadre de la reconquête, il n'écrit pas un mot sur la contribution française. Les forces de reconquête sont appelées « *Les troupes de Jeanne* ». ¹⁹⁶ Dès lors, il paraît évident que l'auteur belge ne fasse pas d'analogie entre les deux campagnes militaires. S'il avait voulu en faire une, il aurait au moins dédié quelques lignes à l'effort de guerre français au XIIIe siècle.

Ensuite, l'implication française dans le mariage du souverain des territoires correspondants à la Belgique. Au XIIIe siècle, le roi de France Philippe Auguste intervient dans le choix d'époux de Jeanne de Constantinople, et lui fait épouser Ferrand de Portugal. Au XIXe siècle, le roi des Belges Léopold 1^{er} demande la main de Louise Marie d'Orléans à son père Louis-Philippe d'Orléans, qui approuve le mariage. Seulement, les objectifs poursuivis à travers ces mariages sont totalement différents. Dans le mariage de Jeanne de Constantinople avec Ferrand de Portugal, le but du roi de France est d'affermir son emprise sur la Flandre et le Hainaut en mettant à la tête des deux comtés un prince relativement faible. Au contraire, dans le cas du mariage de Louise Marie d'Orléans avec Léopold 1^{er}, le but du roi des Français est de consolider les relations entre les deux royaumes. Il ne s'agit en aucun cas d'une tentative d'asservir la Belgique. Le mariage du roi des Belges avec une princesse française n'instaure en effet aucune influence française sur la Belgique. L'Etat belge est toujours aussi autonome et indépendant de la France après le mariage. Au vu de ces différences assez notables entre les contextes de ces deux mariages, il semble très peu probable que Saint-Genois ait voulu faire référence à Léopold 1^{er} et Louise Marie d'Orléans en écrivant au sujet de Jeanne de Flandre et son mari. Ferrand de Flandre n'est d'ailleurs pas présent dans le roman en tant que personnage. Il est simplement mentionné dans certains dialogues.

Enfin, la présence d'un parti pro-français dans la Flandre et le Hainaut des années 1220 comme dans la Belgique post-révolutionnaire. Au XIIIe siècle, des nobles fidèles au roi de France forment un véritable réseau au sein de la cour de Jeanne de Constantinople, et tournent leurs intérêts vers la France. Au XIXe siècle, ce ne sont plus des nobles, mais des bourgeois dont le regard est tourné vers la France, par intérêt économique. Ils forment alors un parti

¹⁹⁶ DE SAINT-GENOIS Jules, *Le faux Baudouin ... Op. cit.*, t. 2, p. 170.

réunioniste dont l'objectif est le rattachement de la Belgique à sa voisine du Sud. Si les entités politiques « belges » au XIII^e siècle et au XIX^e siècle sont influencées chacune par un parti pro-français, les enjeux sont totalement différents. Dans le cas du XIII^e siècle, le parti français agit sur les directives du roi de France cherchant à imposer son autorité dans la Flandre et le Hainaut. Dans le cas du XIX^e siècle, le parti rattachiste n'agit nullement pour le compte du roi des Français. Les membres du parti agissent de leur propre chef, par conviction que la Belgique indépendante n'est pas viable économiquement. Au vu de ces différences, Saint-Genois ne semble dès lors pas associer le parti francophile du XIII^e siècle au parti réunioniste du XIX^e siècle. Mais surtout, au moment de l'écriture du roman, aux alentours de 1839, le parti réunioniste s'était essouffé depuis quelques années. Déjà en 1832, le mouvement s'éteint.

En somme, il semble que Saint-Genois n'associe pas la France du XIII^e siècle à la France du XIX^e siècle. Les quelques ressemblances entre la France telle que présentée dans le récit du faux Baudouin et la France telle qu'elle se manifeste au XIX^e siècle sont tout à fait fortuites. Mais surtout, en comparant les politiques extérieures de la France du XIII^e siècle et de la France du XIX^e siècle, il se dégage un contraste frappant : là où le royaume capétien tente de resserrer son emprise sur la Flandre et le Hainaut, la monarchie de Juillet œuvre, au contraire, à maintenir l'indépendance de l'Etat belge. Dès lors, il paraît encore plus évident que la France que Saint-Genois dépeint dans son roman ne renvoie pas à la France du XIX^e siècle. La France du *Faux Baudouin* est représentée sans biais nationaliste, telle qu'elle semblait être dans la réalité historique du XIII^e siècle.

2.2.2 Une représentation des Pays-Bas du XIX^e siècle ?

Dans le roman du faux Baudouin, les conjurés perçoivent la France comme un pays « étranger », bien que les comtés de Flandre et de Hainaut soient dans le giron politique du Royaume de France. Cette perception de la France comme un pays étranger est explicitée à plusieurs reprises. Dans ce passage issu du chapitre 8, « *L'ermite de la forêt de Glançon* », un seigneur hennuyer qualifie le Royaume de France de puissance étrangère.

« Par tous les saints mes patrons ! s'écria le seigneur d'Enghien, [...] Que voulons-nous avant toute chose ? Délivrer le Hainaut et la Flandre de la domination

*étrangère, mettre à la tête de ce comté un homme qui n'est pas soumis à l'influence de la France, qui venge la journée de Bouvines, voilà ce que nous cherchons. »*¹⁹⁷

Dans un autre passage, issu du chapitre 18, « *Les deux conseils* », Bouchard d'Avesnes affirme que Jeanne de Constantinople a été achetée par l'or du royaume de France, or venant « de l'étranger ».

*« Renversons à jamais une fille parricide que soudoie l'or de l'étranger... qu'avec elle meure cette fatale influence que la France exerce sur nous ! »*¹⁹⁸

Comme nous venons de le voir, dans le récit du faux Baudouin, les conjurés voient la France comme un pays étranger exerçant une domination sur le Hainaut et la Flandre. La situation est-elle comparable au contexte de la révolution belge ? Les Belges de 1830 voient-ils les Pays-Bas comme un pays « étranger » exerçant une domination sur leur patrie ? Saint-Genois aurait-il associé la France médiévale aux Pays-Bas du XIX^e siècle, et le roi de France serait-il ainsi l'avatar littéraire de Guillaume d'Orange ? Pour répondre à ces questions, un bond au XVI^e siècle s'impose.

Au XVI^e siècle, un sentiment national commun régnait dans les Pays-Bas habsbourgeois, de Lille à Amsterdam, résultant du processus d'unification politique entamé par les ducs de Bourgogne. Le sentiment national était si bien ancré que lorsque la guerre de Quatre-Vingts Ans éclata, les contemporains la qualifièrent de guerre civile. De cette guerre résulta la création de deux états : les Pays-Bas espagnols dans le Sud et les Provinces-Unies dans le Nord, donnant à leur tour naissance à deux sentiments nationaux distincts dans la seconde moitié du XVII^e siècle.¹⁹⁹ Cette séparation politique et nationale s'accompagne d'une séparation religieuse. La population des Pays-Bas du Nord est protestantisée, tandis que la population des Pays-Bas du Sud est recatholicisée. Cette différence religieuse est à l'origine d'une aversion réciproque entre les sujets des deux entités politiques. Les catholiques du Sud insultent les protestants du Nord en les qualifiant de « Gueux », et les protestants du Nord font de même en qualifiant les catholiques du Sud de « papistes ».²⁰⁰

En 1815, les deux nations sont réunies contre leur gré sous le royaume des Pays-Bas. Toutefois, l'aversion réciproque entre Belges et Hollandais demeure intacte. Pour régler ce problème de désunion, le roi des Pays-Bas tente d'amalgamer les deux peuples. Il s'agit de

¹⁹⁷ *Ibid.*, t. 1, p. 161-162.

¹⁹⁸ *Ibid.*, t. 2, p. 89-90.

¹⁹⁹ STENGERS Jean, *Histoire du sentiment ... Op. cit.*, t. 1, p. 101-114.

²⁰⁰ *Ibid.*, t.1, p. 101-120.

faire naître un sentiment d'identité commune grand néerlandais par l'enseignement, voir l'imposition du néerlandais dans le Sud, l'utilisation du terme « belge » comme englobant l'ensemble du Royaume et sa patrie Sud, et enfin, la mise en valeur d'une histoire commune entre les deux nations, avant la séparation du XVI^e siècle. Cette stratégie échoua totalement. Les Hollandais se sentaient toujours hollandais, et les Belges se sentaient toujours belges. Mais surtout, les Belges se sentaient dominés par les Hollandais : le Roi était hollandais, tout comme la majorité des officiers de l'armée, des hauts fonctionnaires d'Etat et des députés du parlement. En somme, le pouvoir était hollandais. Ainsi, durant la période néerlandaise, l'idée d'une « domination » hollandaise était présente dans tous les esprits.²⁰¹ Le ressentiment des Belges vis-à-vis de la Hollande oppressante est d'ailleurs bien résumée dans les mots de Louis de Potter « *La Hollande impose des lois qui lui servent à dominer et exploiter la Belgique* »²⁰²

En comparant la perception belge de la Hollande à la veille de la révolution et la France de Saint-Genois, la ressemblance est frappante : dans les deux cas, il s'agit d'une nation étrangère, et d'un roi étranger exerçant une domination sur un peuple opprimé. Les termes « *domination étrangère* » sont en effet utilisés à plusieurs reprises pour qualifier la France dans le roman du faux Baudouin. Dès lors, nous pouvons conclure que la France de Saint-Genois est une représentation de la Hollande du XIX^e siècle, et le roi de France Louis VIII est l'avatar du roi Guillaume d'Orange.

²⁰¹ *Ibid.*, t.1, p. 170-188.

²⁰² DE POTTER Louis, *Lettre de Démophile au roi sur le nouveau projet de loi contre la presse et le message royal qui l'accompagne*, Bruxelles, Imprimerie-Librairie romantique, 1829, p. 18-19. Cité par STENGERS Jean, *Histoire du sentiment ... Op. cit.*, t. 1, p. 182.

3 Troisième partie. Le parti du faux Baudouin

3.1 Bouchard d'Avesnes, l'âme de la conjuration

Dans son roman, Saint-Genois donne une place considérable au personnage de Bouchard d'Avesnes, en faisant de lui un des principaux meneurs de la révolte contre Jeanne de Flandre. Ce personnage mérite donc qu'on s'y attarde. Au cours de ce chapitre, nous allons comparer le portrait que Saint-Genois dresse de Bouchard d'Avesnes à la littérature scientifique. Nous verrons le degré d'exactitude historique avec laquelle Saint-Genois retrace la biographie du personnage, mais aussi les enjeux autour du portrait d'un tel personnage.

3.1.1 Les débuts de Bouchard d'Avesnes : de sa jeunesse au retour de Marguerite en Flandre

Selon la littérature scientifique, Bouchard d'Avesnes est né vers 1170. Fils cadet de Jacques d'Avesnes, il est destiné à entrer dans les ordres. Il entame alors une formation à Bruges, Paris puis Orléans. Il devient ensuite chanoine à Laon et Tournai, puis est ordonné en tant que sous-diacre à Orléans. Or, peu furent au courant de cette ordination.²⁰³ Saint-Genois retrace les débuts de Bouchard d'Avesnes avec assez peu de détails quant à son éducation. Il n'évoque nullement son parcours académique et commence sa biographie par son entrée dans les ordres.

« [Bouchard d'Avesnes], *était, jeune encore, entré secrètement dans les ordres pour obtenir une prébende à Laon et plus tard la trésorerie de l'église de Tournai [...]* il *avait été ordonné acolyte et sous-diacre à Orléans* »²⁰⁴

Toujours selon Saint-Genois, Bouchard aurait abandonné son poste ecclésiastique par esprit chevaleresque.

²⁰³ BALTEAU Jules, « Avesnes (Bouchard D') XIIe – XIIIe siècle », dans *Dictionnaire de biographie française*, tome IV, Paris Letouzey et Ané, 1948, p. 863-864.

²⁰⁴ DE SAINT-GENOIS Jules, *Le faux Baudouin ... Op. cit.*, t. 1, Bruxelles, p. 66.

« ; mais [...] dégoûté ensuite d'un état qui n'allait ni à sa bravoure, ni à son grand nom, ni à son esprit chevaleresque, il avait renoncé aux nombreux avantages de la carrière ecclésiastique pour embrasser celle des armes. »²⁰⁵

Or, selon la littérature, scientifique, Bouchard a entamé une carrière politique par opportunisme. Son frère aîné n'ayant pas de descendance masculine, Bouchard fait son apparition sur la scène laïque et acquiert une solide réputation par ses faits d'armes et ses conseils avisés,²⁰⁶ si bien que plus tard, lorsque Ferrand de Portugal, nouvellement proclamé comte de Flandre arrive dans les Pays-Bas, il nomme Bouchard bailli de Hainaut. Saint-Genois, en imputant l'abandon de la carrière ecclésiastique de Bouchard à son esprit chevaleresque, semble vouloir dresser, consciemment ou pas, un portrait assez embelli du personnage.

Marguerite de Flandre revient elle aussi dans les Pays-Bas après avoir passé une partie de son enfance en France sous tutelle de Philippe Auguste. La tutelle de la jeune fille passe alors à Bouchard d'Avesnes, qui, saisissant l'occasion de s'élever socialement, ne tarde pas de l'épouser en 1212, alors qu'il a 40 ans et qu'elle n'en a que 10.²⁰⁷ Nul ne s'oppose à ce mariage malgré la différence d'âge et le statut ecclésiastique du mari. Dans son roman, Saint-Genois ne mentionne toutefois pas le caractère opportuniste du mariage, et ne souligne pas non plus la différence d'âge entre les époux. Là encore, dresse un portrait assez embelli du personnage.

²⁰⁵ *Ibid.*, t. 1, p. 66.

²⁰⁶ BALTEAU Jules, « Avesnes (Bouchard D') ... », dans *Dictionnaire ... Op. cit.*, tome IV, 1948, p. 864.

²⁰⁷ LUYKX, Théo, *Johanna van Constantinopel ... Op. cit.*, p. 200.

3.1.2 Du retour de Marguerite en Flandre au départ du pèlerinage pour Rome

3.1.2.1 Selon la littérature scientifique

Plus tard, en 1214, Bouchard combat aux côtés de Ferrand de Flandre lors de la bataille de Bouvines, qui prend une tournure désastreuse pour le camp des coalisés. Alors que Ferrand se fait capturer, Bouchard parvient à s'échapper. De retour dans les Pays-Bas, Bouchard semble profiter de l'absence de Ferrand et de la fragilité politique de Jeanne. Il tente de prendre la main sur les affaires de Flandre²⁰⁸, mais réclame aussi une part de l'héritage de Baudouin.²⁰⁹ En réaction, Jeanne « se souvient » de la condition ecclésiastique de Bouchard, et tente de faire annuler son mariage auprès du pape Innocent III, qui met sur pied une enquête pour éclairer la condition de Bouchard. À la suite de cette enquête révélant l'apostolat du bailli de Hainaut, l'affaire est examinée au concile de Latran IV (11 – 13 novembre 1215), et le mariage est déclaré invalide. Deux mois plus tard, en janvier 1216, Bouchard est excommunié par Innocent III. La même année, Innocent III meurt, et le nouveau pape, Honorius III reste dans la ligne de son prédécesseur en renouvelant l'excommunication. Malgré l'excommunication et l'annulation du mariage, Jeanne n'arrive pas à séparer le couple et à récupérer sa sœur.²¹⁰

Les deux époux continuent à vivre ensemble et Marguerite met au monde ses deux fils Jean et Baudouin d'Avesnes à Houffalize en 1218 et 1219. Face à l'insoumission des deux époux, Jeanne reprend la guerre contre eux « avec l'appui du roi de France »²¹¹. Jeanne parvient à capturer Bouchard et le retient prisonnier pendant deux ans à Gand. (1219-1221). En échange de sa libération, Jeanne force le couple à se séparer et, comme premier pas vers la réconciliation avec l'Église, Bouchard doit se rendre à Rome pour obtenir l'absolution.²¹² Selon certaines sources, il aurait entrepris depuis Rome un pèlerinage en Orient pour expier ses péchés.²¹³

²⁰⁸ BALTEAU Jules, « Avesnes (Bouchard D') ... », dans *Dictionnaire ... Op. cit.*, tome IV, p. 864

²⁰⁹ WOLFF Robert Lee, « Baldwin of Flanders ... », in *Speculum*, *Op. cit.*, p. 293.

²¹⁰ LUYKX, Théo, *Johanna van Constantinopel ... Op. cit.*, p. 201-202.

²¹¹ BALTEAU Jules, « Avesnes (Bouchard D') ... », dans *Dictionnaire ... Op. cit.*, tome IV, p. 864.

²¹² WOLFF Robert Lee, « Baldwin of Flanders ... », in *Speculum*, *Op. cit.*, p. 293-294.

²¹³ BALTEAU Jules, « Avesnes (Bouchard D') ... », dans *Dictionnaire ... Op. Cit.*, tome IV, p. 864.

3.1.2.2 *Selon Saint-Genois*

Au chapitre 4, « *Les deux sœurs* », Saint-Genois retrace les années de conflit entre Jeanne et Marguerite à propos du mariage de cette dernière avec Bouchard d'Avesnes. Poussant assez loin l'analyse du conflit, Saint-Genois expose deux raisons qui, selon lui, ont conduit à ces dissensions.

La première raison est bien évidemment le statut ecclésiastique de Bouchard d'Avesnes, qui, en plus de rendre le mariage nul, jette le déshonneur sur Marguerite de Constantinople. La comtesse, par conviction religieuse, ne peut consentir à ce que sa sœur demeure mariée à un sous-diacre ordonné. Au cours du dialogue entre les deux sœurs, Jeanne fait plus d'une fois part à sa sœur de sa colère par rapport à Bouchard d'Avesnes, qui a consciemment trahi ses vœux en épousant Marguerite.

« - [Marguerite à Jeanne] *Mais cet homme est mon époux !*

- [Jeanne à Marguerite] *Il l'a été par surprise. Cet homme nous a trompés tous, honte à lui !* »²¹⁴

La seconde raison est de loin beaucoup plus importante que la première. Il s'agit du danger que représente Bouchard d'Avesnes pour l'autorité de Jeanne de Flandre.

« *Ce seigneur [Bouchard d'Avesnes] était aimé de tous, moins parce qu'il était brave et courageux, que parce qu'il descendait directement du comte de Flandre, Baudouin II, dit de Jérusalem, il représentait en quelque sorte la tige de la dynastie nationale et promettait ainsi d'être un digne défenseur de l'indépendance des deux comtés.* »²¹⁵

Selon Saint-Genois, plus qu'un puissant seigneur mécontent de la politique de Jeanne, Bouchard d'Avesnes représente pour les opposants à Jeanne un sauveur des deux comtés, par sa bravoure, mais surtout par son lignage prestigieux. Seulement, l'auteur belge commet ici une erreur factuelle. Non seulement Baudouin II de Jérusalem n'a jamais été comte de Flandre, mais en plus, aucune filiation n'est attestée entre les deux personnages historiques.²¹⁶ En suivant cette erreur, Bouchard d'Avesnes, en tant que prétendu descendant de Baudouin II de Jérusalem, ne manque pas de légitimité en face à la comtesse, car, il représente tout comme Jeanne, un seigneur « naturel » pour la Flandre et le Hainaut. Cette double légitimité, par le

²¹⁴ DE SAINT-GENOIS Jules, *Le faux Baudouin ... Op. cit.*, t. 1, p. 74.

²¹⁵ *Ibid.*, t. 1, p. 64.

²¹⁶ GROUSSET René, *Histoire des croisades et du Royaume franc de Jérusalem*, t. 3, réimpr. anast., Paris, Tallandier, 1995, p. 29.

courage et surtout par le sang, est un point sur lequel Saint-Genois insiste. Il écrit à propos du lignage du personnage

*« Cette particularité est de la plus haute importance, ici, pour faire comprendre la cause de ce qui anima plus tard Jeanne et le parti français contre ce noble et puissant baron. Nous prions au lecteur de donner une attention toute spéciale à ce fait historique, que nous croyons signaler ici pour la première fois. »*²¹⁷

En prêtant attention à la dernière phrase de la citation, le lecteur attentif comprendra les raisons qui poussent Saint-Genois à insister sur le lignage de Bouchard d'Avesnes. Il ne s'agit pas de dresser un portrait avantageux du seigneur d'Avesnes, mais de mettre en avant une certaine légitimité de Bouchard d'Avesnes au trône de Flandre. L'auteur belge envisage donc Bouchard d'Avesnes comme une véritable menace à la l'autorité de Jeanne de Constantinople.

Comme nous l'avons vu dans la partie *« Les relations franco-flamandes au XIII^e siècle »*, le roi de France maintient son influence sur le comté de Flandre par la pression qu'il est en mesure d'exercer sur Jeanne de Constantinople. Il a tout intérêt de maintenir cette princesse sur le trône. La montée en puissance du seigneur d'Avesnes représente donc une menace pour l'influence française sur la Flandre et le Hainaut. Saint-Genois démontre sa compréhension du sujet en exposant clairement que l'influence du roi de France est une des raisons des tensions entre elle et Bouchard. Dans un dialogue entre les deux sœurs, Marguerite s'adresse à Jeanne en ces termes :

*« Et vous oubliez le roi de France, Madame. Vous et les seigneurs qui vous entourent aujourd'hui êtes devenus les esclaves de ce monarque. [...] Il vous a ordonné de poursuivre Bouchard avec tout l'acharnement de la haine parce que Bouchard a constamment soutenu la Flandre et le Hainaut, parce que Bouchard a dit trop haut que la captivité de Ferrand, votre époux, était le premier degré de l'asservissement de notre patrie. Longtemps, le roi Philippe Auguste n'a su comment perdre Bouchard d'Avesnes, que son mariage avec la fille de Baudouin IX lui rendait plus odieux encore, longtemps il n'a su comment écraser ce dernier rejeton d'une dynastie nationale, qui le gênait dans ses projets d'agrandissement. Eh ! Bien, l'occasion s'est présentée à lui ; le crime de Bouchard sert de prétexte à sa colère. »*²¹⁸

²¹⁷ Ibid., t. 1, p. 64-65.

²¹⁸ DE SAINT-GENOIS Jules, *Le faux Baudouin ... Op. cit.*, t. 1, p. 74-75.

Concernant les événements ponctuant la période de conflit entre les deux sœurs, Saint-Genois livre sa version des faits, bien différente de la littérature scientifique. Selon l’auteur belge, après s’être unis, les mariés vivent heureux pendant un temps et conçoivent deux enfants, Baudouin et Jean. Mais ...

« Tout à coup, dans ce ciel si calme et si serein, un nuage vint poindre à l’horizon. Un bruit vague, une nouvelle à la fois étrange et sinistre se répand : Bouchard, l’époux de Marguerite de Flandre est clerc, Bouchard est sous-diacre, Bouchard a trompé sa jeune épouse, la comtesse Jeanne, la reine Mathilde, tous les seigneurs ont été le jouet du sire d’Avesnes, d’un prêtre apostat ! »²¹⁹

Face à cela,

« le malheureux sentit le remords et le désespoir étouffer sa fermeté. Dans cette extrémité, il avoua tout à sa femme [...] Bientôt, il prit une résolution extrême. Il dit adieu à Marguerite, et s’en alla trouver, à Rome, le pape Innocent II, lui exposa toute sa conduite, se montra humble et repentant, il le conjura à genoux, les larmes aux yeux, de lui octroyer le pardon de sa faute. »²²⁰

Le pape, attendri, lui permit à condition de partir en pèlerinage en Palestine la rémission de son crime, et même la levée de son statut de sous-diacre. Il pourrait alors revoir Marguerite. Bouchard entreprit alors ce « *long pèlerinage sans murmurer* ». ²²¹

3.1.2.3 Comparaison

Concernant les raisons ayant mené au conflit entre les deux sœurs, Saint-Genois démontre une bonne connaissance du sujet, parvenant à mettre en lumière l’aspect géopolitique de la question. En revanche, au niveau des événements ponctuant la période de conflit entre les deux sœurs, plusieurs divergences apparaissent lorsqu’on compare le récit de Saint-Genois à la littérature scientifique.

D’abord, contrairement à la version des auteurs de travaux scientifiques affirmant que Bouchard d’Avesnes part en voyage à Rome sous la contrainte de Jeanne de Flandre, Saint-Genois affirme que le seigneur d’Avesnes s’y rend de son propre gré. Aussi, Saint-Genois extrapole la condition psychologique de Bouchard d’Avesnes. Son personnage de roman

²¹⁹ *Ibid.*, t. 1, p. 68.

²²⁰ *Ibid.*, t. 1, p. 68-69.

²²¹ *Ibid.*, t.1, p. 70.

témoigne d'un profond regret et a les larmes aux yeux lorsqu'il se confesse au pape. Or rien ne prouve que le personnage historique éprouvait bien des regrets par rapport à ses actions. Il semblerait que cette extrapolation soit due à une volonté d'humaniser son personnage, et d'en dresser un portrait positif.

Ensuite, Saint-Genois glisse dans son récit une erreur d'inattention : il affirme que Bouchard d'Avesnes a plaidé sa cause auprès du pape Innocent II. Or, Innocent II a assumé sa fonction de pape entre 1130 et 1143, soit plusieurs dizaines d'années avant l'épisode du faux Baudouin. Le pape auquel Bouchard d'Avesnes a adressé son recours n'est pas Innocent II, mais Innocent III. Cette erreur d'inattention est accompagnée d'une erreur factuelle selon laquelle Bouchard d'Avesnes descendrait du comte de Flandre Baudouin II de Jérusalem.

Enfin, là où la littérature scientifique pointe un conflit armé entre les deux sœurs et la capture de Bouchard d'Avesnes par Jeanne de Flandre, Saint-Genois n'en fait nullement mention dans le chapitre 4, « *Les deux sœurs* », se déroulant dans une temporalité antérieure à l'épisode du faux Baudouin. Saint-Genois fait en revanche mention de la guerre civile, ainsi que de la capture de Bouchard lors de l'épisode du faux Baudouin. S'agirait-il d'une erreur chronologique ?

3.1.3 Le conflit entre les deux sœurs et l'épisode du faux Baudouin, une question de chronologie

Un changement de position survient entre les historiens des XIX^e et XX^e siècles quant à la suite du voyage de Bouchard d'Avesnes.

En 1866, Joseph Kervyn de Lettenhove avance que, lorsque Bouchard rentre en Flandre, il prend part à la conspiration du faux Baudouin qui, nous le savons bien, résulte en un échec. Suite à cet incident, le roi de France prend des mesures radicales et sépare les deux époux. Il conduit Marguerite de Constantinople à Paris, où il la marie de force à Guillaume de Dampierre. Le second mariage de la princesse a donc lieu après l'incident du faux Baudouin. L'historien ne cite toutefois aucune source dans son article.²²²

Saint-Genois est du même avis que Kervyn de Lettenhove. Dans son roman, Marguerite se tient du côté de Bouchard d'Avesnes et soutient elle aussi la cause du soi-disant

²²² KERVYN DE LETTENHOVE Joseph, « Avesnes (Bouchard d') », dans *Biographie Nationale*, t. 1, Bruxelles, Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 1866, p. 558-563.

comte. C'est seulement après le procès de Péronne et la mise au jour de l'imposture que le couple se sépare.

*« Marguerite de Flandre crut à son tour que Bouchard d'Avesnes l'avait trompée. Ce qui venait de se passer à Péronne, ébranlait toutes ses convictions, et lorsqu'elle eut remis un peu d'ordre dans ses pensées, elle [...] accusa son époux de s'être servi d'elle, comme d'un instrument, pour renverser sa sœur, et d'avoir profané le nom de Baudouin IX. »*²²³

L'impression d'avoir été trahie de Marguerite n'est pas la seule cause de la séparation. Il y a aussi une influence de Jeanne.

*« L'influence que la comtesse exerça depuis cet instant sur Marguerite ne tarda pas à inspirer à cette dernière un dégoût profond pour cet époux qui semblait s'être joué si étrangement de sa crédulité. »*²²⁴

C'est aussi sous l'influence de Jeanne que Marguerite ne tarda pas par la suite à se remarier avec Guillaume de Dampierre.

*« et si cette Marguerite si douce [...], épousa peu de temps après ce même seigneur de Dampierre dont elle avait repoussé les hommages naguère avec tant de dédain, c'est que Jeanne avait repris sur son cœur tout l'ascendant d'une sœur impérieuse et puissante. »*²²⁵

La version des faits, - communément partagée au XIXe siècle par Saint-Genois et Kervyn de Lettenhove -, selon laquelle Marguerite se tient encore aux côtés de Bouchard lors de l'épisode du faux Baudouin n'est plus en vigueur au siècle suivant. En 1946, Luykx avance que le mariage entre Marguerite et Guillaume de Dampierre a lieu entre octobre et novembre 1223²²⁶, soit un an avant l'épisode du faux Baudouin. Il s'appuie sur une lettre d'Enguerrand de Coucy à Thibaut de Champagne à propos du mariage de Guillaume de Dampierre et Marguerite de Constantinople. *« Sciatis insuper quod ipsa die quando litterae vestrae ad me venerunt, mihi verissime dictum fuit quod dominus Willelmus de Dampetra sororem comitissae Flandrensis, dominae Hannoniensis, duxerat in uxorem. »*²²⁷ Cette source nous confirme

²²³ DE SAINT-GENOIS Jules, *Le faux Baudouin ... Op. cit.*, t. 2, p. 228.

²²⁴ *Ibid.*, t. 2, p. 229.

²²⁵ *Ibid.*, t. 2, p. 228-229.

²²⁶ LUYKX, Théo, *Johanna van Constantinopel ... Op. cit.*, p. 203.

²²⁷ « Lettre d'Enguerrand de Coucy à Thibaut, comte de Champagne, l'informant du mariage de Guillaume de Dampierre avec Marguerite, sœur de la comtesse de Flandre », dans DUVIVIER Charles, *La querelle des d'Avesnes & des Dampierre jusqu'à la mort de Jean d'Avesnes (1257)*, t. 2, Bruxelles, librairie européenne C.

donc bel et bien que Marguerite de Flandre était déjà mariée à Guillaume de Dampierre lorsque survint l'épisode du faux Baudouin.

Selon Robert Lee Wolff, pendant l'absence de Bouchard, Jeanne réussit à convaincre sa sœur de se remarier avec un autre homme, Guillaume de Dampierre. Le mariage a lieu fin 1223. Pour avancer ses propos, l'historien se sert de la même source que Luykx. Toujours selon lui, Bouchard revient en Flandre en 1224. Il tenta de rétablir son mariage sans succès. De plus, la garde de ses deux fils lui fut aussi refusée.²²⁸ L'incident du faux Baudouin arriva plus tard.

En somme, si Saint-Genois pose une analyse pertinente à propos de l'influence de Jeanne sur le second mariage de Marguerite, il se trompe quant à son soutien à Bouchard d'Avesnes lors de l'épisode du faux Baudouin. On peut attribuer cette version erronée à une historiographie assez peu développée dans le premier XIXe siècle en ce qui concerne l'épisode du faux Baudouin.

3.1.4 Le rôle de Bouchard d'Avesnes dans l'épisode du faux Baudouin

Si Marguerite de Constantinople se tient du côté de sa sœur lors de la conjuration, qu'en est-il de Bouchard ? Selon la littérature scientifique, lors de l'épisode du faux Baudouin, Bouchard d'Avesnes est un des seigneurs ayant visité l'ermite dans la forêt de Glançon, et devient par la suite un de ses partisans.²²⁹ Les derniers historiens ayant travaillé sur le sujet sont unanimes quant à la thèse du complot de la noblesse visant à faire tomber Jeanne. Dans le cas plus que probable d'un complot, Bouchard d'Avesnes a toutes les raisons d'y participer. En plus de son mécontentement par rapport à l'influence que la France opère sur Jeanne, il est lésé de l'issue du conflit entre la comtesse et lui-même : Jeanne de Flandre est parvenue non seulement à faire remarier son épouse avec un autre prétendant, mais lui a en plus retiré la garde de ses enfants. Lorsque la guerre civile opposant Jeanne à son prétendu père fait rage, un des partisans de Bouchard parvient à lui restituer ses deux fils. Les deux enfants se retrouvent donc dans le camp du faux Baudouin, et le faux comte n'hésite pas à afficher à ses côtés ses deux « petits-enfants » lors des apparitions publiques.²³⁰

Muquardt / Paris Librairie Alphonse Picard & fils, 1894, p. 34-35.

²²⁸ WOLFF Robert Lee, « Baldwin of Flanders ... », in *Speculum, Op. Cit.*, p. 294.

²²⁹ WOLFF Robert Lee, « Baldwin of Flanders ... », in *Speculum, Op. cit.*, p. 295.

²³⁰ *Ibid.*, p. 296.

L'implication de Bouchard d'Avesnes et son soutien au faux Baudouin sont connus de tous les historiens et Saint-Genois ne fait pas exception. L'auteur du XIX^e siècle fait même de Bouchard d'Avesnes le meneur de la rébellion. Plus qu'un meneur, Bouchard d'Avesnes est pour Saint-Genois l'incarnation d'une rébellion. Dans le roman, Bouchard d'Avesnes est en effet appelé « *l'âme de la conjuration* »²³¹ par le faux Baudouin. Or, comme nous l'avons vu dans la partie « *La cause de l'indépendance nationale* », selon Saint-Genois, le complot derrière l'épisode du faux Baudouin est bien plus qu'une tentative de prise de pouvoir par des seigneurs mécontents de la politique que mène la comtesse. Il s'agit d'une tentative de révolution à caractère national, préfigurant la révolution belge de 1831. Dès lors, Bouchard d'Avesnes, en tant qu'avatar de la conjuration médiévale, incarne aussi la révolution belge de 1831.

3.1.5 Après l'épisode du faux Baudouin

Malgré la popularité du faux Baudouin et de Bouchard d'Avesnes, la tentative de coup d'Etat se solda par un échec à Péronne. Selon la littérature scientifique, à l'issue de l'entretien de Péronne, la véritable identité du soi-disant comte est mise au jour et Bouchard d'Avesnes constate que la cause est perdue. Comme de nombreux autres nobles de sa faction, il cesse de se tenir aux côtés du faux Baudouin. Le faux Baudouin démasqué retourne alors dans les Pays-Bas et tente de tenir la ville de Valenciennes, il retient les enfants de Bouchard en otages. La ville tombe bien vite entre les mains de Jeanne, et les enfants sont remis à Guillaume de Dampierre, le second mari de Marguerite, qui les garde pendant huit ans en prison, où ils sont victimes de négligence.²³² L'échec de la mascarade du faux Baudouin, couplé avec la dissolution de son mariage l'année précédente sonne le glas de la carrière politique de Bouchard d'Avesnes. La suite de son existence demeure floue. Selon certains chroniqueurs, il finit exécuté sur ordre de Jeanne de Flandre, mais l'historien Jules Balteau émet des réserves face à cette possibilité. « *Il ne périt point, comme l'on dit les chroniqueurs, par le commandement de la comtesse Jeanne ; il n'y a, en effet, aucune raison de croire qu'elle le fit décapiter au château de Rupelmonde, ni qu'elle le fit assassiner sur le chemin de Rome ; peut-être même était-elle morte avant lui.* »²³³

²³¹ DE SAINT-GENOIS Jules, *Le faux Baudouin ... Op. cit.*, t. 2, p. 266.

²³² WOLFF Robert Lee, « Baldwin of Flanders », in *Speculum*, *Op. cit.*, p. 298, 300.

²³³ BALTEAU Jules, « Avesnes (Bouchard D') ... », dans *Dictionnaire ... Op. cit.*, tome IV, p. 865.

Saint-Genois ne s'étend pas sur le sujet du devenir de Bouchard d'Avesnes. Après le chapitre 25, « *Dernière vengeance* », dans lequel le voile est levé sur la mascarade du faux Baudouin, le personnage de Bouchard d'Avesnes n'apparaît plus dans aucune scène du récit. Il suit en quelque sorte le discours tenu au sein de la littérature scientifique, et laisse un flou sur la suite de son existence, sans tenter de combler le vide historiographique par des extrapolations. Le romancier écrit

*« Quoi qu'il en soit, depuis ce moment [-c'est-à-dire le procès de Péronne-] l'histoire ne fait plus mention des dissensions entre Jeanne et Marguerite au sujet du mariage de celle-ci avec Bouchard d'Avesnes. Ce seigneur disparaît entièrement de la scène. Quelque historiens ont prétendu qu'ayant repris le chemin pour Rome ; il avait été assassiné en route. D'autres ont accusé Jeanne de Flandre d'avoir fait poursuivre l'époux de Marguerite et de l'avoir enfermé au château de Rupelmonde, où il aurait péri quelque temps après. Quoi qu'il en soit, il n'existe pas encore, jusqu'ici, d'opinion bien établie sur la fin mystérieuse du puissant seigneur d'Avesnes. »*²³⁴

3.1.6 Conclusion

Dans l'ensemble, Saint-Genois dresse un portrait plutôt avantageux de Bouchard d'Avesnes, et semble bien saisir les enjeux autour des tensions entre ce dernier et Jeanne de Constantinople, même si sa version des faits comporte quelques erreurs.

Pour dresser un portrait flatteur de Bouchard d'Avesnes, Saint-Genois recourt à des extrapolations à propos de la condition psychologique du personnage. Il extrapole ainsi que le seigneur d'Avesnes a quitté la vie religieuse par esprit chevaleresque, qu'il se maria par amour et non par opportunisme, et qu'après ce mariage, il éprouvait de profonds regrets par rapport à la trahison de son serment ecclésiastique. Ce portrait avantageux s'explique par le fait que Bouchard d'Avesnes est la personnification de la révolution belge. Celui qui représente une idée aussi noble se doit d'être vertueux.

Concernant le déroulement du conflit entre les deux sœurs, Saint-Genois porte une analyse quelque peu erronée de l'influence politique de Bouchard d'Avesnes. L'auteur belge pointe le fait que le seigneur d'Avesnes constitue une menace d'ampleur pour l'autorité de Jeanne de Constantinople. En effet, Saint-Genois fait descendre Bouchard d'Avesnes de

²³⁴ DE SAINT-GENOIS Jules, *Le faux Baudouin ... Op. Cit.*, t. 2, p. 229.

Baudouin II de Jérusalem, qu'il confond, qu'il prétend à tort comte de Flandre. Ce lignage prestigieux donne à Bouchard d'Avesnes une certaine légitimité au trône de Flandre. En réalité, Bouchard d'Avesnes n'a aucune légitimité au trône de Flandre.

Cette erreur de généalogie s'accompagne d'une erreur de chronologie. En effet, dans le récit de l'auteur belge, Marguerite de Constantinople se tient encore aux côtés de son mari lors de l'épisode du faux Baudouin. Or, selon la littérature scientifique, lors de cet épisode historique, la jeune femme est remariée à Guillaume de Dampierre. Il faut dire que les historiens du premier XIXe siècle, à défaut de se concentrer sur la chronologie des événements, se focalisent plutôt sur la question de l'usurpation ou non de l'identité de Baudouin de Constantinople.

En somme, Saint-Genois a surestimé le poids politique de Bouchard d'Avesnes en 1225. Non seulement il n'était plus marié à Marguerite de Constantinople, mais en plus, il ne descendait pas du « comte de Flandre » Baudouin II de Jérusalem. Toutefois, le seigneur d'Avesnes n'en demeure pas moins dangereux pour le principat de la comtesse, en témoignant la conjuration à laquelle il a activement participé et les seigneurs mécontents qu'il a su rassembler.

3.2 Les conjurés, de mauvaise foi ?

L'imposture du faux Baudouin n'est plus à prouver, mais qu'en est-il de l'implication de la noblesse dans cette imposture ? La question relève d'une importance toute particulière en considérant le récit que propose Saint-Genois, où les partisans du faux Baudouin, incarnant les révolutionnaires belges de 1831, se situent dans le « mauvais camp », celui de l'imposteur. Voyons d'abord comment se positionnent Luykx et Wolff, spécialistes de la question, puis Saint-Genois, à propos de la bonne ou mauvaise foi des partisans de l'ermite quant à leur reconnaissance du faux Baudouin. Les détracteurs de la comtesse étaient-ils convaincus que l'ermite de Glançon était Baudouin de Constantinople, ou avaient-ils monté un complot en sachant pertinemment qu'il s'agissait d'un imposteur ?

Luykx pointe que dans la chronique de Philippe Mousket, « *le faux Baudouin ne s'est pas imposé, mais certains nobles voulaient le voir comme l'empereur. Ce n'est que lorsqu'ils ont amené l'ermite à Valenciennes et qu'il constate qu'ils sont sérieux à ce sujet qu'il prétend*

effectivement être Baudouin. »²³⁵ Il ajoute qu'à part Mousket, aucun autre chroniqueur n'ose accuser les nobles de mauvaise foi. Toujours selon Luykx, on ne peut toutefois pas accorder de crédit à l'hypothèse selon laquelle Bertrand de Rains ait réussi par la ruse à convaincre la noblesse de le suivre.²³⁶

Selon Wolff, le moment de la découverte du faux Baudouin est tombé à pic, après qu'un mystérieux étranger est venu annoncer à Valenciennes que le comte était vivant, tout en distribuant de larges sommes d'argent. Dès lors, « *il semble probable que les nobles opposés à Jeanne aient préparé le terrain. Mais le degré exact de la préparation du coup et le degré exact de la complicité de l'ermite ne seront jamais connus. Il est possible que la « reconnaissance » initiale du faux Baudouin ait été de bonne foi, et que ce ne soit qu'après coup que la faction opposée à Jeanne se soit rendu compte de l'arme puissante qu'elle venait de mettre entre ses mains. Il est tout aussi probable que ces nobles aient « planté » le faux Baudouin là où il était sûr d'être découvert.* »²³⁷ Alors, que la reconnaissance initiale ait été de bonne foi ou non, il s'agit d'un complot de la noblesse.

En somme, selon les deux historiens, la brève accession au pouvoir du faux Baudouin résulte bien d'un complot de la noblesse mécontente de la politique de Jeanne, ce qui induit une rébellion en toute connaissance de cause. Les partisans du faux Baudouin ont donc placé volontairement l'ermite au pouvoir en connaissant sa condition de jongleur. Il semble très peu probable que nul ne soit au courant de l'imposture lors de l'épisode du faux Baudouin et que l'ermite ait dupé ses partisans.

Voyons maintenant la version de Saint-Genois à propos de la bonne ou mauvaise foi des partisans du faux Baudouin. Au chapitre 5 du roman du *Faux Baudouin*, « Le château d'Etrœung », des membres de la noblesse des Pays-Bas se retrouvent, -comme l'indique le titre du chapitre-, au château d'Etrœung.²³⁸ La noblesse est divisée en trois groupes : les partisans de Jeanne, menés par Arnould d'Audenarde, les détracteurs de Jeanne, menés par Bouchard d'Avesnes, et les anciens compagnons de Baudouin de Constantinople revenus d'Orient, menés par Thierry de Dixmude. C'est ici que l'ermite apparaît pour la première fois devant la noblesse des Pays-Bas. Tous voient en ses traits Baudouin de Constantinople, bien

²³⁵ LUYKX, Théo, *Johanna van Constantinopel, ... Op. cit.*, p. 225. [Traduit du Néerlandais]

²³⁶ *Ibid.*, p. 225.

²³⁷ WOLFF Robert Lee, « Baldwin of Flanders ... », in *Speculum, Op. cit.* p. 295. [Traduit de l'Anglais]

²³⁸ Situé dans l'actuelle commune française d'Étrœungt, le château d'Etrœung fut la demeure des seigneurs d'Avesnes jusqu'en 1427. Détruit au XVI^e siècle, ce château est aujourd'hui disparu. (« Étrœungt », dans FLOHIC Jean-Luc (dir.), *Le patrimoine des communes du Nord*, Charenton-le-Pont, Flohic, 2001, vol.1, p. 137-140.)

que l'ermite démente être le comte de Flandre. Arnould d'Audenarde et ses compagnons le croient tandis que Bouchard d'Avesnes et ses compagnons demeurent persuadés que l'ermite est bien Baudouin de Constantinople. Les anciens croisés, eux, demeurent silencieux. Si Saint-Genois présente les deux partis pro-Baudouin et pro-Jeanne comme de bonne foi en ce qui concerne leurs croyances par rapport à la réapparition du comte de Flandre, il ne cache pas que des motivations politiques sont aussi en vigueur dans les deux camps.

« Arnould d'Audenarde et les siens s'efforçaient de se persuader que cet étranger n'était qu'un pauvre et simple ermite. Car le retour de Baudouin eût fait descendre la comtesse Jeanne de son trône, et réduit ses courtisans en poussière. Bouchard, au contraire, demeurait convaincu que sous ce prétendu anachorète se cachait l'empereur de Constantinople : et dans son imagination ardente et inventive, il entrevoyait déjà tout ce que la réapparition de Baudouin IX aurait pour lui de chances favorables »²³⁹

Au chapitre 8, « L'ermite de la forêt de Glançon », Bouchard d'Avesnes et les détracteurs de la comtesse, convaincus que l'ermite est leur ancien comte, vont à sa rencontre dans la forêt de Glançon pour le convaincre de reprendre son titre. Lors de la rencontre, les nobles pressent l'ermite de reprendre son rôle de comte, et ce dernier, séduit par les avantages que lui procurerait la condition de comte de Flandre, finit par céder et prétend être Baudouin IX. Cependant, après les faux aveux de l'ermite, certains seigneurs commencent à douter de l'identité du prétendu comte. Mais les doutes de ces seigneurs critiques sont remis en cause par le seigneur d'Enghien. Selon lui, imposteur ou pas, cet homme permettrait de rendre à la Flandre et au Hainaut sa grandeur d'antan.

« Par tous les saints mes patrons ! s'écria le seigneur d'Enghien, ennuyé de ces réflexions peu favorables à la cause de l'empereur, à quoi servent ces propos de linotte ? Que voulons-nous avant toute chose ? Délivrer le Hainaut et la Flandre de la domination étrangère, mettre à la tête de ce comté un homme qui n'est pas soumis à l'influence de la France, qui venge la journée de Bouvines, voilà ce que nous cherchons. Sur ma foi, ne dût-il pas être véritablement Baudouin, cet ermite a assez de ressemblance avec l'empereur pour pouvoir nous être utile dans notre entreprise. »²⁴⁰

²³⁹ DE SAINT-GENOIS Jules, *Le faux Baudouin ... Op. cit.*, t. 1, p. 107.

²⁴⁰ *Ibid.*, t. 1, p. 161-162.

Au final, les discours des seigneurs perplexes et du seigneur d'Enghien sont balayés par la majorité de l'assemblée.

« Silence ! s'écria le seigneur d'Oosterzele [...] Nous n'écouterons pas plus longtemps des paroles qui ne sont propres qu'à jeter des soupçons dans l'esprit de ceux de notre parti... »²⁴¹

Dès lors, tous se persuadent que l'ermite est bien le comte de Flandre Baudouin IX. Dans ces conditions, la bonne foi des seigneurs du parti du faux Baudouin est relative. S'ils ont foi en le retour effectif de leur comte, aucun n'ose remettre en question cette vérité si séduisante.

Au chapitre 23, « Péronne », lors du procès du faux Baudouin, trois questions lui sont posées afin de vérifier son identité : quand et où a-t-il rendu hommage à Philippe Auguste, quand et où a-t-il été adoubé, et quand et où a-t-il épousé Marie de Champagne ? L'ermite reste alors silencieux, ne sachant pas répondre. Alors, le seigneur d'Avesnes se fait entendre :

« Votre silence doit-il donner la victoire à vos ennemis ? intervient Bouchard d'Avesnes, au comble de l'étonnement. »²⁴²

L'étonnement de Bouchard face aux hésitations du faux Baudouin indique que le seigneur d'Avesnes croyait effectivement que l'imposteur était véritablement le comte de Flandre. Saint-Genois qualifie toutefois les principaux partisans de l'ermite comme les « *chefs de la conjuration* ». ²⁴³ Par ces termes, l'auteur belge induit qu'il y a bien eut un complot derrière la montée en puissance du faux Baudouin. Mais ce complot demeure bien particulier, car les meneurs de la rébellion s'étaient persuadés que le comte de Flandre était véritablement de retour.

En récapitulant, lors de la première rencontre entre l'ermite et la noblesse des Pays-Bas, tous voient dans les traits du vieillard le comte de Flandre. La reconnaissance initiale était donc de bonne foi. Ensuite, lors de la seconde rencontre, la reconnaissance du comte se fait avec une bonne foi relative. Certains émettent des doutes, mais ils sont rapidement balayés. Aucun n'ose mettre en cause une si belle vérité. Par la suite, jusqu'au procès de Péronne, le faux Baudouin ne partage le secret de son imposture qu'avec son complice Wulfrid. Saint-Genois n'introduit aucune scène où le faux comte met ses partisans dans la confiance. Enfin, au procès de Péronne, Bouchard d'Avesnes est saisi d'étonnement à la

²⁴¹ *Ibid.*, t. 1, p. 162.

²⁴² *Ibid.*, t.2, p. 200.

²⁴³ *Ibid.*, t. 2, p. 210.

révélation de l'imposture. En somme, la version de Saint-Genois diffère de celle de Wolff et de Luykx, suggérant tous deux une part active de la noblesse dans le complot. Il n'est mentionné nulle part dans le récit du roman du *Faux Baudouin* que les conjurés trahissent la comtesse en reconnaissant le faux comte de mauvaise foi. Il faut dire que cette version des faits entacherait l'image des conjurés. Or, comme nous l'avons vu dans la partie « *La cause de l'indépendance nationale* », le parti du faux Baudouin fait référence aux révolutionnaires belges de 1831, et représente donc, comme le nom du chapitre l'indique, la cause de l'indépendance nationale. Saint-Genois, en ne mentionnant pas de collaboration active de la part des opposants de la comtesse, tenterait-il de dresser un portrait avantageux des conjurés ?

3.3 L'imposteur et ses atouts

Bien que soutenu par la noblesse mécontente et le peuple, le faux Baudouin n'aurait pas pu renverser la comtesse et exercer le pouvoir sans un minimum de crédibilité. Dans sa thèse, Gilles Lecuppre expose les atouts par lesquels le faux Baudouin a réussi à maintenir la mascarade lors de son principat usurpé. De son côté, Saint-Genois dresse un portrait assez détaillé de l'ermite de Glançon. Dans ce chapitre, en comparant le récit de Saint-Genois à la littérature scientifique, nous verrons à quel point l'auteur romantique pousse le détail. Parvient-il à cerner le personnage historique et ses atouts lui permettant de maintenir la mascarade ?

3.3.1 La physionomie du prince

Selon Gilles Lecuppre, Bertrand de Rains ne ressemblait pas particulièrement à Baudouin IX. Il en va de même pour la majorité des complots d'imposture médiévaux : l'analyse des sources révèle que, bien souvent, les usurpateurs étaient loin d'être des sosies des princes qu'ils prétendaient être. « *Significativement, tous les témoignages disponibles sur une affaire ne s'accordent pas forcément sur ce point [c'est-à-dire la ressemblance physique entre l'usurpateur et le véritable prince] et, d'ailleurs, la plupart des témoignages sont tardifs et construisent -plutôt qu'ils ne traduisent – la réalité historique.* »²⁴⁴ Pour le cas de l'imposture de Baudouin de Constantinople, « *trois chroniqueurs (seulement) disent l'ermite de la forêt de Mortagne assez comparable au comte Baudouin de Flandre.* »²⁴⁵

²⁴⁴ LECUPPRE Gilles, *L'imposture politique au Moyen Âge : la seconde vie des rois*, Paris, PUF, 2005, p. 140.

²⁴⁵ *Ibid.*, p. 140.

Sur ce point, Saint-Genois n'est pas du même avis. Selon l'auteur belge, une ressemblance physique entre le prince et l'ermite a contribué à soutenir la mascarade du faux Baudouin. Dans le chapitre 5, « *Le château d'Etræung* », l'ermite de la forêt Glançon fait son apparition pour la première fois devant les seigneurs de Flandre et Hainaut. À sa vue, tous sont convaincus qu'il s'agit de leur ancien comte.

« A l'aspect de ce personnage inattendu, un cri de profond étonnement sorti de toutes les bouches, les seigneurs élevèrent les mains en signe de stupéfaction [...] C'était une merveille de voir tous ces regards immobiles, qui demeuraient comme suspendus, dans leur orbite distendue. Il eut été impossible de peindre l'expression de terreur superstitieuse qui bouleversait la figure de tous les chevaliers. »²⁴⁶

« - Grand Dieu ! est-il possible ? s'écrièrent les seigneurs revenus de leur première stupeur ; le comte Baudouin ? l'empereur de Constantinople, dans ces lieux !

Et tous coururent se prosterner plein de respect, aux pieds de l'étranger, croyant revois l'ombre du valeureux comte de Flandre et de Hainaut, ressuscité d'entre les morts. »²⁴⁷

Suite à la réaction spontanée des seigneurs, l'ermite dément être Baudouin de Constantinople. Les seigneurs hostiles à la comtesse de Flandre le croient, tandis que les membres de la cour comtale demeurent convaincus de leur première impression du vieillard. Il faut dire que chacun préfère croire à la réalité qui l'arrange le plus. Toujours est-il que dans les deux camps, les seigneurs attestent de la ressemblance entre l'ermite et le comte de Flandre.

« - Quelle erreur est la nôtre ! S'écrièrent Arnould d'Audenarde et ses amis, se relevant promptement à ces mots. La ressemblance nous a trompés [...]

- Oh de grâce, noble sire, dit Bouchard d'Avesnes, tendant les mains suppliantes vers l'étranger, ne niez pas d'avantage que vous êtes l'empereur. C'est vous, nous vous reconnaissons tous.

- Oui, tous, répondirent Rodric de Coolscamp, Gérard de Lisseweghe, Arnould de Coukelare et le sénéchal. Vos traits ont été assez gravés profondément dans notre mémoire pour que nous ne les ayons point oubliés. »²⁴⁸

²⁴⁶ DE SAINT-GENOIS Jules, *Le faux Baudouin ... Op. cit.*, t.1, p. 101.

²⁴⁷ DE SAINT-GENOIS Jules, *Le faux Baudouin ... Op. cit.*, t.1, p. 102.

²⁴⁸ DE SAINT-GENOIS Jules, *Le faux Baudouin ... Op. cit.*, t.1, p. 103.

Comme nous venons de le voir, dans la version de Saint-Genois, la ressemblance entre le prince et l'ermite a entraîné une confusion chez les seigneurs de Flandre. Cette position, aux antipodes des conclusions de l'historiographie moderne, réside dans le traitement des sources. Si Saint-Genois accorde du crédit aux trois seules sources avançant une ressemblance entre Baudouin de Flandre et Bertrand de Rains, Lecuppre demeure plus sceptique.

Toujours selon Lecuppre, si l'ermite ne partage pas de traits physiques en commun avec le comte de Flandre, il joue sur d'autres atouts. La réapparition du comte après vingt années d'absence donne deux avantages à l'usurpateur, lui permettant de tromper l'ancien entourage du comte. D'abord, le visage de Baudouin IX demeure flou dans la mémoire de ses proches, ne l'ayant pas revu depuis de nombreuses années. Ensuite, même s'il ne correspond pas aux souvenirs des personnes constituant de son ancien entourage, les changements physiques opérés par l'âge permettent de justifier un manque de ressemblance par rapport au jeune comte de Flandre de 1205.²⁴⁹ Ainsi, le passage du temps a permis de justifier le rétrécissement d'un demi pied du prétendu comte face aux anciens proches les plus dubitatifs.²⁵⁰

Saint-Genois a-t-il cerné ces deux avantages résultants de la réapparition du comte après vingt ans ? Dans le chapitre IX, « *Cour plénière* », Jeanne de Constantinople et deux des anciens proches de Baudouin IX, Richard de Wavrin et Rase de Gavre, rencontrent le faux Baudouin pour vérifier son identité. Après cette rencontre, ils délivrent leurs impressions.

« - *Madame, songez que votre père n'aurait maintenant que cinquante-cinq ans, n'est-ce pas en 1170 qu'il est né ? Et cet imposteur paraît en avoir plus de septante. [...]* dites, tout cela n'est-il pas un signe d'une décrépitude que votre père ne peut avoir atteinte encore, malgré les souffrances et les privations qu'il a dû éprouver.

- *Mais, sire Richard, mon erreur est pardonnable, je sortais à peine de l'enfance lorsque mon père partit pour la Terre-Sainte. Il ne me reste de ses traits que le souvenir vague et confus qui ne s'éteint jamais dans le cœur d'un enfant.*

- *Madame ajouta Rase de Gavre, j'ai connu le noble empereur ; j'affirmerai ici sur les saints Evangiles, que cet imposteur est plus petit d'un demi-pied. L'âge et les chagrins ne diminuent point la taille. [...]* »²⁵¹

²⁴⁹ LECUPPRE Gilles, *L'imposture politique au Moyen Âge...* Op. cit., p. 87-102.

²⁵⁰ *Ibid.*, p. 98.

²⁵¹ DE SAINT-GENOIS Jules, *Le faux Baudouin ...* Op. cit., t.1, p. 234-235.

En ce qui concerne l'altération des souvenirs, seule Jeanne de Flandre garde une image floue de son père, en raison de son jeune âge lorsque qu'elle le vit pour la dernière fois. Rase de Gavre et Richard de Wavrin, en revanche, ne laissent paraître aucune défaillance de la mémoire malgré les vingt ans séparant leur dernière rencontre avec Baudouin de Flandre. En ce qui concerne l'altération du visage causée par l'âge, Rase de Gavre et Richard de Wavrin demeurent sceptiques. D'une part, l'empereur semble plus vieux qu'il ne devrait l'être, et d'autre part, plus petit que dans leurs souvenirs. En somme, Saint-Genois n'insiste pas sur les avantages que procure une réapparition après vingt ans. Pour l'auteur belge, la ressemblance physique entre le comte et l'ermite suffit à expliquer la confusion qui a régné en Flandre et en Hainaut en 1225. Cette thèse est aujourd'hui supplantée par les recherches de Lecuppre, avançant que la confusion s'est opérée sur base des avantages d'une réapparition tardive et non une supposée ressemblance entre l'usurpateur et le comte.

La différence d'interprétation des sources entre Saint-Genois et Lecuppre réside dans la méthodologie. Lecuppre dresse une étude comparative des complots d'imposture médiévaux. D'après ses recherches, dans beaucoup de ces impostures, les sources ne s'accordent pas quant à une éventuelle ressemblance entre le prince et l'imposteur. En réalité, les versions de l'histoire mettant en avant une véritable ressemblance entre le prince et l'imposteur permettent de justifier l'impuissance du pouvoir à contrer ce type de complot, de manière à « ôter tout leur venin à d'acribes critiques du pouvoir. »²⁵²

²⁵² *Ibid.*, p. 138.

3.3.2 La « majesté naturelle »

Les avantages du passage du temps ne constituent pas le seul atout du faux Baudouin pour parvenir à tromper les sujets et les membres de la cour de Flandre. Bien utile dans son entreprise, l'usurpateur jouit d'une « majesté naturelle », sorte d'aura princière, presque surnaturelle, alliant éloquence et charisme. La maîtrise de la rhétorique fait partie de la formation du prince. En effet, elle constitue un outil indispensable pour commander ses sujets. Le sens de l'éloquence est dès lors perçu comme un attribut « naturel » du prince.²⁵³ Tout comme la rhétorique, le charisme est considéré comme un don essentiel du prince, contribuant aussi à imposer l'autorité, et permettant par ailleurs de galvaniser les masses populaires.²⁵⁴ Le charisme et le sens de l'éloquence, en tant qu'attributs princiers, constituent donc pour qui veut usurper la couronne, une arme redoutable, à condition bien sûr d'être en capacité de la manier. Justement, le faux Baudouin maniait très bien cette arme, comme en atteste la chronique de Saint-Martin de Tours.²⁵⁵ Le faux comte disposait donc d'une aura de charisme et d'un sens de l'éloquence digne d'un prince.

Saint-Genois, de son côté, semble avoir bien compris cet outil de tromperie. À de nombreuses reprises dans son roman, il mentionne la majesté de l'ermite, donnant vie et crédibilité au personnage de Baudouin de Flandre. Un des passages les plus significatifs exprimant la puissance de cette arme se situe au chapitre IX, « *Cour plénière* ». Jeanne, désirant s'assurer de l'identité du comte soudainement réapparu, décide de le rencontrer officiellement au château de Valenciennes.

« Là où Jeanne n'avait cru trouver qu'une vile mascarade, une misérable parodie de la véritable grandeur, là où elle n'avait pensé rencontrer qu'une figure commune et guindée, des visages plus craintifs que hardis, elle fut étonnée de voir tant de noble majesté, tant de pompe et d'éclat. À l'aspect des traits de l'ermite, elle demeura comme anéantie. Tremblante, hors d'elle, près de perdre connaissance, elle en savait si elle devait avancer ou reculer, lorsque la tendre accolade, si inattendue, de l'imposteur vint achever le trouble de ses sens éperdus.

*- Mon père, le comte, Grand Dieu ! c'est lui, lui-même... »*²⁵⁶

²⁵³ LE GOFF Jaques, « Saint Louis et la parole royale », dans BAUMGARTNER Emmanuèle, *Le nombre du temps : en hommage à Paul Zumthor*, Paris, Champion, 1988, p. 127-136. Cité par LECUPPRE Gilles, *L'imposture politique au Moyen Âge... Op. cit.*, p. 142.

²⁵⁴ LECUPPRE Gilles, *L'imposture politique au Moyen Âge... Op. cit.*, p.144.

²⁵⁵ *Ibid.*, p.142.

²⁵⁶ DE SAINT-GENOIS Jules, *Le faux Baudouin ... Op. cit.*, t.1, p. 229.

Comme le lecteur peut le constater, la majesté naturelle du pseudo-comte s'avère être une arme particulièrement redoutable. Elle va jusqu'à persuader la comtesse de Flandre, actrice du récit au centre de l'opposition au faux Baudouin, que son père est véritablement revenu de croisade. Ce n'est qu'après cette entrevue et une fois remise de ses émotions que la comtesse change d'avis, grâce aux témoignages des deux anciens compagnons du comte, Richard de Wavrin et Rase de Gavre.

La propension de l'ermite à incarner l'empereur de Constantinople peut être expliquée par un talent inné ; à un charisme digne des princes, bien sûr, mais aussi par une expérience professionnelle dans l'art de la tromperie. En effet, avant de s'embarquer dans le complot, Bertrand de Rains était jongleur, comme en atteste la chronique rimée de Philippe Mousket. Comme le souligne Gilles Lecuppre, le métier de jongleur constitue une excellente formation au rôle que le faux Baudouin entreprend en 1225. En plus de s'exercer régulièrement à l'art de la parole, un jongleur fréquente régulièrement les cours princières pour y performer ses prestations. Ainsi, à la capacité à endosser un rôle, s'ajoute une connaissance de l'étiquette de cour. Saint-Genois fait-il lui aussi le lien entre les deux vies de l'ermite, baignant dans le mensonge ? Dans le chapitre 26, « *Le prix du sang* », après avoir été démasqué, le faux Baudouin abandonne son rôle et reprend sa carrière originale auprès d'un seigneur bourguignon.

« Il y exerçait le métier de jongleur. Tout le monde accourait pour le voir, tant il avait d'adresse, tant il mettait d'art dans son jeu, d'originalité dans ses proses et ses répliques. Evrard de Chastenay, qui était seigneur de Rougement, avait été transporté des talents de l'aventurier étranger. Les sons harmonieux qu'il tirait de son luth, l'éloquence des dits et des lais qu'il récitait, ses bonnes manières, la décence de son maintien, tout l'avait prévenu en faveur du vieillard. »²⁵⁷

Si Saint-Genois n'exprime pas noir sur blanc le lien entre le métier de jongleur et la qualité de la prestation du faux Baudouin pendant son pseudo-principat, l'auteur belge dépeint Bertrand de Rains comme un excellent jongleur. Le lecteur attentif peut alors aisément faire le lien par lui-même.

En somme, selon la littérature scientifique, la « majesté naturelle » a bien contribué à donner vie et crédit au personnage de Baudouin de Constantinople. Saint-Genois a bien compris ce trait et insiste d'ailleurs beaucoup sur son importance. Tout au long du récit,

²⁵⁷ DE SAINT-GENOIS Jules, *Le faux Baudouin ... Op. cit.*, t.2, p. 247.

l'auteur belge ne manque pas de rappeler la « majesté » de l'ermite. Enfin, cette majesté s'accompagne d'une expérience professionnelle de la tromperie. La Chronique de Saint-Martin de Tours mentionne l'ancienne vie de Bertrand de Rains en tant que trouvère. Saint-Genois reprend cette information et fait de l'usurpateur un jongleur très talentueux, suggérant implicitement un lien étroit entre la vie d'acteur et une vie d'usurpateur.

Conclusion

L'objectif de cette étude est la compréhension et la remise en contexte du roman du *Faux Baudouin* de Saint-Genois. Pour mener à bien cet objectif, nous avons, tout au long de ce travail, tenté de répondre à la question de recherche suivante. « De quelle manière le Moyen Âge est représenté dans le roman du *Faux Baudouin* de Jules de Saint-Genois, et comment il s'inscrit dans l'esprit de son temps ? » Nous condenserons ici notre réponse en reprenant la structure du mémoire en trois parties.

Dans la première partie, « *Le complot de 1225, un avatar de la révolution de 1830 ?* », nous avons vu dans quelle mesure Saint-Genois fait référence à la révolution belge à travers le complot du faux Baudouin de 1225. Dans un premier temps, nous avons vu le sens que Saint-Genois donne à son récit. Selon l'auteur belge, l'épisode du faux Baudouin est une tentative de révolution à caractère national, les conjurés cherchant à se débarrasser de la domination française s'exerçant à travers la comtesse Jeanne. Ce complot est mis en relation avec la révolution belge, dont un des principaux moteurs est le sentiment national. Seulement, selon l'historiographie moderne, le complot de 1225 est motivé par d'autres facteurs que le sentiment national : l'approbation de la comtesse à propos du mariage entre sa sœur, Marguerite, et Guillaume de Dampierre alors que le premier mariage de Marguerite n'est pas officiellement annulé, les ravages de la guerre opposant la comtesse à Bouvard d'Avesnes, et enfin, la condition féminine de la comtesse dans un contexte d'exercice du pouvoir.

Or, comme nous l'avons vu, dans le récit de Saint-Genois, les conjurés se rebellent pour des raisons nationalistes. Une nouvelle question se pose alors : les médiévaux peuplant les Pays-Bas avaient-ils une conscience nationale hennuyère, flamande, voire « belge » ? Saint-Genois commet-il un anachronisme en attribuant des motivations nationalistes aux conjurés du XIII^e siècle ? En réalité, tout comme les historiens actuels, les historiens du XIX^e siècle ne concevaient pas de « nation belge » dès le XIII^e siècle. Toutefois, cherchant à enraciner leur nation dans un terreau séculaire, les historiens belges du XIX^e siècle trouvent une autre solution pour légitimer leur peuple par son ancienneté. Ils conçoivent un caractère belge immuable, depuis l'Antiquité jusqu'au XIX^e siècle. Il s'agit d'un amour de la liberté, défendue avec zèle si elle est mise en danger.

De son côté, Saint-Genois ne s'écarte pas de cette conception propre aux révolutionnaires belges de 1830, tant au niveau de la nation belge qu'au niveau du caractère immuable des

Belges. D'abord, tout comme les autres historiens du XIXe siècle, Saint-Genois ne conçoit pas de nation belge dès le XIIIe siècle. Dans son roman, l'auteur belge emploie à plusieurs reprises les termes « nation » et « patrie ». D'après nos analyses, par le terme « nation », Saint-Genois, entend un territoire géographique, mais aussi ses habitants. La patrie constitue donc la Flandre, le Hainaut et les sujets de ces comtés. Ensuite par le terme « nation », Saint-Genois n'entend pas un territoire, mais une population partageant les mêmes mœurs et disposant d'une conscience de soi. La nation semble faire référence aux sujets flamands, et éventuellement hennuyers. En revanche, Saint-Genois ne fait en aucun cas référence à une nation belge du XIIIe siècle.

Ensuite, tout comme les penseurs du XIXe siècle, Saint-Genois conçoit un caractère immuable belge. Ce caractère belge est marqué par un amour de la liberté, accompagné d'un certain bellicisme. Or, dans l'œuvre de l'auteur belge, ce caractère est mis en évidence tout au long du récit. Il s'agit, pour les conjurés, de défendre leur liberté entravée par la comtesse, soumise à la France.

La deuxième partie du mémoire, intitulé « *Jeanne et la France* », est consacrée au camp de la comtesse et du roi. Cette partie est divisée en deux chapitres, consacrés respectivement à Jeanne de Constantinople et à la France.

Dans les premières années du principat de Jeanne, le roi de France exerçait une certaine mainmise sur la Flandre et le Hainaut. Or, Saint-Genois fait de cette domination un des enjeux centraux de son roman. Nous avons donc passé en revue les leviers d'influence par lesquels le roi de France gardait la main sur la comtesse et ses deux comtés. L'auteur belge a-t-il bien cerné ces mécanismes ?

Le premier levier d'influence porte sur l'éducation et le mariage de Jeanne de Constantinople. Pour s'assurer de la fidélité de la comtesse, le roi de France Philippe Auguste a obtenu la tutelle de Jeanne et de Marguerite de Constantinople après le départ de leur père, Baudouin IX, pour la croisade. L'héritière des deux comtés est donc élevée à la cour de France. Jouissant de cette tutelle, le roi de France en profite pour intervenir dans le choix du mari pour Jeanne de Constantinople. Son choix se porte sur Ferrand de Portugal. En mettant à la tête de la Flandre et du Hainaut un prince étranger, il affaiblissait le pouvoir comtal, et donc les risques de rébellion de son vassal. Saint-Genois semble bien avoir cerné ce levier d'influence. Dans son œuvre, il dépeint des seigneurs flamands et hennuyers animés d'une

certaine méfiance vis-à-vis du couple comtal, la comtesse ayant reçu une éducation étrangère, et le comte étant lui-même perçu comme un étranger.

Le deuxième levier d'influence porte sur la captivité de Ferrand de Flandre. Après la bataille de Bouvines, le comte Ferrand est capturé et demeure prisonnier à Paris. Jeanne se retrouve alors seule au pouvoir, sans moyen d'assurer une descendance. La captivité de Ferrand permet donc au roi de France de faire chanter la comtesse. Saint-Genois semble avoir conscience du pouvoir politique que constitue la capture de Ferrand de Flandre mais n'en fait part qu'à demi-mot dans son œuvre. Ce personnage est en effet totalement absent de l'intrigue et est à peine mentionné quelques fois dans le roman. Il faut dire qu'historiquement, Ferrand de Flandre n'a joué aucun rôle dans l'épisode du faux Baudouin. Saint-Genois n'a donc pas eu besoin de développer ce personnage et les enjeux autour de lui.

Le troisième levier concerne l'influence à la cour de Flandre. Après la bataille de Bouvines, le roi de France se retrouve en position de force, et s'assure que la noblesse flamande favorable à la France se voit confier un rôle dominant à la cour de Flandre. Saint-Genois a très bien compris ce levier, et le met en avant dans son récit. Dans le roman du *Faux Baudouin*, deux camps sont clairement identifiables : le camp de Jeanne et la France, et le camp des conjurés. Les conjurés reprochent à Arnould d'Audenarde et à l'entourage de la comtesse d'être corrompus par la France. En revanche, Saint-Genois ne dépeint pas les partisans de Jeanne comme corrompus. S'ils se montrent éventuellement amicaux envers la France, leur fidélité va à la comtesse de Flandre exclusivement.

Une fois les leviers d'influence mis en évidence, nous avons comparé le principat de Jeanne à celui de son prédécesseur, Baudouin IX. Dans son roman, Saint-Genois affirme que le principat de l'ancien comte est regretté, et radicalement opposé à celui de Jeanne en termes de relations avec la France. Les sujets de la comtesse, nostalgiques, ont alors une raison de plus de se rebeller contre la comtesse. Saint-Genois a-t-il bien cerné le contexte géopolitique de l'époque ? En comparant le récit du faux Baudouin au contexte, il apparaît qu'effectivement, contrairement à Jeanne, Baudouin IX tenait tête à la France. Fin stratège, Baudouin IX est parvenu à infliger une série de défaites au Royaume de France, réussissant du même coup à récupérer en partie les terres cédées au domaine royal par Baudouin V de Hainaut en 1180. Nous sommes bien loin de la manière de gouverner de Jeanne, qui, comme nous l'avons vu, est dans une position de faiblesse par rapport à son suzerain. Saint-Genois, en soulignant le contraste entre Jeanne de Flandre et son prédécesseur, illustre bien la frustration des sujets et seigneurs de Flandre.

S'additionnant à la soumission à la France et au regret de l'ancien comte, la condition féminine de la princesse pèse aussi dans son impopularité. Saint-Genois saisit-il les enjeux politiques relatifs au pouvoir féminin ? Laisse-t-il transparaître les conceptions de genre de son temps ? La problématique liée au sexe de la comtesse se subdivise en trois points : la légitimité d'une femme, le partage du pouvoir avec son mari, et enfin son rôle dans les affaires de la guerre.

À plusieurs reprises, le principat de Jeanne est qualifié par ses sujets de « régime de quenouille », terme péjoratif désignant une principauté tombée par héritage entre les mains d'une femme. En utilisant cette expression, Saint-Genois démontre une bonne compréhension du contexte médiéval. D'abord, sur le plan juridique, le pouvoir de la comtesse est tout à fait légal. La coutume flamande n'exclut pas tout à fait les femmes de la succession d'un comté, et Jeanne gouverne de plein droit. Ce pouvoir, bien que légitime sur le plan coutumier, est toutefois mal perçu par certains sujets de la comtesse. Saint-Genois cerne donc bien la situation ambiguë du principat de Jeanne : légitime sur le plan coutumier mais illégitime sur le plan des mentalités.

Saint-Genois aborde aussi la question du partage du pouvoir de la comtesse avec son mari. Comme nous l'avons vu, l'auteur belge a bien conscience que la captivité de Ferrand offre une marge de manœuvre politique plus large à Jeanne, qui gouverne seule. À partir de ce fait, certains détracteurs de la comtesse affirment qu'elle laisse volontairement son mari en prison pour conserver son pouvoir. Sur ce point, l'historiographie démontre le contraire. D'une part, la libération de Ferrand a longtemps été considérée comme inenvisageable par la couronne de France. Le comte de Flandre devait servir d'exemple aux vassaux tentés par la rébellion. D'autre part, l'absence de mari n'arrange pas la comtesse : elle se voit empêchée d'assurer sa lignée. Saint-Genois parvient à la même conclusion que l'historiographie, mais pour des raisons différentes. L'auteur belge dresse un portrait psychologique de la comtesse. Elle est décrite comme attachée au pouvoir, mais malheureuse à l'idée de ne pas pouvoir fonder une famille à cause de la captivité de Ferrand. Sur ces deux points, l'historiographie moderne ne peut rien prouver. L'auteur belge exploite les vides historiographies pour enrichir son récit et rendre les personnages plus humains, plus réalistes.

Enfin, Saint-Genois dresse un portrait guerrier de la comtesse. Lorsque son château est assiégé, elle se tient aux côtés de ses hommes et endosse le rôle de cheffe de guerre. Si cette description peut sembler avant-gardiste pour un auteur du XIXe siècle, en réalité, elle ne s'affranchit pas de l'esprit du temps. Pour résoudre cette dissonance entre le sexe de la

comtesse et son comportement, l'auteur belge précise la nature masculine de l'action qu'elle entreprend. Saint-Genois ne s'écarte donc pas des conceptions de genre de son temps. Une femme assure un rôle traditionnellement masculin, certes, mais l'assure en faisant preuve de virilité. La mise en évidence d'un portait guerrier de Jeanne de Constantinople suscite une autre interrogation. De tous les historiens et chroniqueurs, Saint-Genois demeure le seul à présenter Jeanne comme une cheffe de guerre. La comtesse est habituellement présentée comme une femme politique, tantôt juste, tantôt cruelle en fonction de l'avis de l'auteur sur la nature du personnage de Baudouin revenant miraculeusement de croisade. Au vu du portrait psychologique que Saint-Genois dresse de Jeanne de Flandre, ce portait guerrier se tient : l'auteur belge considère la comtesse comme une femme politique accrochée au pouvoir, impérieuse. Dès lors, le portait guerrier de la comtesse se situe dans le prolongement de ces caractéristiques masculines.

Le deuxième chapitre de la partie « *Jeanne et la France* » est dédiée à la France telle que la représente Saint-Genois à travers son œuvre. Comme nous l'avons déjà vu, l'auteur belge associe la conjuration du faux Baudouin à la révolution belge. Dès lors, une question se pose : la France que Saint-Genois dépeint dans son récit est-elle une représentation d'un acteur de la révolution belge ? Nous passerons ici en revue les deux candidats susceptibles de résoudre notre interrogation : la France et les Pays-Bas.

Au cours de cette étude, nous avons exploré en premier lieu l'hypothèse selon laquelle la France du XIII^e siècle serait une représentation de la France du XIX^e siècle. Cette hypothèse repose sur une similarité entre les deux contextes. Trois éléments suggèrent une correspondance entre les deux périodes : l'intervention militaire française dans les territoires de l'actuelle Belgique, l'implication française dans le mariage du souverain des territoires correspondants à la Belgique, et enfin, la présence d'un parti pro-français dans la Flandre et le Hainaut des années 1220 comme dans la Belgique post-révolutionnaire. Les quatre paragraphes suivants sont issus de la sous partie « *conclusion* » faisant le point sur l'hypothèse selon laquelle la France que Saint-Genois dépeint dans son récit serait une représentation de la France du XIX^e siècle.²⁵⁸

D'abord, l'intervention militaire dans les territoires de l'actuelle Belgique. Lors de l'épisode du faux Baudouin, la France mène une campagne militaire en Flandre et en Hainaut pour mater les rebelles soutenant le faux Baudouin et remettre Jeanne de Flandre sur le trône. La France du XIX^e siècle intervient aussi militairement sur le territoire belge, cette fois pour

²⁵⁸ Voir pages 66-68.

chasser l'envahisseur hollandais. Si la France du XIXe et celle du XIIIe siècle interviennent toutes les deux sur le territoire belge, leurs objectifs sont différents. Dans le cas médiéval, il s'agit de remettre sur le trône une comtesse affaiblie et donc de maintenir une certaine influence. Dans le cas du XIXe siècle, au contraire, il s'agit d'assurer l'indépendance du nouvel Etat. Par ailleurs, si Saint-Genois mentionne brièvement les combats menés dans le cadre de la reconquête, il n'écrit pas un mot sur la contribution française. Les forces de reconquête sont appelées « *Les troupes de Jeanne* ».²⁵⁹ Dès lors, il paraît évident que l'auteur belge ne fasse pas d'analogie entre les deux campagnes militaires. S'il avait voulu en faire une, il aurait au moins dédié quelques lignes à l'effort de guerre français au XIIIe siècle.

Ensuite, l'implication française dans le mariage du souverain des territoires correspondants à la Belgique. Au XIIIe siècle, le roi de France Philippe Auguste intervient dans le choix d'époux de Jeanne de Constantinople, et lui fait épouser Ferrand de Portugal. Au XIXe siècle, le roi des Belges Léopold 1^{er} demande la main de Louise Marie d'Orléans à son père Louis-Philippe d'Orléans, qui approuve le mariage. Seulement, les objectifs poursuivis à travers ces mariages sont totalement différents. Dans le mariage de Jeanne de Constantinople avec Ferrand de Portugal, le but du roi de France est d'affermir son emprise sur la Flandre et le Hainaut en mettant à la tête des deux comtés un prince relativement faible. Au contraire, dans le cas du mariage de Louise Marie d'Orléans avec Léopold 1^{er}, le but du roi des Français est de consolider les relations entre les deux royaumes. Au vu de ces différences assez notables entre les contextes de ces deux mariages, il semble très peu probable que Saint-Genois ait voulu faire référence à Léopold 1^{er} et Louise Marie d'Orléans en écrivant au sujet de Jeanne de Flandre et son mari.

Enfin, la présence d'un parti pro-français dans la Flandre et le Hainaut des années 1220 comme dans la Belgique post-révolutionnaire. Au XIIIe siècle, des nobles fidèles au roi de France forment un véritable réseau au sein de la cour de Jeanne de Constantinople, et tournent leurs intérêts vers la France. Au XIXe siècle, ce ne sont plus des nobles, mais des bourgeois dont le regard est tourné vers la France, par intérêt économique. Ils forment alors un parti réunionniste dont l'objectif est le rattachement de la Belgique à sa voisine du Sud. Si les entités politiques « belges » au XIIIe siècle et au XIXe siècle sont influencées chacune par un parti pro-français, les enjeux sont totalement différents. Dans le cas du XIIIe siècle, le parti français agit sur les directives du roi de France cherchant à imposer son autorité dans la Flandre et le Hainaut. Dans le cas du XIXe siècle, le parti rattachiste n'agit nullement pour le compte du

²⁵⁹ DE SAINT-GENOIS Jules, *Le faux Baudouin ... Op. cit.*, t. 2, p. 170.

roi des Français. Les membres du parti agissent de leur propre chef, par conviction que la Belgique indépendante n'est pas viable économiquement. Au vu de ces différences, Saint-Genois ne semble dès lors pas associer le parti francophile du XIII^e siècle au parti réunionniste du XIX^e siècle.

En somme, il semble que Saint-Genois n'associe pas la France du XIII^e siècle à la France du XIX^e siècle. Les quelques ressemblances entre la France telle que présentée dans le récit du faux Baudouin et la France telle qu'elle se manifeste au XIX^e siècle sont tout à fait fortuites. Mais surtout, en comparant les politiques extérieures de la France du XIII^e siècle et de la France du XIX^e siècle, il se dégage un contraste frappant : là où le royaume capétien tente de resserrer son emprise sur la Flandre et le Hainaut, la monarchie de Juillet œuvre, au contraire, à maintenir l'indépendance de l'Etat belge. Dès lors, il paraît encore plus évident que la France que Saint-Genois dépeint dans son roman ne renvoie pas à la France du XIX^e siècle. La France du *Faux Baudouin* est représentée sans biais nationaliste, telle qu'elle semblait être dans la réalité historique du XIII^e siècle.

Après l'hypothèse française, nous avons passé en revue l'hypothèse néerlandaise. La France du XIII^e siècle serait une représentation des Pays-Bas du XIX^e siècle. Dans le roman du faux Baudouin, les conjurés perçoivent la France comme un pays « étranger », bien que les comtés de Flandre et de Hainaut soient dans le giron politique du Royaume de France. La situation est-elle semblable au contexte de la révolution belge ? En comparant la perception belge de la Hollande à la veille de la révolution à la France du récit de Saint-Genois, la ressemblance est frappante : dans les deux cas, il s'agit d'une nation étrangère et d'un roi étranger exerçant une domination sur un peuple opprimé. Les termes « *domination étrangère* » sont en effet utilisés à plusieurs reprises pour qualifier la France dans le roman du *Faux Baudouin*. Dès lors, nous avons conclu que la France de Saint-Genois est une représentation de la Hollande du XIX^e siècle, et le roi de France Louis VIII est l'avatar du roi Guillaume d'Orange.

Dans la troisième partie de cette étude, « *Le parti du faux Baudouin* », nous avons vu de quelle manière Saint-Genois représente les acteurs du parti des conjurés. Plus précisément, nous nous sommes penché sur le personnage de Bouchard d'Avesnes, la noblesse mécontente et l'imposteur en lui-même.

Dans son roman, Saint-Genois accorde une importance considérable au personnage de Bouchard d'Avesnes, en faisant de lui un des principaux meneurs de la révolte contre Jeanne

de Flandre. Ce personnage mérite donc qu'on s'y attarde. Ainsi, nous avons comparé le portrait que Saint-Genois dresse de Bouchard d'Avesnes à la littérature scientifique. Nous avons mis en évidence le degré d'exactitude historique avec lequel Saint-Genois retrace la biographie du personnage, mais aussi les enjeux autour du portrait d'un tel personnage. Dans l'ensemble, Saint-Genois dresse un portrait plutôt avantageux de Bouchard d'Avesnes. Pour ce faire, il extrapole la condition psychologique du personnage. Ainsi, lorsque Bouchard d'Avesnes abandonne sa carrière ecclésiastique pour se lancer dans les affaires de la guerre et la politique, Saint-Genois avance que c'est par « esprit chevaleresque ». Aussi, toujours selon Saint-Genois, lorsque le mariage de Bouchard d'Avesnes est mis en cause, ce dernier éprouve un profond remords, et part alors pour Rome en vue d'obtenir le pardon du pape. Les actions discutables du seigneur d'Avesnes sont donc toujours motivées par de nobles intentions. Pourquoi embellir l'image de ce personnage historique ? Dans son œuvre, l'auteur belge insiste sur le rôle de leader du seigneur d'Avesnes dans le cadre de la conjuration du faux Baudouin. Bouchard d'Avesnes est présenté comme « *l'âme de la conjuration* ». Or, comme nous l'avons vu précédemment, Saint-Genois associe les conjurés aux révolutionnaires belges. Bouchard d'Avesnes est ainsi la personnification du mouvement révolutionnaire belge. Celui qui représente une idée aussi noble se doit donc d'être vertueux.

Saint-Genois commet aussi quelques erreurs historiques à propos du personnage de Bouchard d'Avesnes. D'abord, il en fait un descendant direct de Baudouin II de Jérusalem, tenu pour comte de Flandre. Non seulement Baudouin II de Jérusalem n'a jamais été comte de Flandre, mais en plus, aucune filiation n'est attestée entre les deux personnages historiques. Ensuite, Saint-Genois glisse dans son récit une erreur d'inattention : il affirme qu'après la mise en cause de son mariage, Bouchard d'Avesnes a plaidé sa cause auprès du pape Innocent II. Or, Innocent II a assumé sa fonction de pape entre 1130 et 1143, soit plusieurs dizaines d'années avant l'épisode du faux Baudouin. Le pape auquel Bouchard d'Avesnes a adressé son recours n'est pas Innocent II, mais Innocent III. Enfin, Saint-Genois nous livre une chronologie erronée du conflit entre les deux sœurs. Dans le récit de l'auteur belge, Marguerite de Constantinople se tient encore aux côtés de son mari lors de l'épisode du faux Baudouin. Or, selon la littérature scientifique, lors de cet épisode historique, la jeune femme est remariée à Guillaume de Dampierre. Il faut dire que les historiens du premier XIX^e siècle, à défaut de se concentrer sur la chronologie des événements, se focalisent plutôt sur la question de l'usurpation ou non de l'identité de Baudouin de Constantinople.

Après l'analyse du personnage de Bouchard d'Avesnes, nous nous sommes penché sur le cas de la noblesse mécontente et son implication dans l'imposture du faux Baudouin. La question relève d'une importance toute particulière en considérant le récit que propose Saint-Genois, où les partisans du faux Baudouin, incarnant les révolutionnaires belges de 1831, se situent dans le « mauvais camp », celui de l'imposteur. En comparant la littérature scientifique et le récit de Saint-Genois, il apparaît que là où les spécialistes penchent pour la thèse du complot et de la collaboration active de la noblesse, Saint-Genois fait des nobles flamands et hennuyers des seigneurs aveuglés par leurs intérêts politiques. Ils ont suivi l'ermite sans remettre en cause son identité, en choisissant la vérité qui les arrange. Leur bonne foi est donc relative.

Enfin, nous avons porté notre attention sur l'imposteur en lui-même. Bien que soutenu par la noblesse mécontente et le peuple, le faux Baudouin n'aurait pas pu renverser la comtesse et exercer le pouvoir sans un minimum de crédibilité. En nous servant de la thèse de Gilles Lecuppre, nous avons tenté de déterminer dans quelle mesure Saint-Genois a cerné le personnage historique et ses atouts lui permettant de maintenir la mascarade. Le premier atout est le physique de l'imposteur. Selon Saint-Genois, l'ermite de Glançon ressemblait fortement à Baudouin de Constantinople, d'où la confusion des sujets de Flandre et Hainaut et la guerre civile qui en découle. Selon Gilles Lecuppre en revanche, l'ermite ne ressemblait pas au comte, mais les vingt ans séparant le départ du comte de Flandre et sa réapparition soudaine ont facilité la mascarade. D'une part, les souvenirs de l'ancien entourage du comte demeurent flous, et d'autre part, l'altération des traits opérés par l'âge a permis de justifier un éventuel manque de ressemblance. La différence d'interprétation des sources entre Saint-Genois et Lecuppre réside dans la méthodologie. Lecuppre parvient à cette nouvelle interprétation en dressant une étude comparative des complots d'imposture médiévaux. Le deuxième atout de l'imposteur est son charisme. Ici, Saint-Genois démontre une bonne compréhension du sujet. Comme l'atteste l'historiographie plus récente, la « majesté naturelle » de l'ermite a bien contribué à donner vie et crédit au personnage de Baudouin de Constantinople.

Dans l'ensemble Jules de Saint-Genois cerne bien le contexte du XIII^e siècle, et dépeint un Moyen Âge assez fidèle à la réalité historique, bien qu'il commette quelques erreurs factuelles et anachroniques. Ces erreurs sont en grande majorité dues au contexte historiographique du XIX^e siècle, où le débat est centré sur l'identité du faux Baudouin, au détriment du contexte plus général du principat de Jeanne de Flandre. Aussi, -le style littéraire l'oblige-, Saint-Genois investit les trous historiographiques à des fins narratives. Ainsi, il

extrapole la condition psychologique des personnages pour leur donner vie et les rendre plus réalistes.

Les acteurs de son récit sont loin d'être manichéens. Aucun camp n'est présenté comme bon ou mauvais. D'un côté, les loyalistes se battent pour faire triompher la vérité sur le mensonge de l'imposture, tandis que de l'autre, les conjurés tentent de libérer leur patrie d'un joug étranger. Cette construction narrative particulière traduit le point de vue de Saint-Genois sur la conjuration du faux Baudouin. L'auteur tient en effet d'une part à défendre la thèse de l'imposture, et d'autre part, à faire un rapprochement entre la conjuration et la révolution belge.

Le *faux Baudouin* est la quatrième œuvre d'une série de quatre romans historiques écrits par Jules de Saint-Genois. Ses deux premiers romans, *Hembyse* (1835), *La cour de Jean IV* (1837), ont fait l'objet de deux mémoires, réalisés par Catherine Thoreau et Laetitia Xhrouet. Notre étude, se concentrant sur sa troisième œuvre, apporte un nouvel éclairage sur l'auteur belge et s'inscrit dans la suite des deux mémoires précédents. Seul son dernier roman, *Le Château de Wildenborg* (1846), n'a pas encore été étudié. L'étude de ce roman permettrait de clore la série de mémoires dans laquelle le présent travail s'inscrit, et ainsi de compléter définitivement l'étude critique de la carrière de romancier de Jules de Saint-Genois.

Sources et bibliographie

Sources

A. Source principale

DE SAINT-GENOIS Jules, *Le faux Baudouin (Flandre et Hainaut) 1225*, Bruxelles, Librairie polytechnique / Gand, Librairie générale, 1840, 2 tomes.

B. Les romans historiques de Jules de Saint Genois

DE SAINT-GENOIS Jules, *Hembyse. Histoire gantoise de la fin du XVIe siècle*, La Haye, G. Vervollet / Leipzig, Allgemeine Niederländische Buchhandlung / Bruxelles, J. P. Meline, 1853, 3 tomes.

DE SAINT-GENOIS Jules, *La cour de Jean IV. Chronique Brabançonne*, Bruxelles, Société belge de librairie, 1837, 2 tomes.

DE SAINT-GENOIS Jules, *Le Château de Wildenborg. Les mutinés du siège d'Ostende (1604)*, Bruxelles, A. Van Dale, 1846, 2 tomes.

C. Sur l'épisode du faux Bauduin et sa réception au XIXe siècle

C. 1. Sources médiévales et modernes sur l'épisode du faux Baudouin

Chronique de Saint Marin de Tours, MGH, SS, XXVI, p. 458-479. <en ligne> https://www.dmg.gh.de/mgh_ss_16/#page/471/mode/1up

« Gesta Ludovici VIII », dans DELISLE Léopold, *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. 17, 2^e ed., Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 1877, p. 302-312.

PARIS Mathieu, *Chronica Maiora*, MGH, SS, XXVIII, p. 107-389. <en ligne> https://www.dmg.gh.de/mgh_ss_28/#page/107/mode/1up

RYMER Thomas, « De foedere com Baldwino (verone an ficto) Comite Flandrie ineundo français », dans *Foedera*, p. 95. <en ligne> https://books.google.be/books?id=AhiFvgAACA&printsec=frontcover&redir_esc=y#v=onepage&q&f=false

SERRURE Raymond Constant, *Le livre de Baudouin, conte de Flandre: suivi de fragments du roman de Trasignyes*, Bruxelles, Berthot et Périchon, 1836. <en ligne> https://books.google.be/books?id=XoxUAAAcAAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gb_s_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false

C. 2. Sources du XIXe siècle sur les débats historiographiques autour de Jeanne de Constantinople

DE MERSSEMAN Jacques, *Etudes historiques sur Jeanne de Constantinople*, Bruges, Imprimerie de Vandecasteele-Werbrouck, 1841. <en ligne> https://books.google.be/books?id=YytbAAQAQAAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gb_s_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false

DE MERSSEMAN Jacques, *Examen critique de l'Histoire de Jeanne de Constantinople par Edward Le Glay*, Bruges, Imprimerie de Vandecasteele-Werbrouck, 1841. <en ligne> https://books.google.be/books?id=F59zQfe6YUEC&printsec=frontcover&hl=fr&source=gb_s_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false

DE SISMONDI Jean Charles Léonard Simonde, *Histoire des Français*, t. VI, Paris, Treuttel et Wurtz, 1823, p. 560-565. <en ligne> <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6140319p/f630.item.texteImage.zoom>

FONTAN Louis-Marie, HERBIN Victor, *Jeanne de Flandre*, Bruxelles, Neirinckx et Laurel, 1835. <en ligne> https://books.google.be/books?id=IVNUAAAcAAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gb_s_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false

GACHET Emile, « Bertrand de Rais. 1225. », dans *Revue du Nord*, t. IV, 1835, p. 164-175. <en ligne> <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k57244745?rk=64378;0>

LEBON, « Notice sur Baudouin et Jeanne de Constantinople », dans *Revue du Nord*, t. IV, 1835, p. 327-339. <en ligne> <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k57244745?rk=64378;0>

LE GLAY Edward, *Histoire de Jeanne de Constantinople, comtesse de Flandre et de Hainaut*, Lille, Vanackère, 1841. <en ligne> <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9737616f/f1.item>

Bibliographie

A. Monographies et synthèses

AMALVI Christian, *Le goût du Moyen Âge*, Paris, Plon, 1996.

AMBRIÈRE Madeleine, *Précis de littérature française du XIXe siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1990.

ANTONETTI Guy, *Louis-Philippe*, Paris, Fayard, 1994.

BÉNICHOU Paul, *Les mages romantiques*, Paris, Gallimard, 1988.

BERNARD Claudie, *Le Passé recomposé. Le roman historique du dix-neuvième siècle*, Paris, Hachette, 1996.

CAHOUR Arsène, *Baudouin de Constantinople: chronique de Belgique et de France en 1225*, Paris, Librairie de Mme Ve Poussielgue-Rusand, 1850.

CHANDLER Alice, *A Dream of Order. The Medieval Ideal in Nineteenth-Century English Literature*, Lincoln, University of Nebraska Press, 1970.

CHARLIER Gustave, HANSE Joseph, *Histoire illustrée des lettres françaises de Belgique*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1958.

DE CANT Geneviève, *Jeanne et Marguerite de Constantinople : comtesses de Flandre et de Hainaut au XIIIe siècle*, Bruxelles, Editions Racine, 1995.

DEFrance Olivier, *Léopold Ier et le clan Cobourg*, Bruxelles, Racine, 2004.

DENIS Benoît, KLINKENBERG Jean-Marie, *La Littérature belge : précis d'histoire sociale*, Bruxelles, Communauté française de Belgique, 2014.

DOUXCHAMPS Cécile, DOUXCHAMPS José, *Nos dynastes médiévaux : comtes de Flandre, ducs de Brabant, comtes de Hainaut, comtes de Looz, comtes de Namur, ducs de Limbourg, comtes de Chiny, ducs de Luxembourg*, Wépion, Douchamps, 1996.

DURAND-LE-GUERN Isabelle, *Le Moyen Âge des romantiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2001.

DUVIVIER Charles, *La querelle des d'Avesnes & des Dampierre jusqu'à la mort de Jean d'Avesnes (1257)*, t. 2, Bruxelles, librairie européenne C. Muquardt / Paris, librairie Alphonse Picard & fils, 1894.

GEARY Patrick Joseph, *Quand les nations refont l'histoire. L'invention des origines médiévales de l'Europe*, Paris, Editions Flammarion, 2004, trad. de l'Anglais par Ricard Jean-Pierre.

GROUSSET René, *Histoire des croisades et du Royaume franc de Jérusalem*, t. 3, réimpr. anast., Paris, Tallandier, 1995.

GUSDORF George, *Le romantisme*, Paris, Payot, 1993, 2 volumes.

HELLER Michel, « Le “sauveur de l’Europe” », dans HELLER Michel, *Histoire de la Russie et de son empire*, Paris, Perrin, 2015, p. 988-1005.

LECUPPRE Gilles, *L’imposture politique au Moyen Âge : la seconde vie des rois*, Paris, PUF, 2005.

LOGIE Jean, *1830 : De la régionalisation à l’indépendance*, Paris, Duculot, 1980.

MAIGRON Louis, *Le Roman historique à l’époque romantique. Essai sur l’influence de Walter Scott*, Paris, Champion, 1912.

MALINOWSKI Wiesław Mateusz, *La nouvelle historique en France à l’époque du romantisme*, Poznan, Uniwersytet im. Adama Mickiewicza w Poznaniu, 1983.

MONIER Raymond, *Les institutions centrales du Comté de Flandre : de la fin du IXe s. à 1384*, Paris, Domat-Montchrestien, 1944.

MORRIS Kevin, *The Image of the Middle Ages in Romantic and Victorian Literature*, Londres, Routledge, 1984.

LUKACS Georges, *Le roman historique*, trad. de l’anglais par Saille Robert, Paris, Payot, 1965.

LUYKX, Théo, *Johanna van Constantinopel, gravin van Vlaanderen en Henegouwen: : haar leven (1199/1200-1244), haar regeering (1205-1244) vooral in Vlaanderen*, Anvers, Standaard, 1946.

PIRENNE Henri, *Histoire de Belgique*, Bruxelles, Maurice Lamertin, 1920 – 1932, 7 tomes.

POIRRIER Philippe, *Introduction à l’historiographie*, Paris, Belin, 2009.

STENGERS Jean, *Histoire du sentiment national en Belgique des origines à 1918*, t. I : *Les racines de la Belgique*, Bruxelles, Racine, 2002.

VAILLANT Alain, JEAN-PIERRE Bertrand, RÉGNIER Philippe, *Histoire de la littérature française du XIXe siècle*, 2^e éd., Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007.

VIARD Bruno, *Les 100 mots du romantisme*, Paris, Presses universitaires de France, 2010.

WILS Lode, *Histoire des nations belges : Belgique, Flandres, Wallonie : quinze siècles de passé commun*, trad. du Néerlandais par Kesteloot Chantal, Bruxelles, Labor, 2005.

B. Ouvrages collectifs / articles d'ouvrages collectifs

« 1832. Sièg e et prise de la citadelle d'Anvers », dans HUGO Abel (dir.), *France militaire. Histoire des armées françaises de terre et de mer, de 1792 à 1837*, t. 5. Paris, Delloye, 1838, p. 343-346. <en ligne> <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k28956d/f351.image>

ADDE-VOMÁČKA Éloïse (ed.), DUMONT Jonathan (ed.), *Naturalisation of power (1250-1600) : unravelling the strategies of legitimat ion*, Firenze, SISMEL, 2025.

BAUMGARTNER Emmanuèle, LEDUC-ADINE Jean-Pierre (éds.), *Moyen Âge et XIXe siècle : le mirage des origines, Actes du colloque Paris 3-Sorbonne Nouvelle, Paris 10-Nanterre, 5 et 6 mai 1988*, Paris, Editions Littérales, 1990.

BERNARD-GRIFFITHS Simone, GLAUDES Pierre, VIBERT Bertrand (éds.), *La Fabrique du Moyen Âge au XIXe siècle. Représentations du Moyen Age dans la culture et la littérature françaises du XIXe siècle.*, Paris, Honoré Champion, 2006.

BERTRAND Jean-Pierre (éd.), *Histoire de la littérature belge. 1830-2000*, Paris, Fayard, 2003.

BROECKX Jan, DE CLERCQ Charles, DHONDT Jan, NAUWELAERTS Marcel Augustijn Maria, *Flandria nostra : ons land en ons volk, zijn standen en beroepen door de tijden heen*, vol. 5, Anvers, Standaard Boekhandel, 1960.

CHAUDET Elodie, « Femmes guerrières et inversion des genres », dans HANDFIELD Nicolas (éd.), LE GAC Julie, (éd.), POITRAS-RAYMOND Chloé (éd.), *Femmes en guerre : de l'époque médiévale à nos jours*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2022, p. 21-39.

CORBELLARI Alain, MAILLET Fanny (éds.), *Le Médiévisme érudit en France : De la Révolution au Second Empire.*, Genève, Droz, 2021.

DESSAUX Nicolas (éd.), *Jeanne de Constantinople, comtesse de Flandre et de Hainaut*, Paris, 2009.

DURAND-LE-GUERN Isabelle (éd.), *Images du Moyen Âge. Actes du colloque "Lectures du Moyen-Âge" tenu à Lorient du 31 mars au 2 avril 2005*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007.

GUERRA MEDICI Maria Teresa, « Les femmes, la famille et le pouvoir », dans BOUSMA Eric (éd.), DUMONT Jonathan (éd.), MARCHANDISSE Alain (éd.), SCHNERB Bertrand, (éd.), *Femmes de pouvoir, femmes politiques durant les derniers siècles du Moyen âge et au cours de la première Renaissance*, Bruxelles, De Boeck, 2012, p. 617-618.

KENDRICK Laura, MORA Francine, REID Martine (éds.), *Le Moyen Age au miroir du XIXe siècle (1850-1900). Actes du colloque de Saint-Quentin-en-Yvelines (22-23 juin 2000)*, Paris, l'Harmattan, 2003.

LOTTIN Alain (dir.), CLAUZEL Denis, PLATELLE Henri, *Histoire des provinces françaises du Nord*, t. 2 : *Des principautés à l'empire de Charles-Quint*, Dunkerque, Westhoek-Editions, 1989.

PINTO-MATHIEU Élisabeth, « Baudouin de Flandre : variations autour d'une imposture », dans BOULOUMIÉ, Arlette (dir.). *L'imposture dans la littérature*, Angers, Presses universitaires de Rennes, 2011.

C. Mémoires / Thèse non éditées

HAYS Colleen, *Literary History and Criticism of French Medieval Works in the Nineteenth Century: The Phenomenon of Medievalism*, University of Oklahoma, 1993, [Ph.D. thesis].

MONTBAZET Thibault, *La chronique de Philippe Mousket*, Université Paris-IV Sorbonne, 2011, [Mémoire de maîtrise en histoire médiévale]. <en ligne> <https://www.memoireonline.com/08/13/7284/La-chronique-de-Philippe-Mousket.html>

THOREAU Catherine, *Roman historique et identité nationale : un enjeu pour la Belgique au XIXe siècle*, Université catholique de Louvain, 2012, [Mémoire de maîtrise en romanes].

XHROUET Laetitia, *La Belgique romantique et le passé médiéval. La cour du Duc Jean IV. Chronique brabançonne, 1418-1421, de Jules de Saint-Genois (1837)*, Université catholique de Louvain, 2022, [Mémoire de maîtrise en Histoire].

D. Articles de revues

BARBÉRIS Pierre, « De l'histoire innocente à l'histoire impure », dans *La Nouvelle Revue française*, n° 238, 1972, p. 248-264.

BOUCHARD Pierre-Olivier, « Le roman historique dans les premières décennies du XXe siècle : regards sur une période oubliée de l'histoire du genre », dans *Belphégor*, n°18-2, 2020. <en ligne> <https://journals.openedition.org/belphegor/3273#quotation>

DASPRE André, « Le roman historique et l'histoire », dans *Revue d'histoire littéraire de la France*, n°2-3, 1975, p. 235-244.

FAGUET Émile, « La renaissance du roman historique », dans *Revue des deux mondes*, n°3 1900, p. 144.

GENGEMBRE Gérard, « Le roman historique : mensonge historique ou vérité romanesque ? », dans *Etudes*, n° 413/10, 2010, p. 367-377.

GLENCROSS Michael, « La représentation de la littérature française du Moyen Âge dans l'historiographie romantique », dans *Cahiers de l'Association Internationale des Etudes Françaises*, n°47, 1995, p. 193-213.

HAUTBOUT Isabelle, « Émergence du document dans le roman historique », dans *Revue d'histoire littéraire de la France*, n° 116/4, 2016, p. 817-828.

LAMOINE Georges, « Le début du roman historique au XVIIIe siècle », dans *Caliban*, n°28, 1991, p. 61-70.

LEE WOLFF Robert, « Baldwin of Flanders and Hainaut, First Latin Emperor of Constantinople: His Life, Death, and Resurrection, 1172-1225. », in *Speculum*, n°27, 1952, p. 281-322.

MOLINO Jean, « Qu'est-ce que le roman historique ? », dans *Revue d'histoire littéraire de la France*, n° 75/2, 1975, p. 195-234.

SONCINI Anna, « La "Médiévalisation" de la littérature belge de langue française, un archétype flamand », dans *Cahiers de recherches médiévales*, n°11, 2004, p. 151-164.

E. Notices

ANELLI Boris « Jean Charles Léonard Simonde de Sismondi », dans *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*. <en ligne> <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/016007/2013-05-16/>

BALTEAU Jules, « Avesnes (Bouchard D') XIIe – XIIIe siècle », dans *Dictionnaire de biographie française*, tome IV, Paris Letouzey et Ané, 1948, p. 863-864.

DE BUSSCHER Edmond, « De Mersseman (Jacques-Olivier-Marie) », dans *Biographie Nationale*, vol. V, Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 1876, p. 512-516.

DE DECKER Pierre, « GENOIS DES MOTTES (Jules-Ludger-Dominique-Ghislain, baron de SAINT-) », dans *Biographie Nationale*, Vol. 7, Bruxelles, Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 1883, p. 601-607.

DE DECKER Pierre, « Notice sur la vie et les travaux M. le baron Jules de Saint-Genois, membre de l'académie », dans *Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, Bruxelles, Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 1869, p.147-206.

DE MOREMBERT Henri Tribout, « LE GLAY (Edward-André Joseph) », dans *Dictionnaire de Biographie française*, vol. XX, Paris, Letouzey et Ané, 2007, p. 974-975.

« Étrœungt », dans FLOHIC Jean-Luc (dir.), *Le patrimoine des communes du Nord, Charenton-le-Pont*, vol.1, Charenton-le-Pont, Flohic, 2001, p. 137-140.

« Jules Ludger Dominique Ghislain baron de Saint-Genois », in VAN DEN BRANDEN Frans Jozef Peter (dir.), FREDERIKS Johannes Godefridus (dir.), *Biographisch woordenboek der Noord- en Zuid-Nederlandse letterkunde*, 2^e ed., Veen, Amsterdam, 1888-1891, p. 680.

KERVYN DE LETTENHOVE Joseph, « Avesnes (Bouchard d') », dans *Biographie Nationale*, t. 1, Bruxelles, Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 1866, p. 558-563.

« Mr. Jules baron de Saint-Genois », in TER LAAN Kornelis (dir.), *Letterkundig woordenboek voor Noord en Zuid*, 2^e ed., La Haye, G.B. van Goor & Zonen Uitgeversmaatschappij, 1952, p. 460.

« Notice bibliographique Histoire des français [Texte imprimé] / par J. C. L. Simonde de Sismondi », dans *Catalogue général de la BNF*. <en ligne>

<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb313746421>

PALADILHE, « Fontan (Louis-Marie) », dans TRIBOUT DE MOREMBERT Henri (dir.) *Dictionnaire de biographie française*, vol. XIV, Paris, Letouzey et Ané, 1979, p. 319-320.

STAPPAERTS Félix, « GACHET (Emile) », dans *Biographie Nationale*, vol. VII, Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 1883, p. 406-412.

Table des matières

Introduction.....	1
A. Préambule.....	1
B. Définition des termes et bornes du sujet.....	1
C. Contexte.....	3
D. Problématique.....	7
E. Le roman historique dans son environnement historiographique : de querelles historiographiques.....	9
F. Présentation de l'historiographie.....	19
1 Première partie. Le complot de 1225, avatar de la révolution belge de 1830 ?.....	27
1.1 La cause de l'indépendance nationale.....	27
1.2 La conception de la nation au Moyen Âge du point de vue des révolutionnaires belges.....	29
1.2.1 La nation au Moyen Âge.....	32
1.2.2 Le caractère belge immuable.....	33
1.2.3 Conclusion.....	35
2 Seconde partie. Jeanne et la France.....	36
2.1 Jeanne.....	36
2.1.1 Jeanne, soumise à la France ?.....	36
2.1.2 Dans l'ombre de Baudouin IX.....	43
2.1.3 Un pouvoir féminin.....	46
2.2 La France.....	55
2.2.1 Une représentation de la France du XIXe siècle ?.....	56
2.2.2 Une représentation des Pays-Bas du XIXe siècle ?.....	65
3 Troisième partie. Le parti du faux Baudouin.....	68
3.1 Bouchard d'Avesnes, l'âme de la conjuration.....	68
3.1.1 Les débuts de Bouchard d'Avesnes : de sa jeunesse au retour de Marguerite en Flandre.....	68
3.1.2 Du retour de Marguerite en Flandre au départ du pèlerinage pour Rome.....	70
3.1.3 Le conflit entre les deux sœurs et l'épisode du faux Baudouin, une question de chronologie.....	74
3.1.4 Le rôle de Bouchard d'Avesnes dans l'épisode du faux Baudouin.....	76
3.1.5 Après l'épisode du faux Baudouin.....	77
3.1.6 Conclusion.....	78
3.2 Les conjurés, de mauvaise foi ?.....	79

3.3	L'imposteur et ses atouts.....	83
3.3.1	La physionomie du prince.....	83
3.3.2	La « majesté naturelle ».....	87
	Conclusion.....	90
	Sources et bibliographie.....	100
	Sources.....	100
	A. Source principale.....	100
	B. Les romans historiques de Jules de Saint Genois.....	100
	C. Sur l'épisode du faux Bauduin et sa réception au XIXe siècle.....	100
	Bibliographie.....	102
	A. Monographies et synthèses.....	102
	B. Ouvrages collectifs / articles d'ouvrages collectifs.....	104
	C. Mémoires / Thèse non éditées.....	105
	D. Articles de revues.....	105
	E. Notices.....	106

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

Faculté de philosophie, arts et lettres

Place Cardinal Mercier, 31, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique | www.uclouvain.be/fial